



De gauche à droite:  
Mauren Brodbeck, Joël Tettamanti,  
Stéphane Dafflon, Daniel Baumann,  
Sabina Lang, Camille Scherrer et  
Nigel Peake

La Commission artistique de la Vaudoise réactive depuis 2009 les fondamentaux initiés en 1955 par l'architecte Jean Tschumi et la Direction générale lors de la réalisation du Siège de la société. Elle prolonge ainsi la notion de *Gesamtkunstwerk* des origines en ouvrant un dialogue entre art et entreprise. Pour ce faire, la Commission sollicite des artistes suisses d'envergure dont le mandat consiste à travailler sur l'image corporative du bâtiment. A ce jour, plusieurs champs artistiques ont été investis: la photographie avec Mauren Brodbeck et Joël Tettamanti, la peinture murale avec Stéphane Dafflon, la sculpture avec Lang/Baumann, l'*interaction design* avec Camille Scherrer et le dessin avec Nigel Peake.

Pour son rapport annuel 2014, la Vaudoise a fait appel à Yann Gross afin de photographier les artistes récemment sollicités par la Commission artistique dans leur environnement de travail. Il a choisi de travailler les photographies en 3D afin de situer les artistes, ou serait-ce les décontextualiser, comme s'ils devenaient, une fois les lunettes anaglyptiques portées, membres à part entière de la Vaudoise.

Issu de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) et lauréat de nombreux prix dès le début de sa carrière de photographe, Yann Gross a été nommé comme l'un des treize artistes émergents de l'année 2008 par la revue *American Photo Magazine*. En 2010, il a gagné le Prix du Festival International de Mode et de Photographie de Hyères ainsi que le Swiss Federal Design Award en 2010 et 2014. Il expose régulièrement aux *Rencontres d'Arles* ainsi que dans des espaces institutionnels et privés en Suisse et à l'étranger. Son travail est publié dans divers journaux et magazines dont *The New York Times*, *The Sunday Times*, *Zeit Magazin*, *Aperture*, entre autres.

Groupe Vaudoise Assurances  
Rapport annuel 2014

**Siège social**  
**Vaudoise Assurances**  
**Place de Milan**  
**Case postale 120**  
**1001 Lausanne**  
Tél. 021 618 80 80  
Fax 021 618 81 81

Exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.  
Publié intégralement sur le site [www.vaudoise.ch](http://www.vaudoise.ch)

**Renseignements financiers:**

Jean-Daniel Laffely  
Directeur général adjoint, CFO & CRO  
[jlaffely@vaudoise.ch](mailto:jlaffely@vaudoise.ch)

**Renseignements généraux:**

Nathalie Follonier-Kehrli  
Secrétaire générale  
[nfollonier@vaudoise.ch](mailto:nfollonier@vaudoise.ch)

**Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir**

Ce rapport annuel contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel.

Ce rapport annuel est également disponible en allemand.  
Le texte français fait foi.

**Dates des assemblées générales 2015:**

**18 mai** (Vaudoise Assurances Holding SA) et  
**19 mai** (Mutuelle Vaudoise)

**Dates des assemblées générales 2016:**

**09 mai** (Vaudoise Assurances Holding SA) et  
**10 mai** (Mutuelle Vaudoise)

# Table des matières

<b>Commentaires sur l'exercice 2014</b>	04
Chiffres clés .....	06
Portrait et stratégie .....	08
Opérations d'assurances .....	16
Assurances non-vie .....	18
Assurances vie .....	20
Opérations financières .....	22
<b>Gouvernance d'entreprise</b>	30
Membres du conseil d'administration .....	32
Organigramme fonctionnel .....	39
Membres de la direction .....	40
<b>Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014</b>	50
Compte de profits et pertes consolidé .....	50
Bilan consolidé .....	52
Tableau de financement .....	54
Capitaux propres consolidés .....	55
Annexe aux comptes consolidés .....	56
Rapport du réviseur des comptes consolidés .....	72
<b>Vaudoise Assurances Holding SA au 31 décembre 2014</b>	78
Compte de profits et pertes .....	78
Bilan avant répartition du bénéfice .....	80
Annexe aux comptes annuels .....	82
Proposition de répartition du bénéfice .....	84
Statistique boursière .....	85
Rapport de l'organe de révision .....	86
<b>Vaudoise Générale au 31 décembre 2014</b>	92
Chiffres clés .....	92
Développement de la Compagnie depuis sa fondation .....	93
<b>Vaudoise Vie au 31 décembre 2014</b>	94
Chiffres clés .....	94
Développement de la Compagnie depuis sa fondation .....	95
<b>Mutuelle Vaudoise au 31 décembre 2014</b>	96
Commentaires sur l'exercice .....	96
Compte de profits et pertes .....	97
Bilan avant répartition de l'excédent actif .....	98
Annexe aux comptes annuels .....	100
Proposition de répartition de l'excédent actif .....	101
Rapport de l'organe de révision .....	102
<b>Rapport sur les rémunérations 2014</b>	109
Rapport de l'organe de révision .....	113

# Commentaires sur l'exercice 2014

## Message du Président et du CEO



**Paul-André Sanglard,**  
Président du conseil d'administration

**Philippe Hebeisen,**  
Directeur général, CEO

Chers sociétaires, chers actionnaires, chers clients,  
chers collaborateurs, chers partenaires,

Depuis 2011, la stratégie d'entreprise menée par le conseil d'administration et la direction suit deux lignes de force principales: un retour aux racines mutualistes et la concentration de l'activité du Groupe sur le marché suisse. Cette vision à long terme a permis à la Vaudoise d'atteindre une croissance très supérieure au marché tout en faisant profiter de son succès ses différentes parties prenantes sous forme de redistribution d'une partie de son bénéfice.

Notre bénéfice consolidé 2014 atteint CHF 153,6 millions contre CHF 126,4 millions une année auparavant. Ce nouveau très bon résultat s'explique par une forte croissance des affaires non-vie et vie ainsi que par une charge de sinistres et des coûts bien maîtrisés.

Notre esprit mutualiste conduit le conseil d'administration et la direction à garantir un sain équilibre dans la répartition du bénéfice du Groupe entre les sociétaires, les clients, les actionnaires et la dotation aux fonds propres. A compter de 2014, nous avons choisi de redistribuer une partie de nos bénéfices non-vie à nos clients à un rythme bisannuel, alternant une redistribution aux clients Véhicules à moteur et aux clients RC/Choses. A cette fin, le fonds de participation a été doté de CHF 30 millions. Les bons résultats du Groupe ont également incité le conseil à proposer une augmentation du dividende des actions de Vaudoise Assurances Holding. Ils permettent en outre de servir un excellent rendement des parts sociales. Nous poursuivons par ailleurs notre politique de

renforcement des fonds propres qui avoisinent CHF 1,5 milliard en 2014 (augmentation de 13,2% par rapport à 2013). Une base solide de fonds propres constitue en effet un critère de compétitivité reconnu sur la place financière suisse tant pour les assurances que pour les banques, a fortiori dans un environnement de taux qui demeurent bas et un contexte international encore instable. Du point de vue de la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration soumet à l'assemblée générale 2015 de Vaudoise Assurances Holding SA des statuts révisés mettant en œuvre les dispositions prévues par l'Ordonnance contre les rémunérations abusives. Il a profité de cette révision importante pour procéder à une adaptation plus générale des statuts à la législation actuelle. La transparence sur les rémunérations est assurée pour l'ensemble des sociétés par la publication du rapport sur les rémunérations figurant à la fin du présent rapport.

Cette stratégie à long terme trouve également sa concrétisation dans une politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) plus concertée. Un comité a été élaboré, en collaboration avec la Fondation Philiass, une charte en la matière qui a été diffusée auprès de tous les collaborateurs. Fondée sur trois piliers que sont les collaborateurs, les relations d'affaires de la Vaudoise et la communauté, cette charte prévoit le fil rouge de notre engagement sociétal: la réintégration sociale et professionnelle. Les premières journées de volontariat d'entreprise sur ce thème ont été organisées en phase pilote pour les collaborateurs du Siège. L'engouement suscité par ces événements a convaincu la direction de reconduire ces journées au niveau suisse en automne 2015. Parallèlement à cet engagement sociétal, la Vaudoise s'attache depuis 2010 à valoriser la collection d'art initiée en 1956 par l'architecte du Siège, Jean Tschumi. Cette année, la commission artistique de la Vaudoise, qui vous est présentée tout au long de ce rapport annuel, a organisé une conférence sur les médias numériques et a donné mandat à l'architecte irlandais Nigel Peake de revisiter le bâtiment du Siège au travers de trois dessins monumentaux intitulés *Through, Along, Above*. Ces œuvres sont par ailleurs accompagnées d'un livre reprenant la séquence de ces dessins.

Du point de vue opérationnel, l'évolution positive de nos résultats nous conforte dans notre stratégie axée sur le marché suisse. La vente de notre filiale liechtensteinoise Valorlife, validée par l'autorité de surveillance FMA en novembre dernier, marque ce recensement. Notre volonté de croître en Suisse alémanique reste par contre une de nos priorités. La politique menée dans ce domaine depuis trois ans est une opération de longue haleine qui commence à porter ses fruits. Les affaires outre Sarine croissent régulièrement tant grâce aux efforts de notre réseau d'agences que par le canal du courtage. Le rythme n'est pour l'heure pas encore aussi élevé qu'en Suisse romande mais il monte en puissance. L'engagement d'un nouveau chef de marché, M. Patrick Marro, actif depuis de nombreuses années dans cette région, doit permettre de renforcer nos résultats.

Globalement, les primes émises des affaires directes en assurances non-vie 2014 progressent de 5,1% par rapport à 2013 et s'établissent à CHF 782,9 millions. Tous les segments de clientèle et toutes les branches contribuent à cette progression. Notre ratio combiné (rapport sinistres et frais sur primes) se monte à 89,2%, en diminution de 3,2 points par rapport à 2013. Ce taux très favorable s'explique par une bonne sinistralité des assurances de patrimoine et un recul de la sinistralité en assurances de personnes non-vie.

En assurances vie, les primes émises directes ont progressé de 6,5% pour s'établir à CHF 280,4 millions. Vaudoise Vie a connu une hausse de son portefeuille de produit de prévoyance à primes périodiques

de 0,9%. Les produits à prime unique ont progressé de 19,8% grâce notamment au produit Serenity Plan, offrant à notre clientèle une solution souple permettant d'assurer une rente sur une durée déterminée tout en participant à l'évolution des marchés financiers, et à la commercialisation d'une tranche du produit Trendvalor. Ces produits font partie de notre nouvelle gamme de solutions moins sensibles au risque de taux d'intérêt. A noter à ce propos que les bons résultats de la compagnie ont permis de renforcer la provision pour garantie de taux d'intérêt au niveau souhaité.

Les perspectives 2015 sont réjouissantes pour notre Groupe malgré la décision de la BNS du 15 janvier 2015. Celle-ci ne devrait pas avoir un impact déterminant sur la réalisation de nos objectifs annuels. Nous prévoyons un développement de nos portefeuilles au-dessus de l'évolution du marché suisse dans les branches de patrimoine et de personnes non-vie. Nous veillerons attentivement ce faisant au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité si favorable ces dernières années.

Dans le domaine de l'assurance vie, le défi est important et nous continuons à miser sur la mutation du flux de production de nouvelles affaires au profit des assurances plus dynamiques qui bénéficient de garanties adaptées aux conditions du marché.

Nous maintiendrons par ailleurs les principes qui sont les nôtres dans la stratégie de placements, en particulier à maintenir un niveau de protection élevé sur les actions ainsi que sur les devises.

Nous suivrons enfin avec attention l'évolution des conditions-cadre réglementaires, qui ne cessent de se renforcer (FATCA ou Loi sur les services financiers pour ne citer qu'elles), induisant une complexité accrue de nos processus et, partant, une augmentation des coûts de gestion. Dans ce contexte, la solidité des résultats et du bilan du Groupe Vaudoise Assurances nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous vous remercions, chères collaboratrices et chers collaborateurs pour votre engagement et vous, chers sociétaires, chers actionnaires, chers clients et chers partenaires, de votre confiance et de votre fidélité.

**Paul-André Sanglard**  
Président du conseil  
d'administration

**Philippe Hebeisen**  
Directeur général, CEO

# Chiffres clés (en millions de CHF)

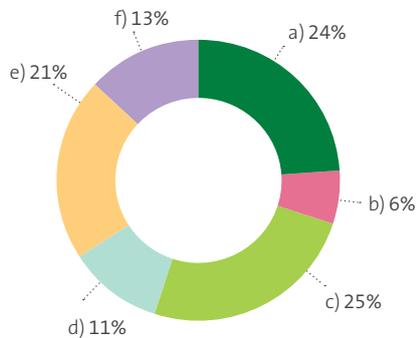
<b>Groupe Vaudoise Assurances</b> (chiffres consolidés voir pages 50 à 73)	2014 <sup>1)</sup>	2013	%
<b>Primes émises brutes</b>			
Assurances non-vie	790,7	752,5	5,1
Assurances vie	416,7	642,4	-35,1
<b>Assurances non-vie et vie</b>	<b>1'207,4</b>	<b>1'394,9</b>	<b>-13,4</b>
Frais généraux	237,5	230,7	2,9
Bénéfice de l'exercice	153,6	126,4	21,5
Provisions techniques	5'292,7	9'512,5	-44,4
Placements	6'874,7	11'052,1	-37,8
Capitaux propres (avant répartition du bénéfice)	1'464,1	1'293,8	13,2
Bénéfice par action nominative B	CHF 51,20	CHF 42,15	21,5
Ratio combiné non-vie	89,2%	92,4%	-3,2 pts
Rendement des placements au compte de profits et pertes	3,2%	3,0%	0,2 pt
Capitaux propres par action nominative B	CHF 488,05	CHF 431,27	13,2
Rendement des fonds propres	11,1%	10,4%	0,7 pt
Taux de solvabilité 1	525,5%	415,7%	109,8 pts
Allocation au fonds de redistribution non contractuelle des excédents aux assurés	30,0	28,0	7,1
Effectif des collaborateurs (équivalent plein temps)	1'258,0	1'233,0	2,0
<b>Vaudoise Assurances Holding SA</b> (chiffres non consolidés voir pages 78 à 87)			
Dividende par action nominative A <sup>2)</sup>	CHF 0,20	CHF 0,20	
Dividende par action nominative B <sup>2)</sup>	CHF 12,00	CHF 11,00	9,1

1) les chiffres 2014 incluent ceux de Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, Vaduz (FL) jusqu'à la date de déconsolidation.

2) propositions du conseil d'administration

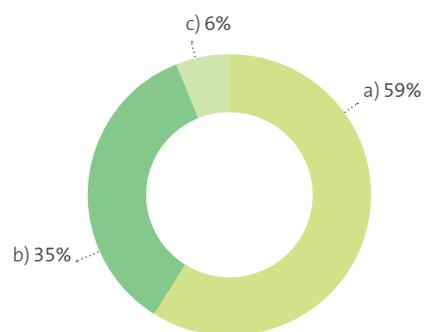
### Primes par branche %

- a) Accidents / maladie
- b) Responsabilité civile
- c) Véhicules à moteur
- d) Incendie / diverses
- e) Vie pour propre compte
- f) Vie pour le compte du souscripteur



### Répartition des primes sur le marché suisse %

- a) Suisse romande
- b) Suisse alémanique
- c) Suisse italienne



### Réseau d'agences

- ☆ Agence générale
- Agence principale
- Agence locale



# Portrait et stratégie

## Des racines mutualistes au service de la proximité

**Fondée en 1895 et détenue par Mutuelle Vaudoise, Société coopérative, la compagnie fournit à ses clients un conseil et des solutions de haut niveau dans tous les domaines de l'assurance et de la prévoyance. Solidité, indépendance et proximité font de la Vaudoise une véritable alternative aux grands groupes. Il s'agit d'un partenaire de référence en Suisse, tant pour les particuliers et les indépendants que pour les PME et les collectivités publiques. Aujourd'hui, plus de 390'000 clients lui font confiance.**

### Le Groupe et ses valeurs

#### Solide

Depuis 1895, la Vaudoise est l'un des acteurs importants du marché suisse grâce à ses racines mutualistes et sa vision stratégique à long terme. Les indicateurs économiques que sont le taux de solvabilité et le niveau de fonds propres témoignent de sa solidité.

#### Responsable

Nous engageons notre responsabilité et notre professionnalisme en faveur de nos clients et les accompagnons tout au long des étapes qui jalonnent leur existence.

#### Présente

Nous sommes proches de nos clients, aussi bien géographiquement que par notre disponibilité et notre écoute. Notre origine suisse ainsi que notre ancrage au niveau local et régional sont autant d'atouts pour une assurance qui se veut présente auprès de ses assurés et de ses partenaires.

#### Engagée

Partenaire actif et résolument engagé aux côtés de ses clients, la Vaudoise soutient de très nombreux acteurs socio-économiques qui font le dynamisme de nos régions. La Vaudoise participe activement à la vie économique, sportive et culturelle en soutenant diverses manifestations d'envergure nationale, cantonale ou régionale.

Ainsi, la Vaudoise sponsorise notamment le Tour de Suisse (Presenting Sponsor), le Tour de Romandie (Presenting Sponsor), Athletissima, Weltklasse Zürich, l'Opéra de Lausanne ou encore le Montreux Jazz Festival. Dès 2014, la Vaudoise est également sponsor principal de l'Omega European Masters de golf de Crans-Montana.

La Vaudoise parraine par ailleurs la Fondation Compétences Bénévoles, Genilem Vaud-Genève, ciao.ch, IPT, la Fondation suisse pour le climat et depuis 2012 la Fondation Théodora (partenaire stratégique). La compagnie a en outre lancé un programme de responsabilité sociale de l'entreprise, nommé Involvere, qui permet notamment à ses collaborateurs de s'engager auprès d'associations et de fondations actives dans la réintégration professionnelle et sociale.



Omega European Masters Crans-Montana



Weltklasse Zürich



Tour de Suisse



Montreux Jazz Festival

## Les axes stratégiques du Groupe

### La nouvelle mutualité

Dotée d'une assise financière solide, la Vaudoise se développe dans le respect de ses valeurs et de ses racines mutualistes. Cette stratégie a conduit le conseil d'administration et la direction à décider de redistribuer une partie du bénéfice de Vaudoise Générale sous la forme de rétrocession de primes, selon un cycle bisannuel depuis 2014. Ainsi, les clients titulaires d'une assurance Véhicules à moteur auprès de la Vaudoise se sont vu rétrocéder 10% de leur prime annuelle sur la base du résultat de l'exercice 2013.

### De l'orientation Produits à l'orientation Clients

Nous mettons tout en œuvre pour que nos conseillers se différencient auprès de leurs clients Particuliers, Entreprises et Collectivités, par la qualité du conseil et des services et des solutions proposées, sur la base d'une relation de confiance et de proximité. Une solution digitale favorisant un dialogue ouvert et didactique entre conseiller et client est en cours d'élaboration. Ce conseil interactif doit permettre de s'assurer de part et d'autre, de manière transparente, que tous les besoins en assurances du client sont couverts.

### Innovation Produits/Services

La Vaudoise propose à ses clients des solutions qui répondent à tous leurs besoins dans les domaines de l'assurance et de la prévoyance. Dans ce cadre, elle applique une démarche systématique d'innovation pour se démarquer de la concurrence.

Elle intervient en principe en qualité de porteur de risques et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assurance de protection juridique (Orion), l'assurance vie collective (Swiss Life), l'assurance maladie (Groupe Mutuel), l'assurance transports (TSM), l'assurance des animaux (Epona), l'assurance des objets d'art (Uniqa) et l'assurance caution (TSM).

Dans le domaine des assurances de personne non-vie, la Vaudoise propose à ses clients Entreprises un concept leur permettant de professionnaliser la gestion de la santé de leurs collaborateurs. Le service de Corporate Health Management (CHM) propose une approche complète de la gestion des cas de maladies et accidents qui repose sur trois axes, à savoir prévenir, gérer et accompagner. En étroite collaboration avec nos partenaires, nous pouvons intervenir sur des thèmes très particuliers tels que: la gestion du stress, le mobbing, le coaching ou encore la gestion des absences.

### Concentration sur le marché suisse

La Vaudoise se différencie de ses concurrents par une stratégie orientée strictement sur le marché suisse.

Lancé en 2011, le plan d'action Suisse alémanique, mené par un nouveau chef de marché, M. Patrick Marro, connaît un développement prometteur. La croissance du portefeuille dans cette région progresse désormais de manière positive tant du point de vue du canal des agences générales que du courtage. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement prioritaire se poursuit au sein du Groupe.

En 2014, les primes du Groupe sur le marché suisse se répartissent géographiquement entre la Suisse romande: 59%, la Suisse alémanique: 35% et le Tessin: 6%.

### Distribution multicanal

La Vaudoise propose ses conseils, services et produits au travers de plusieurs canaux de distribution, constitués par son réseau

d'agences, ses partenaires courtiers, ses partenaires de distribution et via internet et le marketing direct, en respectant le libre choix de ses clients. Elle voue une attention particulière à l'efficacité de son réseau d'agences et de conseillers.

Depuis 2013, notre réseau de vente, qui comprend quelque 90 points de vente dont 37 agences générales, est organisé en trois régions: le marché Suisse romande, dont la responsabilité a été confiée à M. Philippe Moix, le marché Suisse alémanique à M. Patrick Marro et le Tessin qui est sous la conduite directe du chef de département, M. Charly Haenni.

Outre la rénovation de quatre agences locales, nous avons ouvert deux nouveaux points de vente à Appenzell et Epalinges. Ce dernier, installé dans un immeuble emblématique du nouveau parc de sciences de la vie Biopôle, propriété de la Vaudoise, constitue une agence expérimentale. A deux pas du métro M2, son but est de revisiter la relation avec le client et d'imaginer de nouvelles pistes pour la proximité. La Vaudoise a invité l'EPFL+ECAL-Lab à réaliser une installation en symbiose avec les lieux, alliant connaissance et technologie, «la Porte des Savoirs». Cette agence offre notamment un espace de visioconférence permettant au client de déclarer des sinistres en dialoguant directement avec le responsable de son dossier ainsi qu'un espace de conseil interactif.

Trois nouveaux agents généraux ont été nommés en 2014. Il s'agit de MM. Rafael Gomez (agence de Zurich), Stéphan Piccard (agence de Fribourg) et Georges Minisini (agence d'Echallens).

Le courtage est devenu au fil des ans un canal essentiel pour la Vaudoise. Notre organisation en tient compte et s'adapte aux nouveaux besoins. Ainsi, nos services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70% des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec notre politique de proximité, nos agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers. Ces derniers disposent, depuis 2013, d'interlocuteurs privilégiés au sein des agences (conseillers aux courtiers d'agences).

Afin de promouvoir les relations avec nos autres partenaires, notre organisation dispose en outre d'un responsable pour le développement et la promotion des partenariats.

Quant à notre présence sur internet, elle se fait principalement à travers nos sites Click2Drive.ch et Click2Ride.ch, dévolus à la vente d'assurances automobile et motocycle. Ce canal de distribution connaît un développement constant et contribue à la croissance nette du portefeuille d'assurances Véhicules à moteur de la Vaudoise.

### Processus de travail simplifiés

La Vaudoise facilite les échanges quotidiens entre ses clients, collaborateurs et partenaires en recherchant l'efficacité opérationnelle et en recourant à la technologie la plus appropriée.

Ainsi, la compagnie opère actuellement une mue informatique importante permettant une optimisation des processus de travail et du service à la clientèle. Un portail informatique réunissant les logiciels de l'entreprise permet une vue d'ensemble et une simplification d'utilisation notable, en priorité pour les conseillers du service externe.

Biopôle





Les agents généraux disposent par ailleurs d'un nouveau tableau de bord organisationnel leur offrant un suivi plus actif de différents indicateurs au service de la croissance rentable de leurs agences.

Plusieurs projets informatiques destinés à la clientèle ont été initiés en 2013 et 2014. Ils se concrétiseront en 2015.

#### **Gestion des risques et des investissements**

Nous souhaitons assurer notre assise financière solide par une politique d'investissement et de gestion des risques conservatrice et durable au profit de toutes les parties prenantes.

La Vaudoise poursuit ainsi une politique d'investissement très largement diversifiée par classe d'actifs, pays et secteurs permettant de réduire efficacement le risque lié à cette activité. Depuis 2013, la Vaudoise a complété son dispositif de gestion des risques par la nomination d'un Compliance Officer Groupe, chargé de coordonner la conformité au sein du Groupe.

#### **Employeur attractif**

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect. Elle offre à ses collaborateurs un climat de travail motivant et permettant de conjuguer vie professionnelle et vie privée. Ses systèmes de rémunération encouragent la performance individuelle et collective (voir le Rapport sur la rémunération en pages 110 à 112).

L'enquête de satisfaction menée auprès de quelque 1500 collaborateurs en 2014 a conclu à un excellent taux de satisfaction globale de 85% (taux de participation: 73,4%). Les collaborateurs adhèrent pleinement à la stratégie actuelle de la direction et apprécient le climat de travail, tant avec la hiérarchie qu'au sein de leurs équipes. Le programme de formation sera renforcé en 2015 sous la houlette du nouveau chef de division Formation, M. Pierre Buntschu, engagé en 2014.

Le département Ressources humaines a par ailleurs conduit en 2014 la création de référentiels de compétences, tant transverses que métiers, qui doivent permettre aux collaborateurs de connaître, en toute transparence, les compétences requises pour chaque poste et celles dont ils ont besoin s'ils entendent progresser dans la hiérarchie de l'entreprise.

#### **Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)**

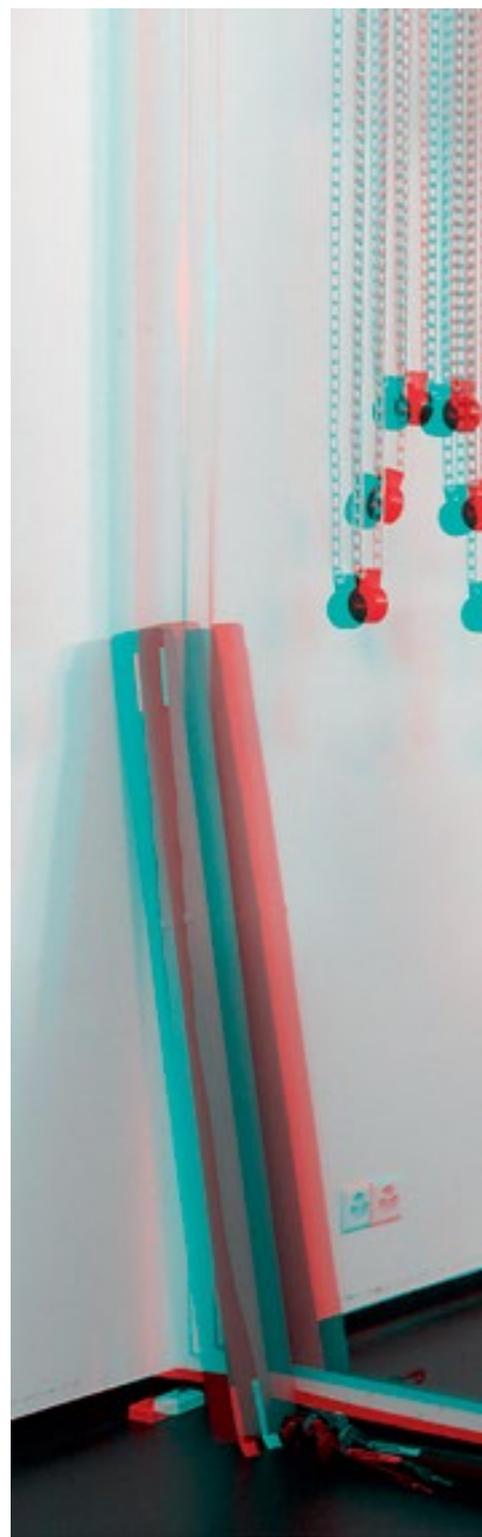
Les valeurs de la Vaudoise conduisent ses collaboratrices et collaborateurs à exercer leurs activités dans le respect et la promotion d'une responsabilité économique, sociale et environnementale. Conformément au Code de déontologie publié en 2012, la Vaudoise recherche notamment l'amélioration continue des conditions de travail, la transparence de la gouvernance d'entreprise, la prévention de la corruption et de la fraude ainsi que le respect des intérêts de ses clients et fournisseurs.

En 2013, la Vaudoise a initié, en partenariat avec Philiass, une démarche d'analyse de son positionnement en matière de responsabilité sociétale. Un comité, réunissant des représentants des principales unités de l'entreprise, a élaboré une charte de responsabilité sociétale pour le Groupe, communiquée aux collaborateurs en 2014. Celle-ci doit servir de ligne directrice à la direction et aux collaborateurs et rendre plus lisible la stratégie et les actions de la Compagnie en la matière. En septembre 2014, le projet pilote de journées de volontariat d'entreprise «involvere» a été mené auprès des collaborateurs du Siège principalement. Ceux-ci ont pu aller à la rencontre d'associations et de fondations actives dans la réintégration professionnelle ou sociale. Cette thématique a été choisie comme fil rouge du volet sociétal de la charte RSE de la Vaudoise. Ces journées ont rencontré un vif succès et seront reconduites au niveau national en automne 2015.

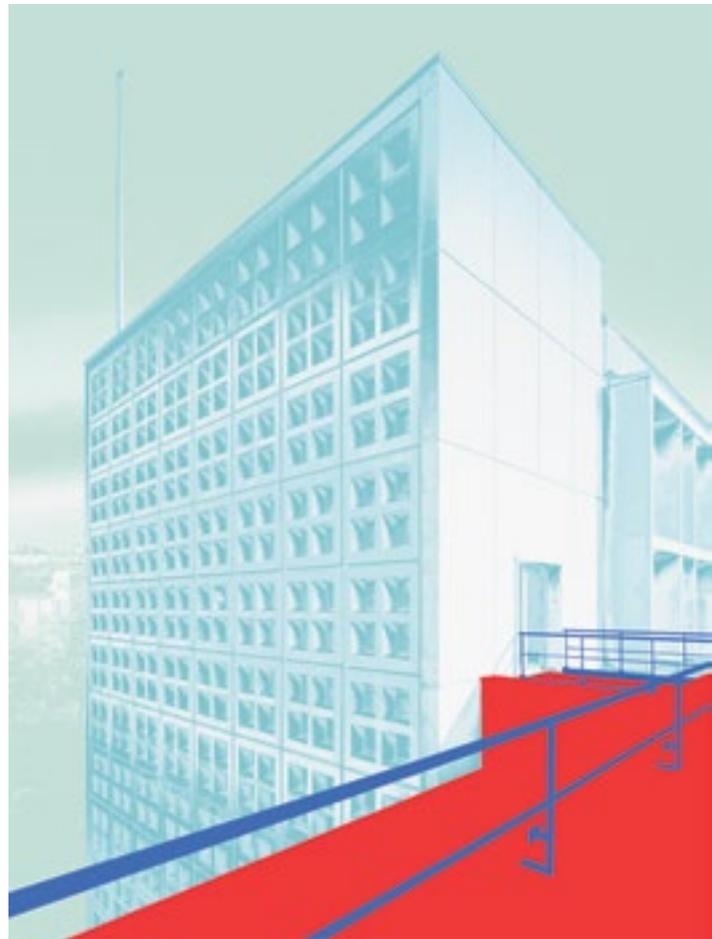
# Mauren Brodbeck

Mauren Brodbeck (\*1974) est diplômée du Art Center College of Design de Pasadena (Californie), de la Vancouver Film School et de la Haute Ecole d'Arts et de Design de Genève (HEAD). Elle est présente dans plusieurs galeries en Suisse et à l'étranger. Elle a notamment participé à l'exposition itinérante *Regeneration, 50 photographers of Tomorrow*, organisée par le musée de l'Elysée en 2005 et qui a voyagé aux Etats-Unis et en Chine. En 2006, elle a réalisé le «portrait photographique» de la Manufacture horlogère de Jaeger-LeCoultre.

Mauren Brodbeck travaille sur l'identité des lieux et sur le rapport à notre environnement. Elle revisite les espaces construits comme des entrepôts, des parkings et autres bâtiments d'envergure, et les réinterprète avec son appareil photographique en manipulant ses images par le biais de logiciels informatiques. Elle pointe par exemple son objectif sur des constructions dites insignifiantes et les convertit en sculptures au moyen de pans de couleurs monochromes, soit trouvés in situ, soit créés sur l'image en détournant les bâtiments. Pour elle, «le médium photographique doit contribuer à renouveler le regard sur l'environnement quotidien souvent perçu comme banal».







Dans la série créée pour la Vaudoise et intitulée *Cedar*, elle trouve ses sources dans les archives de la construction du bâtiment de Jean Tschumi. Elle s'appuie ainsi sur les principes directeurs qui ont conduit l'architecte à décrire son projet «comme une révérence adressée à la nature», en l'occurrence le maintien des quatre cèdres séculaires autour desquels il va inscrire l'implantation du bâtiment.

Dès lors, elle s'imprègne de la genèse des volumes et des matières, des structures comme des couleurs du site, qu'elle étudie et répertorie minutieusement. Puis, tout en respectant scrupuleusement l'architecture, elle procède à une mise en couleurs personnelle à partir de la palette définie par Jean Tschumi qui comporte treize couleurs. Elle joue aussi sur les effets de transparence et fait entrer la nature dans les éléments constructifs.

De fait, elle parvient à proposer une nouvelle lecture des espaces tant intérieurs qu'extérieurs. Cette réappropriation photographique du site des Cèdres met en valeur les prouesses architecturales telles que l'escalier ou le choix novateur d'un mobilier design.



**Maureen Brodbeck**  
De gauche à droite:  
*Intersect, Relax, Up* et *Hello*, de la série *Cedar*, 2010  
Inkjet sur aluminium

# Opérations d'assurances

## Croissance dans toutes les branches

**La Vaudoise réalise cette année encore un excellent résultat opérationnel tant du point de vue de la croissance que de celui de la charge de sinistres.**

Les primes non-vie progressent de manière soutenue (5,1% contre 4,2% en 2013). Toutes les branches contribuent à cette évolution positive. Ainsi, les assurances de personnes non-vie pour la clientèle Entreprises ont particulièrement performé avec une progression de 11% en assurances Maladie collective perte de gain et 7,1% en assurances Accidents. Dans le segment Particuliers, les assurances Véhicules à moteur, branche la plus importante en volume pour la Vaudoise, progressent de 3,5%.

La charge de sinistres est globalement très favorable en 2014 avec un ratio combiné de 89,2% (92,4% en 2013).

Quant aux assurances vie, qui évoluent dans un contexte compliqué de taux d'intérêt extrêmement bas, elle affichent une croissance favorable de 6,5% sur un marché suisse qui croît de 2%.

Il convient par ailleurs de rappeler que le Groupe Vaudoise n'est plus présent sur le marché international depuis la cession de sa filiale liechtensteinoise Valorlife à Wealth Assurance. L'autorité de surveillance liechtensteinoise FMA a approuvé cette opération en novembre 2014. Selon l'accord entre les parties, le résultat 2014 a été intégralement rétrocédé à Wealth Assurance avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Son traitement est abordé dans l'annexe aux comptes consolidés en page 69.

	Primes émises brutes en milliers de CHF			Prestations payées brutes en milliers de CHF		
	2014	2013	+/- %	2014	2013	+/- %
<b>Ensemble des affaires</b>						
Affaires directes	1'063'359	1'007'982	5,5	721'097	705'992	2,1
Affaires indirectes	9'536	9'863	-3,3	7'554	7'508	0,6
<b>Total</b>	<b>1'072'895</b>	<b>1'017'845</b>	<b>5,4</b>	<b>728'651</b>	<b>713'500</b>	<b>2,1</b>
<b>Affaires directes</b>						
Assurances non-vie	782'926	744'651	5,1	526'058	522'391	0,7
Assurances vie	280'433	263'331	6,5	195'039	183'601	6,2
<b>Total</b>	<b>1'063'359</b>	<b>1'007'982</b>	<b>5,5</b>	<b>721'097</b>	<b>705'992</b>	<b>2,1</b>
<b>Affaires indirectes</b>						
Assurances non-vie	7'752	7'831	-1,0	4'404	5'035	-12,5
Assurances vie	1'784	2'032	-12,2	3'150	2'473	27,4
<b>Total</b>	<b>9'536</b>	<b>9'863</b>	<b>-3,3</b>	<b>7'554</b>	<b>7'508</b>	<b>0,6</b>

Les informations ci-dessus ne tiennent pas compte des chiffres Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, Vaduz (FL).

# Assurances non-vie

La modularité de nos couvertures, rendant possible l'intégration d'options astucieuses, est très appréciée par nos assurés. Nous travaillons par ailleurs à une simplification permanente des processus de conclusion qui favorise l'autonomie des conseillers du service externe et soutient la croissance tout en respectant nos critères de rentabilité.

Malgré une forte pression du marché sur les tarifs, nos résultats confirment que notre positionnement actuel est juste et qu'il nous permet de faire face à la grande volatilité existante dans cette branche.

La sélection objective des risques, accompagnée d'un suivi proactif de la qualité du portefeuille, restent les meilleurs garants de notre objectif stratégique de croissance rentable sur le long terme. Une gestion de proximité des cas de sinistres, ainsi qu'un niveau de professionnalisme élevé dans le traitement des dossiers impliquant des dommages corporels graves, sont également des facteurs primordiaux de succès.

## Assurances de patrimoine

Après des exercices 2012 et 2013 d'un bon niveau, les assurances de patrimoine, qui représentent environ 65% des primes émises de Vaudoise Générale, réalisent un excellent résultat avec une progression de primes émises de 3%, à CHF 502 millions alors que le marché national croît de 0,8% à 1,6%. Malgré quelques cas importants, la charge de sinistres se situe à un niveau très favorable. A noter que l'année 2014 n'a pas connu d'événement majeur tels que la grêle ou autres dommages naturels de grande ampleur, ce qui explique en bonne partie ce très bon résultat. La tendance haussière dans certains domaines ou segments de clientèle est toutefois confirmée. Cette évolution fera l'objet d'un suivi attentif en 2015.

## Assurances Véhicules à moteur

Les ventes de voitures neuves sur le marché suisse en 2014 présentent une légère baisse de 1,9% par rapport à 2013. Cependant, avec 301'942 nouvelles immatriculations, elles se situent encore largement au-dessus de la moyenne des années 2000. Les pronostics d'auto-suisse confirment cette tendance baissière et prévoient la vente en 2015 de quelque 300'000 voitures de tourisme neuves sur le marché national.

Du point de vue des affaires, la branche des assurances Véhicules à moteur réalise en 2014 une croissance très favorable de l'ordre de 3,5% par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le marché suisse ne croît que de 1,6% environ. Le montant des primes émises s'élève à environ CHF 318 millions et représente une part de l'ordre de 40% du chiffre d'affaires de Vaudoise Générale. L'absence d'événement de grêle d'importance majeure et de bonnes conditions hivernales font que la charge de sinistres de l'année se situe à un niveau très satisfaisant.

Les sondages et résultats réalisés en 2014 nous placent dans le peloton de tête des assureurs automobiles. Ils confirment que notre stratégie, qui met l'accent sur le conseil, un traitement rapide des sinistres, l'innovation dans les produits et les services tout en maintenant un bon rapport qualité/prix de nos produits, sont des atouts qui font notre force et qui répondent parfaitement aux attentes de nos clients.

Nos spécialistes observent attentivement l'évolution du marché afin d'identifier les besoins actuels des automobilistes et d'adapter ainsi régulièrement la palette de produits et de services.

## Assurances Responsabilité civile

En assurance Responsabilité civile générale, le volume des primes a augmenté de plus de 2,4% par rapport à l'exercice précédent, ce qui représente une progression d'environ CHF 1,5 million. Comme ce fut le cas les deux années précédentes, la marche des affaires dans le segment des entreprises est réjouissante avec une croissance supérieure au marché et ce, dans un environnement fortement concurrentiel.

Le segment de la clientèle privée a également progressé de quelque 1,4%.

La charge de sinistres de cette branche s'est améliorée par rapport à celle de 2013 et se situe à un très bon niveau.

## Assurances Choses

Dans le domaine des assurances Choses (Incendie et autres dommages aux biens), le taux de croissance est en augmentation par rapport à celui de 2013. Atteignant environ 2,3%, il est très supérieur au marché qui présente une progression de l'ordre de 0,8%. Ce résultat génère environ CHF 2,5 millions de primes supplémentaires pour cette branche qui est également soumise à une forte concurrence.

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que, comme en 2013, l'indice ménage a une nouvelle fois reculé de 7 points pour passer de 208 à 201 points. Cette diminution d'environ 3,4% en 2014 a largement impacté les primes émises dans le segment des affaires privées. A noter que pour 2015, l'indice continue de baisser pour se situer à 198 points (-1,5% par rapport à 2014).

Notre solution «Building» (assurances Bâtiments), lancée en 2013, rencontre un franc succès auprès de nos clients et partenaires. Ce produit contribue de manière substantielle à la bonne marche des affaires de cette branche.

Sans grandes intempéries, ni événement de grêle majeur, la charge de sinistres 2014 des assurances Choses se situe à un niveau très favorable.

## Assurances de personnes non-vie

Les primes des assurances de personnes non-vie sont en augmentation pour la sixième année consécutive. En 2014, elles croissent de plus de 9%, ce qui constitue un record porté par les branches Perte de gain maladie collective et Assurance obligatoire LAA.

Tant notre réseau d'agences que les courtiers y ont contribué, ces derniers continuant à gagner en importance dans le cadre de la distribution des branches collectives.

A l'instar du marché, la charge de sinistres s'est améliorée en assurances Maladie collective perte de gain par rapport à l'exercice précédent. Cependant, les appels d'offres confirment que la concurrence demeure ardue et que la vigilance reste de mise. Dans la branche Accidents, l'augmentation de la charge de sinistres induite par le changement des bases techniques en LAA est compensée, pour les mêmes raisons, par des prélèvements sur les autres provisions techniques. Au total, cette branche se maintient à un bon niveau en incluant des renforcements sur les provisions de sécurité et pour fluctuations. Cet exercice favorable s'explique également par un nombre moins important de rentes octroyées.

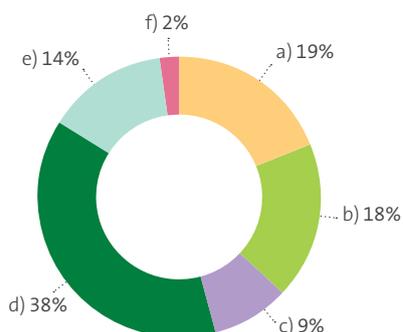
L'année 2014 marque par ailleurs des changements majeurs dans le domaine des services aux assurés. La Vaudoise permet désormais à ses clients Accidents et/ou Maladie collective de déclarer les salaires on-line et d'annoncer leurs sinistres via le logiciel SunetPlus. Les conseillers disposent quant à eux d'une nouvelle plateforme d'établissement des offres LAA. Les autres branches d'assurances de personnes non-vie y seront intégrées progressivement dès 2015. Nous visons également à optimiser le traitement des factures de prestations et préparons les adaptations rendues nécessaires par l'augmentation du salaire maximal de la LAA qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Evolution des affaires directes non-vie

Opérations d'assurances	Primes émises brutes en milliers de CHF			Prestations payées brutes en milliers de CHF		
	2014	2013	+/- %	2014	2013	+/- %
Accidents	150'612	140'575	7,1	103'056	94'969	8,5
Maladie	139'950	126'090	11,0	123'016	107'000	15,0
Responsabilité civile	65'375	63'863	2,4	33'468	35'434	-5,5
Véhicules à moteur	299'751	289'609	3,5	194'617	207'516	-6,2
Incendie et autres dommages	108'802	106'395	2,3	60'421	67'252	-10,2
Diverses	18'436	18'118	1,8	11'480	10'221	12,3
<b>Total</b>	<b>782'927</b>	<b>744'651</b>	<b>5,1</b>	<b>526'057</b>	<b>522'391</b>	<b>0,7</b>

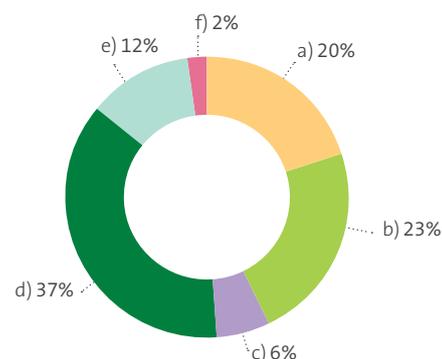
#### Répartition des primes %

- a) Accidents
- b) Maladie
- c) Responsabilité civile
- d) Véhicules à moteur
- e) Incendie et autres dommages
- f) Diverses



#### Répartition des prestations %

- a) Accidents
- b) Maladie
- c) Responsabilité civile
- d) Véhicules à moteur
- e) Incendie et autres dommages
- f) Diverses



# Assurances vie

## Le défi des taux d'intérêt

L'économie mondiale a connu une année 2014 contrastée. La hausse quasiment ininterrompue du dollar, l'effondrement des cours du pétrole, l'essoufflement de la croissance chinoise et les doutes sur la solidité de la zone euro tendent à isoler une activité américaine en plein rebond affichant un taux de chômage quasiment au plancher. La situation économique suisse s'est révélée plutôt favorable mais souffre d'un environnement de taux d'intérêt anémiques, rendant difficile la rémunération des capitaux dans le respect d'une réglementation toujours plus stricte.

Dans ce contexte, l'encaissement de primes de Vaudoise Vie a progressé de 6,5%, à CHF 280 millions, alors que le marché national affiche une croissance de 2%. Ce résultat, qui a largement dépassé nos attentes, est principalement dû aux affaires à prime unique.

Si les clients optent avant tout pour des solutions classiques, les assurances mixtes traditionnelles à primes périodiques avec des capitaux garantis en cas de vie à l'échéance évoluent de manière contrastée. Les solutions de prévoyance liée croissent de manière réjouissante à 4,5%, l'avantage fiscal l'emportant sur la faiblesse du rendement. A contrario, les solutions de prévoyance libre marquent le pas, tandis que l'intérêt pour des polices liées à des fonds de placement est marginal. Au final, la production des affaires vie à primes périodiques augmente de 0,9%, à CHF 187 millions.

Vaudoise Vie a connu une augmentation des affaires à prime unique de 19,8%, à CHF 93 millions. Dans l'environnement actuel, la rentabilité des produits d'assurances vie avec composante d'épargne garantie fait l'objet d'une attention toute particulière.

La compagnie mise sur la commercialisation des produits dits de nouvelle génération, non exposés au risque d'intérêt. A cet égard, elle a d'une part mis sur le marché une nouvelle tranche du produit à composante financière TrendValor14 pour un montant de CHF 20 millions. D'autre part, le plan de prélèvement Serenity Plan s'est définitivement imposé comme solution alternative aux rentes viagères avec un encaissement de CHF 43 millions. Ces produits ont généré une grande partie de la croissance enregistrée.

Vaudoise Vie considère actuellement toujours les produits à prime unique traditionnels générant un risque de taux d'intérêt comme étant non stratégiques. En cas d'évolution positive de la situation, la pertinence de cette position sera naturellement réévaluée. La compagnie a par ailleurs encore augmenté sa réserve pour risque de taux d'intérêt.

Quant aux indemnités versées, les prestations décès ont augmenté de 17,3%, tandis que les prestations invalidité ont diminué de 6,2%.

## Evolution des affaires directes vie

	Primes émises brutes en milliers de CHF			Prestations payées brutes en milliers de CHF		
	2014	2013	+/- %	2014	2013	+/- %
<b>Assurances individuelles</b>						
Capitaux	212'931	203'930	4,4	96'910	88'269	9,8
Rentes	64'081	55'868	14,7	53'566	51'086	4,9
Invalidité indépendante	3'421	3'533	-3,2	1'539	1'683	-8,6
<b>Total</b>	<b>280'432</b>	<b>263'330</b>	<b>6,5</b>	<b>152'015</b>	<b>141'038</b>	<b>7,8</b>

	Rachats en milliers de CHF		
Assurances individuelles	43'023	42'563	1,1
<b>Total des prestations et rachats</b>	<b>195'039</b>	<b>183'601</b>	<b>6,2</b>

	Production en milliers de CHF			Portefeuille en milliers de CHF		
	2014	2013	+/- %	2014	2013	+/- %
<b>Assurances individuelles</b>						
Capitaux	412'423	421'511	-2,2	6'489'022	6'512'888	-0,4
Rentes	34'753	33'192	4,7	657'158	645'889	1,7
Invalidité indépendante	32'061	47'948	-33,1	702'739	719'827	-2,4
<b>Total</b>	<b>479'237</b>	<b>502'651</b>	<b>-4,7</b>	<b>7'848'919</b>	<b>7'878'605</b>	<b>-0,4</b>

Les informations ci-dessus ne tiennent pas compte des chiffres Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, Vaduz (FL).

# Opérations financières

## Des résultats financiers très positifs

**La stratégie du Groupe, essentiellement basée sur des catégories de placement assurant un revenu régulier, a été poursuivie. Elle s'axe principalement sur une durée élevée et une large diversification de nos investissements. Les bons revenus des titres à revenus fixes et variables permettent l'atteinte de résultats financiers 2014 favorables.**

### Politique et activité de placement

#### Redistribution des cartes au sein des banques centrales

Les politiques monétaires des banques centrales sont restées très accommodantes dans les pays développés durant l'année 2014. Après quasi six années de «Quantitative Easing» (QE), la Réserve Fédérale Américaine (FED) a décidé en octobre 2014 d'arrêter ses achats d'actifs à long terme. Mais la Banque du Japon (BoJ) l'a remplacée en entamant une stratégie similaire, alors que la Banque Centrale Européenne (BCE) a annoncé un tel programme pour janvier 2015.

Ces différentes interventions ont eu plusieurs effets sur les marchés. Tout d'abord, les taux d'intérêt ont chuté abruptement pour atteindre un nouveau niveau plancher record. Ainsi, au 31 décembre 2013, les rendements des obligations d'Etats suisses, européens et américains à 10 ans étaient respectivement de 1,07%, 1,93% et 3,03%. A fin 2014, ces mêmes rendements se situent à 0,36% pour la Suisse, 0,54% pour l'Europe et 2,17% pour les Etats-Unis. Les politiques monétaires accommodantes ont eu aussi un effet sur les marchés des actions des pays développés qui ont continué leur hausse, de manière moins soutenue toutefois que les années précédentes et avec une volatilité accrue.

Au niveau des changes, l'arrêt du programme de rachat des dettes par la FED, annonçant un resserrement de sa politique monétaire, a eu pour conséquence une appréciation du dollar américain face à toutes les monnaies. Ce dernier s'est ainsi apprécié de 11,9% par rapport au franc suisse.

Le maintien du taux plancher minimal, fixé par la Banque Nationale Suisse (BNS), de CHF 1,20 pour EUR 1,00 a permis de conserver l'euro proche de cette limite jusqu'à fin 2014.

Nous apprendrons peu après, le 15 janvier 2015, que la BNS a décidé d'abolir ce taux plancher, ce qui aura pour conséquence l'appréciation instantanée du franc suisse d'environ 20% par rapport à l'euro et aux autres monnaies.

En 2014, les prix de l'immobilier ont continué leur ascension, mais la dynamique a été plus modeste avec des taux de croissance moindres. Pour 2015, la revalorisation des parcs immobiliers, liée à la forte baisse des taux, ainsi que l'aspect toujours attractif des biens immobiliers, seront contrebalancés par le durcissement des mesures réglementaires instaurées (volant anticyclique) et le frein à la croissance économique lié à l'abandon du taux plancher avec l'euro.

#### Un portefeuille obligataire d'excellente qualité

Eu égard à la faible rémunération des titres à revenus fixes de qualité et à notre capacité de prise de risques, nous avons continué notre mouvement de réduction de notre portefeuille obligataire et de nos prêts aux collectivités à 52,9% de nos actifs (54,5% en 2013, 59,3% en 2012 et 63,9% en 2011). Ces placements sont composés en majorité de titres d'excellente qualité, parmi lesquels 19% sont constitués de rating «AAA», 33% de rating «AA» et 35% de rating «A». Nous avons gardé une durée moyenne élevée de nos investissements pour répondre aux besoins de nos engagements d'assurances, eux aussi de longue durée. Notre exposition géographique reste principalement axée sur le marché suisse, puis sur les marchés américains et européens. Ces portefeuilles ont également une diversification sectorielle et géographique de qualité.

#### Rigueur de mise dans l'achat et la vente d'objets immobiliers

Dans un contexte de surchauffe des prix, nous avons poursuivi une politique rigoureuse dans la sélection de projets et d'achats immobiliers. Notre stratégie d'investissement, axée sur le long terme, d'une part privilégie la situation et la qualité des objets étudiés et vise d'autre part des loyers suffisants pour atteindre les rendements espérés; ces deux objectifs ont rarement pu être satisfaits dans nos analyses, à cause du prix des projets jugés en grande majorité surfacts. Notre activité s'est ainsi concentrée sur les importants projets en cours. En 2014, nous avons livré 87 appartements, 6400 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales et administratives et démarré trois nouveaux chantiers de construction dont un en Suisse alémanique et deux en Suisse romande.

### Les prêts hypothécaires poursuivent leur croissance

Nous considérons les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs nous permettant de diversifier nos investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de notre stratégie de conseil global auprès de notre clientèle. C'est en 2010 que nous avons décidé de redynamiser notre offre et notre positionnement en produits hypothécaires. Nous avons poursuivi cette stratégie, si bien que leur part dans l'allocation globale de nos actifs est passée à 5,5%, contre 4,6% à fin 2013, conformément à nos objectifs quantitatifs et qualitatifs.

### Réduction des risques sur les titres à revenus variables

Cette classe d'actifs est principalement constituée d'actions et d'investissements alternatifs.

Même si en pourcentage par rapport à 2013 la part des actions a augmenté, notre exposition nette est plus faible que l'année précédente à cause du renforcement de notre stratégie de protection (via des produits dérivés). Notre portefeuille d'actions s'axe principalement sur une gestion passive (indicielle), afin de minimiser les frais de gestion, et se compose de 40% en actions suisses et de 60% en actions étrangères.

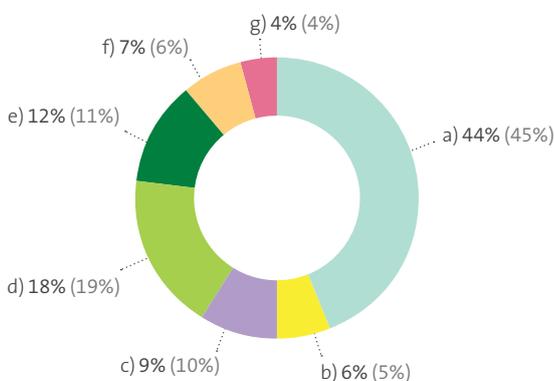
En 2010, un portefeuille de placements alternatifs diversifiés a été constitué sur mesure, par la mise sur pied de notre propre fonds de «Hedge Funds», dont la gestion est déléguée à une entreprise spécialisée dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par nos experts internes. Une SICAV luxembourgeoise a été créée en 2014 afin d'accroître la qualité de gestion et de gouvernance de nos investissements alternatifs. La part de ces investissements, «Hedge Funds» et «Private Equity», s'est accrue de 5,5% en 2013 à 6,7% en 2014.

En tenant compte en outre des autres titres à revenus variables détenus à long terme, des participations et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 23,2% de l'ensemble des placements à fin 2014, contre 21,6% une année auparavant.

### Risque de change sous contrôle

Nous considérons que les risques de change sont mal rémunérés et avons en conséquence maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir plus de 80% de notre exposition globale en monnaies étrangères et plus de 85% dans les économies développées.

### Allocation des actifs au 31.12.2014



- a) Obligations et autres titres à revenus fixes
- b) Prêts hypothécaires
- c) Prêts aux collectivités
- d) Immobilier
- e) Actions
- f) Alternatifs
- g) Autres titres à revenus variables

Nous avons aussi démarré à Lausanne deux chantiers de densification et rénovation lourde d'immeubles dont la macro et la micro-situation sont jugées excellentes.

Dans un marché immobilier suisse offrant toujours un rendement nettement plus élevé que les placements en revenus fixes, nous avons profité de la forte demande des investisseurs institutionnels pour mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité de notre parc existant en procédant à des ventes ponctuelles d'objets ne correspondant plus à nos critères. Ainsi, après avoir procédé à un rating et à une analyse approfondie des objets de notre parc immobilier, nous avons mis sur le marché onze immeubles et réalisé des ventes pour un montant de CHF 60,2 millions.

La valeur de notre parc atteint ainsi CHF 1,22 milliard (CHF 1,25 milliard en 2013), de sorte que la part de l'immobilier s'élève à 18,3% (19,2% en 2013).

### Résultat des placements

Lors de l'exercice 2014, à la suite de la vente de Valorlife, le volume de nos placements a diminué de CHF 4'177,4 millions à CHF 6'874,7 millions. Hors placements pour le compte et au risque du souscripteur, cette évolution est positive de CHF 117,3 millions à CHF 6'652,9 millions.

Nos produits courants sur les placements n'ont que légèrement diminué en 2014 de CHF 3,3 millions à CHF 181,1 millions, ceci malgré les ventes immobilières et l'importante baisse des taux des placements à revenus fixes. Le rendement de nos placements<sup>1)</sup>, selon notre compte de résultat, s'élève toutefois à 3,2% en 2014 contre 3,0% en 2013. Cette évolution positive provient essentiellement d'un meilleur résultat que l'année précédente de la gestion des risques de change, en lien avec l'appréciation du dollar américain.

La performance nette de nos placements en valeur de marché<sup>2)</sup> s'élève à 7,8% (1,2% en 2013). Additionnée à la très bonne performance des actions, la baisse des taux d'intérêt a en effet eu un impact positif sur la valorisation de nos titres obligataires, d'où cette excellente performance 2014. Rappelons toutefois que la baisse des taux d'intérêt augmente également la valorisation de nos engagements aux passifs en valeur économique et que cette surperformance des investissements est là pour la couvrir.

<sup>1)</sup> Rendement net, au compte de profits et pertes, sur la base de l'investissement moyen, incluant les résultats sur change, sans les résultats pour le compte et au risque du souscripteur, sans la variation des plus-values non réalisées sur titres (actions, investissements alternatifs, immobilier) et sans les plus ou moins-values non réalisées sur obligations (valorisées au coût amorti).

<sup>2)</sup> Performance nette, en valeur de marché, sur la base de l'investissement moyen, y compris la variation des plus-values non réalisées sur titres (actions, investissements alternatifs, immobilier), y compris les plus ou moins-values non réalisées sur obligations et les différences de change, sans les résultats pour le compte et au risque du souscripteur.

### Fonds propres et solvabilité

#### Des fonds propres en croissance de plus de 13,2%, une marge de solvabilité 1 au plus haut et un SST confortable

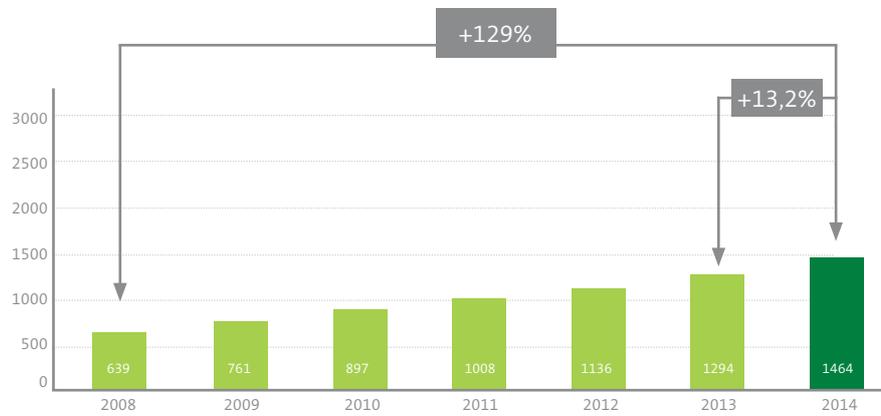
Nos fonds propres, avant répartition des bénéfices, s'élèvent à CHF 1'464,1 millions en augmentation de CHF 170,3 millions par rapport à 2013. Le rendement des fonds propres s'établit, lui, à 11,1%, contre 10,4% en 2013.

La structure de notre Groupe nous incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres.

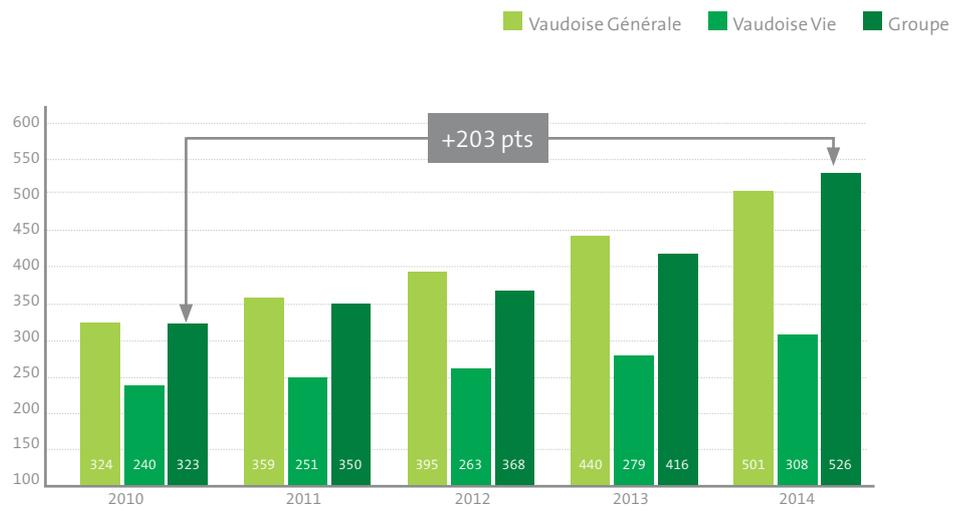
Notre taux de solvabilité 1 est parmi les plus élevés des assureurs suisses. A la suite de la vente de Valorlife notamment, la solvabilité 1 du Groupe bondit à 526% contre 416% en 2013 et dépasse très largement les valeurs requises par les autorités de surveillance. De même, notre Groupe affiche une capacité à supporter les risques, mesurée selon le Test Suisse de Solvabilité (SST), bien supérieure au taux de couverture requis.

Cette marge de manœuvre importante nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité et de tirer profit des opportunités des marchés financiers et d'assurances.

**Fonds propres consolidés**  
(en millions de CHF)



**Taux de solvabilité 1**  
(en %)



# Joël Tettamanti

Formé à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), Joël Tettamanti (\*1977) a été lauréat, entre autres, de la bourse de la Fondation Leenaards en 2005. La *Photo-stiftung* de Winterthour lui a consacré une importante exposition au printemps 2009, et celle-ci a été reprise en 2010 par Pierre Keller dans le cadre de l'Elac, Espace d'art contemporain de l'ECAL.

Phillips de Pury & Company Art Auction à Londres présente régulièrement ses photographies. Par ailleurs, la commune de Davos lui a confié un travail de recherche sur la dynamique et l'identité du lieu, notamment autour du World Economic Forum (publication en 2011). Il participe aux principales manifestations internationales dans le domaine de la photographie contemporaine.

Plusieurs grandes entreprises lui ont commandé des reportages comme Pilatus, Victorinox, Clariant, et il collabore régulièrement avec des revues prestigieuses telles que *Wallpaper*.

Joël Tettamanti appartient à la mouvance du réalisme photographique contemporain. Entre recherches formelles et préoccupations documentaires, il photographie, de série en série, des sites urbains comme des paysages en recherchant un rendu de la lumière tout à fait singulier. Ces recherches génèrent un climat d'étrangeté, voire ajoutent une dimension poétique à son travail.







Pour la série *La Vaudoise*, il s'est imprégné des points forts de l'architecture de Jean Tschumi: la modernité des structures des façades, la typologie des différents escaliers, la mise en couleurs des parois, le dialogue subtil entre les éléments en béton et ceux en métal, et l'ambiance très aérienne entre les différents étages.

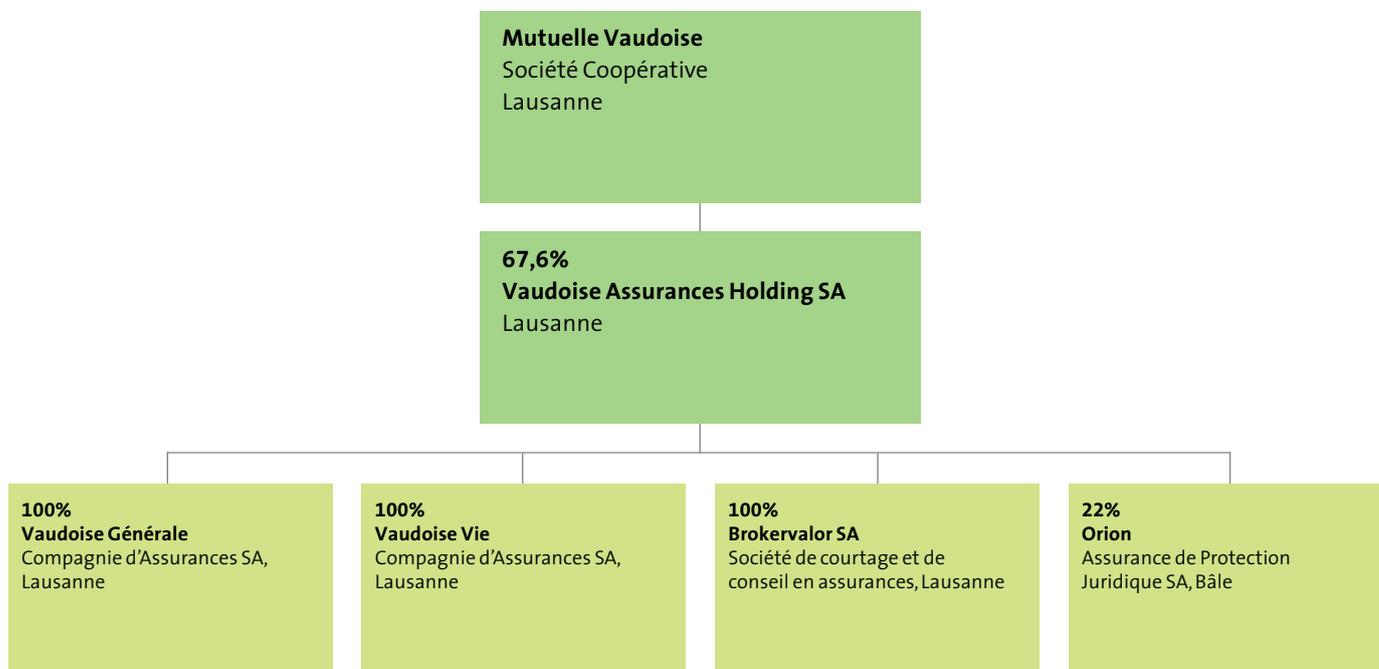
Il a aussi saisi des lieux plus incongrus comme la salle du courrier et a également rendu un hommage aux interventions artistiques conçues en 1956 déjà, telles que la céramique de J.-F. Liègme sur la terrasse et la peinture murale de J. Berger.

Sur le plan technique, il travaille avec une chambre photographique nécessitant un long temps de pause, ce qui lui permet de capturer des effets lumineux particuliers qui mettent encore davantage en valeur la géométrie des constructions, comme les contrastes des formes et des couleurs.



**Joël Tettamanti**  
*Sans titre*, de la série *La Vaudoise*, 2010  
Impression Lambda sur aluminium

# Gouvernance d'entreprise



Vaudoise Assurances Holding SA, dont le siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

## 1. Structure du Groupe et actionariat

### 1.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participation dont les actions nominatives B sont cotées à la bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2014 atteint CHF 1'315'643'925.–. La société détient quatre filiales entrant dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA ainsi que Brokervalor SA, toutes trois établies en Suisse. Quant à Orion, société détenue à hauteur de 22% du capital, elle entre dans le périmètre de consolidation selon le principe de mise en équivalence. Aucune des filiales de Vaudoise Assurances Holding SA n'est cotée.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions des deux sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale et CHF 100 millions pour Vaudoise Vie. Les résultats et situations patrimoniales de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie sont résumés en pages 92 à 95. Brokervalor SA est une société dédiée au courtage et au conseil en assurances. Son capital-actions, entièrement détenu par Vaudoise Assurances Holding SA, s'élève à CHF 250'000.–. La société n'a pas encore déployé d'activité à ce jour.

Orion est une assurance de protection juridique dont le siège est à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA. En 2014, le volume de primes a augmenté de 7,7% pour atteindre CHF 47,1 millions. Le principal facteur de croissance est la performance de distribution des services externes des deux actionnaires. Le ratio combiné demeure à un niveau très favorable (85,8%). Grâce au renforcement des forces de vente, Orion a posé les bases d'une croissance rentable. En 2014, Orion propose le service supplémentaire Orionline grâce auquel les clients privés de la Vaudoise ont la possibilité d'obtenir des conseils juridiques par téléphone.

### 1.2. Actionnaire important

Au 31 décembre 2014, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6% du capital et 91,2% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 96 à 103. Il n'y a pas eu d'annonce de participation au sens de la réglementation boursière en 2014.

### 1.3. Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a pas de participation croisée dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

## 2. Structure du capital

### 2.1. Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

### 2.2. Capital autorisé et conditionnel

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de capital autorisé ni de capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

### 2.3. Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à des modifications du capital au cours des trois derniers exercices.

### 2.4. Actions et bons de participation

Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

### 2.5. Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission de bons de jouissance.

### 2.6. Restrictions de transfert et inscriptions de « nomines »

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert, respectivement d'inscription de « nomines ».

### 2.7. Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission d'emprunts convertibles ou d'options ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

# Membres du conseil d'administration au 31 décembre 2014



## Paul-André Sanglard

**Président, membre non exécutif**

Nationalité suisse, né le 8 octobre 1950, domicilié à Porrentruy

**Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**

1994–2015

**Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**

1994–2015

**Formation**

Docteur ès sciences économiques

**Activité actuelle**

Économiste indépendant, administrateur de sociétés

**Activités antérieures**

2008–2013, administrateur de la société Helvea SA, Genève  
2002–2009, administrateur, puis président du conseil de  
British American Tobacco Switzerland SA, Boncourt  
1984–1989, membre du conseil de direction du  
World Economic Forum, Genève  
1983–1995, chargé de cours à l'Université de Genève  
1979–1984, chef de la Trésorerie générale du canton du Jura

**Autres activités et groupements d'intérêt**

dès 2014, administrateur de Société Générale Private Banking (Suisse) SA, Genève  
dès 2014, administrateur de de Pury Pictet Turrettini & Cie SA, Genève  
dès 2009, membre du comité de placement de la Chaîne du Bonheur, Genève  
dès 2009, administrateur de QNB Banque Privée (Suisse) SA, Genève  
dès 2008, administrateur d'Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) SA,  
Genève  
dès 2005, administrateur de TSM Compagnie d'Assurances Transports,  
La Chaux-de-Fonds  
dès 2002, administrateur de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne  
dès 1999, président du conseil de Ophthalmology Network Organization, Genève  
dès 1996, président du conseil de la Banque Cantonale du Jura, Porrentruy



## Chantal Balet Emery

**Vice-Présidente, membre non exécutif**

Nationalité suisse, née le 7 juin 1952, domiciliée à Grimisuat

**Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**

2000–2015

**Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**

2000–2017

**Formation**

Avocate et notaire

**Activité actuelle**

Associée au Cabinet FBLA Fasel, Balet Loretan, d'Arenberg  
cabinet conseils à Genève, Lausanne et Sion

**Activités antérieures**

2008–2010, administratrice de Solvis SA, Bâle  
2006–2009, administratrice de l'Hospice général, Genève  
2000–2008, membre de la direction et responsable romande  
d'économiesuisse  
1998–2002, secrétaire de l'Union des industriels valaisans  
1994–2000, secrétaire romande de la Société pour le  
Développement de l'Economie Suisse (SDES), Genève  
1993–1994, juge suppléante au Tribunal Cantonal du Valais  
1984–1994, avocate et notaire indépendante, Martigny

**Autres activités et groupements d'intérêt**

dès 2013, administratrice d'Implemia SA, Dietlikon  
dès 2013, administratrice d'OLF SA, Corminboeuf  
dès 2009, administratrice de la Banque Cantonale du Valais, Sion  
dès 2006, administratrice de Robert Gilliard SA Vins, Sion  
dès 2005, membre du conseil de la Fondation Leenaards, Lausanne



## Javier Fernandez-Cid

**Administrateur, membre non exécutif**  
Nationalité espagnole, né le 10 janvier 1956, domicilié à Majadahonda (Espagne)

**Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**  
2012–2015

**Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**  
2012–2015

**Formation**  
Licence en droit

**Activité actuelle**  
Président de Mapfre Internacional, Madrid

**Activités antérieures**  
2006–2008, directeur général développement d'affaires, Mapfre Re, Madrid  
2009–2011, administrateur délégué, Mapfre Internacional, Madrid  
2006–2009, administrateur/directeur général, Mapfre Internacional, Madrid  
2000–2006, président & CEO, Mapfre Reinsurance Corporation, NJ, USA  
1994–2000, sous-directeur général adjoint, Mapfre Re, Madrid

**Autres activités et groupements d'intérêt**  
dès 2011, président de Mapfre USA  
dès 2011, administrateur, Mapfre Insular, Philippines  
dès 2008, administrateur, Middlesea Insurance, Malte



## Etienne Jornod

**Administrateur, membre non exécutif**  
Nationalité suisse, né le 6 janvier 1953, domicilié à Muri b. Bern

**Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**  
2012–2015

**Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**  
2012–2017

**Formation**  
Licence en sciences économiques HEC

**Activité actuelle**  
Président exécutif, Galenica SA, Berne

**Activités antérieures**  
2008–2009, administrateur, Publigroupe, Lausanne  
2000–2008, administrateur, Alliance UniChem, Angleterre  
1998–2005, administrateur, président dès 2000, BG Ingénieurs, Lausanne  
1996–2003, administrateur, Groupe Bon Appétit, Zurich  
1995–1996, COO, chief operational officer, Galenica SA, Berne  
1984–1995, direction de sociétés du Groupe Galenica, Galenica SA, Berne

**Autres activités et groupements d'intérêt**  
dès 2013, président, NZZ Mediengruppe, Zurich  
dès 2008, administrateur, Alliance Boots, Angleterre



## Peter Kofmel

### Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse, né le 16 septembre 1956, domicilié à Berne

### Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

1999–2015

### Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

1999–2017

### Formation

Avocat et notaire

### Activité actuelle

Consultant indépendant

### Activités antérieures

2005–2012, administrateur de Gsponer Consulting Group SA, Binningen

1985–2004, consultant d'entreprises, BDO Visura

1995–2003, conseiller national

### Autres activités et groupements d'intérêt

dès 2014, président du conseil d'administration de Lanco SA, Bellach/SO

dès 2010, président du conseil d'administration de la coopérative ABZ, Spiez

dès 2009, président du conseil, GVFI Europe B.V, Rotterdam

dès 2009, président du conseil, Myon B.V, Rotterdam

dès 2009, président du conseil, switchplus sa, Zurich

dès 2007, président de l'Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants

d'Entreprises (ISADE), Berne

dès 2006, vice-président du conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz

dès 2002, membre du comité exécutif du conseil de la fondation SWITCH

dès 1998, président du conseil de GVFI International SA, Bâle



## Jean-Philippe Rochat

### Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse, né le 11 novembre 1957, domicilié à Epalinges

### Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2009–2015

### Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

2009–2015

### Formation

Avocat

### Activité actuelle

Avocat associé, Etude Carrard & Associés

### Activités antérieures

1987–1989, avocat, Etude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés, Genève

1985–1987, stage d'avocat, Genève

1984–1985, réviseur assistant, Fidinter SA, Lausanne

1981–1984, juriste, Publicitas SA, Lausanne, Berne et Bâle

### Autres activités et groupements d'intérêt

dès 2006, administrateur, Vetropack Holding SA, Saint-Prex

dès 2005, administrateur, PKB Privatbank SA, Lugano

dès 2005, administrateur, Casino de Montreux SA, Montreux

dès 2004, vice-président, Swiss Ski, Muri b. Bern

dès 2003, président de MCH Beaulieu Lausanne SA, Lausanne

dès 1999, administrateur, La Foncière – Investissements Fonciers SA, Lausanne

Membre du conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de

l'industrie (CVCI), Lausanne

Consul honoraire de Finlande à Lausanne



## Jean-Pierre Steiner

### **Administrateur, membre non exécutif**

Nationalité suisse, né le 27 juin 1948, domicilié à Corseaux

### **Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**

2009–2015

### **Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**

2009–2015

### **Formation**

Master en sciences actuarielles, Master en sciences économiques, gestion d'entreprise et expert fédéral en assurances de pension

### **Activité actuelle**

Administrateur indépendant

### **Activités antérieures**

2010–2011, administrateur, Nestlé Capital Advisers SA, Vevey  
2007–2010, chairman, Nestlé Capital Management Ltd, Londres  
2002–2010, administrateur, Intercona Re SA, Cham  
1993–2010, membre du conseil du Fonds de Pensions, Nestlé, Vevey  
1985–2010, Corp. Pension Director Nestlé et CEO, Nestlé Capital Advisers SA  
1982–1984, ass. Trésorier, Nestlé USA  
1972–1981, actuaire, Nestlé, Vevey  
1969–1972, actuaire, La Suisse Assurances

### **Autres activités et groupements d'intérêt**

dès 2010, administrateur, Unigestion, Genève  
dès 2010, membre du comité d'investissement de la BRI, Bâle  
dès 2010, membre de la Commission des finances  
et dès 2012 du conseil de la Fondation Leenaards, Lausanne  
dès les années 1990, membre du comité d'investissement du Fonds de pension IBM (Suisse)

### 3. Conseil d'administration

#### 3.1. Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Ils sont présentés aux pages 32 à 35. La composition du conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

Aucun administrateur non exécutif n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. Aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années.

#### 3.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du conseil figurent aux pages 32 à 35.

#### 3.3. Election et durée du mandat

A compter de l'assemblée générale 2014, le président, les administrateurs et les membres du comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement, en application de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ci-après ORAb). Les statuts de la société seront modifiés lors de l'assemblée générale ordinaire 2015 et préciseront le nombre de fonctions admises pour les administrateurs. Pour les autres sociétés du Groupe, les administrateurs sont élus par l'assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans. Cette limitation vaut également pour les mandats de Vaudoise Assurances Holding SA. Lors des assemblées générales 2014 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, les mandats de Mme Chantal Balet Emery et MM. Etienne Jornod et Peter Kofmel ont été renouvelés pour trois ans. Les mandats de MM. Paul-André Sanglard, Javier Fernandez-Cid, Jean-Philippe Rochat et Jean-Pierre Steiner arrivent à échéance lors des assemblées générales 2015 de ces trois sociétés. Tous acceptent une réélection.

#### 3.4. Organisation interne au 31.12.2014

##### Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'assemblée générale ordinaire, le conseil désigne son président (sauf le conseil de Vaudoise Assurances Holding SA dont le président est élu par l'assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Mme Nathalie Follonier-Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le conseil d'administration a institué trois comités chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités.

##### Méthode de travail

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement sept fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO), le directeur général adjoint responsable du secteur Assurances (COO) et le directeur général adjoint responsable du secteur Finances (CFO) sont en principe présents à chaque

séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la direction ou d'autres cadres sont invités. Le conseil reçoit les procès-verbaux des séances des comités.

Les préavis, propositions et rapports d'activité des comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du conseil. En 2014, le conseil d'administration a siégé à huit reprises.

##### Comités du conseil d'administration

###### Comité d'audit et des risques

Le comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en oeuvre du plan d'actions découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du directeur général, du COO et du CFO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et de la secrétaire du conseil. Le président du conseil est invité aux séances. En 2014, le comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

###### Comité de rémunérations

Les membres du comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'assemblée générale. La composition et les compétences du comité seront définies dans le projet de statuts soumis à l'assemblée générale ordinaire de mai 2015.

Le comité de rémunérations assiste le conseil pour toute question en relation avec l'organisation et le personnel du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du conseil ainsi que pour le directeur général et les membres de la direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du directeur général, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des conseils. Il examine les propositions du directeur général pour la sélection et l'engagement des membres de la direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le comité examine et propose le système d'indemnités du conseil. Il prépare les propositions soumises par le conseil à l'assemblée générale en matière de rémunérations des membres du conseil d'administration, du directeur général et des membres de la direction.

Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations du personnel du Groupe. Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du conseil et le directeur général sont invités aux séances. Le comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2014, il a siégé à quatre reprises.

### Comité d'investissement

Le comité évalue la stratégie d'investissements proposée par la direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au conseil. Sur délégation du conseil, le comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité est composé de deux membres du conseil et de deux conseillers externes, nommés par le conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissements. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du comité. En 2014, il s'agissait de MM. Eric Breval, directeur des Fonds de compensation AVS, à Genève, et René Sieber, directeur et membre du conseil de Dynagest, à Genève. Le directeur général, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du conseil y est invité. Le comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2014, il s'est réuni à quatre reprises.

### 3.5. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placements. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissements et du budget. Il donne son préavis sur la politique salariale et la rémunération de ses membres, du directeur général et des membres de la direction ainsi que sur la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la direction. Le directeur général est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissements. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

### 3.6. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

#### Reporting au conseil d'administration

Le conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le directeur général, le COO et le CFO.

Le conseil, le directeur général et la direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le directeur général, le COO et le CFO ainsi que les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du comité d'audit et des risques. Le directeur général, le CFO et le CIO participent aux séances du comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le conseil peut, par l'intermédiaire du comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la direction. En principe, le directeur général en est informé au préalable.

#### Système de contrôle interne et gestion des risques

Le conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités, la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

	Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement
<b>Paul-André Sanglard,</b> Président du conseil, invité permanent aux trois comités du conseil	•			
<b>Chantal Balet Emery,</b> Vice-présidente du conseil, membre du comité de rémunérations	•		•	
<b>Javier Fernandez-Cid,</b> Membre du conseil, membre du comité d'audit et des risques	•	•		
<b>Etienne Jornod,</b> Membre du conseil, membre du comité de rémunérations	•		•	
<b>Peter Kofmel,</b> Membre du conseil, président du comité d'audit et des risques, membre du comité d'investissement	•	•		•
<b>Jean-Philippe Rochat,</b> Membre du conseil, président du comité de rémunérations, membre du comité d'audit et des risques	•	•	•	
<b>Jean-Pierre Steiner,</b> Membre du conseil, président du comité d'investissement	•			•

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation du personnel dans son ensemble. Les fonctions de contrôle suivantes assistent le conseil d'administration, respectivement la direction:

**L'audit interne** contrôle, sur mandat du conseil d'administration ou du comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'attention de l'organe externe de révision et du comité d'audit et des risques. L'audit interne est rattaché au conseil d'administration.

**Le contrôle de gestion** fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

**L'actuaire responsable** s'assure que la marge de solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées sont adéquates et que les provisions techniques constituées sont suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le directeur général. L'actuaire responsable établit périodiquement un rapport à l'intention de la direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport SST (Swiss Solvency Test).

**Le comité de gestion des risques d'entreprise (comité ERM)** assiste la direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le comité est composé du responsable de la gestion des risques (CRO) et de son adjoint, de l'actuaire responsable, du responsable du contrôle de gestion, du Compliance Officer Groupe et des responsables de l'audit interne. Ces derniers n'ont pas de compétence décisionnelle dans ce comité. Leur présence a un but prioritairement informatif et vise à assurer une bonne coordination entre les entités. Par la mise en place d'un cadre approprié, le comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- *risques d'assurances*: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- *risques financiers*: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- *risques opérationnels*: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- *risques stratégiques et globaux*: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

Le comité de gestion des risques d'entreprise contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il fournit chaque année à la direction un rapport sur l'évolution des risques principaux. Cette dernière est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actif/passif et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

**Le comité ALM (Asset Liability Management)** a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

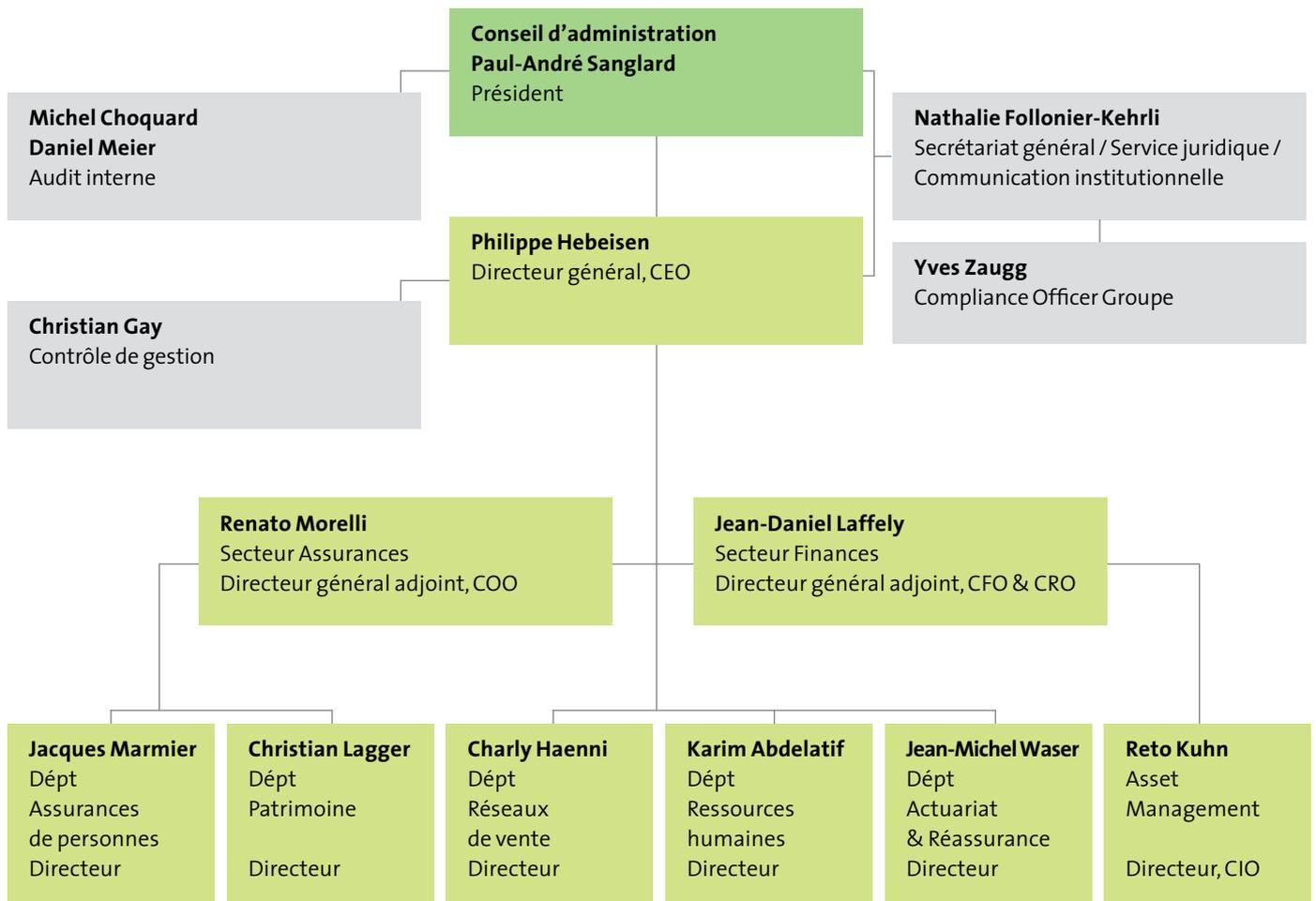
Il est composé de l'actuaire responsable, du CFO/CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que des responsables de l'actuariat vie et non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

**L'Investment controlling** est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placements et des processus de placements. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placements, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placements et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

**Le Compliance Officer Groupe** veille à l'application des règles internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le comité Compliance qui réunit des répondants de chaque entité du Groupe et les compliance officers chargés de mettre en place et contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'Organisme d'Autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné.

**L'organe de révision externe** établit à l'intention du conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il atteste la conformité des comptes aux assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunération. Il atteste en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

# Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2014



Membres du Comité de direction

# Membres de la direction au 31 décembre 2014

## **Philippe Hebeisen,**

### **1955, suisse, Directeur général, CEO**

Philippe Hebeisen a étudié le droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. En 1983, il occupe le poste de secrétaire général adjoint de l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich. En 1986, il rejoint la Genevoise Assurances où il exerce la fonction de secrétaire général, avant de se voir confier la responsabilité du département Clientèle privée, dès 1992, en qualité de membre du comité de direction. En 1999, il reçoit la mission de créer le département Entreprises au sein du Groupe Vaudoise Assurances, avec rang de directeur, avant de reprendre la direction du département Marketing & Réseaux, dès 2004. En 2009, le conseil d'administration lui confie la tête de la nouvelle direction et le nomme directeur général et CEO. Parallèlement à cette activité, il est président du conseil de Valorlife de 2011 à 2014, administrateur d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA depuis 2010, administrateur de Mapfre Re (Madrid) et membre du Comité de l'ASA depuis 2009.

## **Renato Morelli,**

### **1966, suisse, Directeur général adjoint, responsable du secteur Assurances, COO**

Renato Morelli a étudié les mathématiques à l'Ecole Polytechnique de Zurich où il a obtenu son diplôme. En 1992, il rejoint AIG Life (Switzerland) dont il devient membre de la direction, responsable de l'actuariat et de la réassurance. En 2000, il prend la direction de Valorlife, fonction qu'il exerce durant quatre ans. En 2004, il se voit confier la responsabilité du département Private au sein du Groupe, avec rang de directeur adjoint. En 2005, il est nommé administrateur délégué de Valorlife. Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, il devient membre de la direction de la Vaudoise Assurances. En 2009, il est nommé directeur général adjoint, responsable du département Assurances qui deviendra le secteur Assurances en 2012. Il est par ailleurs membre du Comité Vie de l'ASA.

## **Jean-Daniel Laffely,**

### **1965, suisse, Directeur général adjoint, responsable du secteur Finances, CFO & CRO**

Jean-Daniel Laffely est licencié en sciences économiques de l'Université de Lausanne. Son parcours professionnel démarre en 1989, à la Suisse Assurances en tant que collaborateur de la division technique et administration. En 1991, il est d'abord nommé responsable du service de réassurance et coassurance non-vie, puis en 2002, responsable, au sein du département Actuariat,

de la division Boucllement/reporting et réassurance vie et non-vie et membre de la direction. En 2006, il rejoint la Vaudoise où il est nommé Chief Risk Officer (CRO). Parallèlement à cette fonction, il devient responsable régional au Tessin en 2007. Le 1<sup>er</sup> octobre 2008, il reprend le département Réseaux de vente, puis prend, en juin 2009, la responsabilité du département Finances et Placements qui devient le secteur Finances en 2012. Cette même année il est promu directeur général adjoint.

## **Karim Abdelatif,**

### **1968, français, Directeur, responsable du dépt Ressources humaines**

Karim Abdelatif a suivi des études en sciences économiques et en sociologie complétées en 1992 par un master en gestion des ressources humaines de l'Université de Paris 2. En 1993, il est engagé au sein d'une filiale du groupe Bouygues Construction comme responsable des relations écoles et universités avant de prendre une fonction de responsable ressources humaines. En 2000, il rejoint Losinger Construction comme directeur adjoint en charge du Développement des Ressources humaines. En 2004, il est promu directeur RH et Communication et entre au comité de direction. En 2009, il change de secteur d'activité en rejoignant comme DRH, NovImmune, une société de biotechnologies genevoise. En avril 2013, il rejoint la Vaudoise comme directeur adjoint en charge du département Ressources humaines. En mai 2014, il intègre le comité de direction en qualité de directeur Ressources humaines.

## **Charly Haenni,**

### **1956, suisse, Directeur, responsable du dépt Réseaux de vente**

Charly Haenni est titulaire d'un CFC d'employé de commerce. Il entre à la Vaudoise en 1978 en tant que gestionnaire de production. Puis en 1982, il rejoint la Nationale Suisse où il passe de conseiller en clientèle à agent principal. En 1995, il revient à la Vaudoise en tant qu'agent général adjoint. En 1998, il est désigné agent général à Payerne et, en 2004, il est nommé responsable régional. Cinq ans plus tard, en 2009, Charly Haenni est appelé au Siècle pour conduire le département Réseaux de vente.

### **Reto Kuhn,**

#### **1964, suisse, Directeur, responsable Asset Management, CIO**

Reto Kuhn dispose d'une licence en sciences économiques de l'Université de Zurich. Après avoir intégré le monde professionnel par l'Asset Management d'Helvetia Assurances, il prend la direction, entre 1995 et 2001, de la caisse de pension des pilotes Swissair. Par la suite, il cofonde PFS Pension Services SA, qu'il dirige jusqu'en 2007 en tant que CEO. Puis, il devient responsable des investissements alternatifs auprès de SAM Sustainable Asset Management SA. Reto Kuhn est Chief Investment Officer (CIO) de la Vaudoise Assurances depuis janvier 2010.

### **Christian Lager,**

#### **1963, suisse, Directeur, responsable du dépt Patrimoine**

Christian Lager est titulaire d'un diplôme fédéral en assurances. Après un apprentissage à la Neuchâteloise dans les assurances transport, il rejoint la Bâloise Assurance en 1981. Il occupera différentes fonctions dans les agences de Winterthur, Zürich et Lucerne puis à l'agence de Morges fin 1984. En 1986, il rejoint la Suisse Assurances en qualité de spécialiste sinistres Choses. En 1991, en plus de sa fonction de responsable des sinistres Choses, il devient responsable du service Administration sinistres. En 1998, il devient responsable adjoint de la division Production et souscription. En 2000, il est nommé responsable du département Patrimoine et membre du comité de direction. En 2005, il rejoint la Vaudoise et prend la responsabilité de la division Courtage en 2007. Il accède au poste de responsable du département Patrimoine en qualité de directeur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### **Jacques Marmier,**

#### **1963, suisse, Directeur, responsable du dépt Assurances de personnes**

Jacques Marmier débute sa carrière auprès de la compagnie lausannoise la Suisse Assurances. D'apprenti il passe gestionnaire avant d'être promu responsable de la gestion des contrats vie individuelle. Cette nomination intervient en 1987, peu après l'obtention de son diplôme fédéral d'assurances. En 1996, il entre à la Vaudoise et prend la tête du service de gestion des contrats vie individuelle. Deux ans plus tard, en 1998, il est promu chef de la division Vie individuelle pour reprendre en 2007, la gestion de la filiale Valorlife. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, il est responsable du département Assurances de personnes en qualité de directeur.

### **Jean-Michel Waser,**

#### **1955, suisse, Directeur, responsable du dépt Actuariat et Réassurance**

Jean-Michel Waser a suivi des études de mathématiques, puis de sciences actuarielles à l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. Il rejoint le Groupe Vaudoise Assurances en 1979. Durant sa carrière, il a exercé différentes fonctions d'actuaire et de responsable de ligne dans les domaines des assurances vie individuelle et collective et des assurances de personnes non-vie. En 2004, il est nommé Directeur et entre au comité de direction en tant qu'actuaire responsable du Groupe. Jean-Michel Waser est membre de l'Association Suisse des Actuaires, section ASA.

# Membres de la direction au 31 décembre 2014



**Charly Haenni**  
Directeur  
Dépt Réseaux  
de vente

**Karim Abdelatif**  
Directeur  
Dépt Ressources  
humaines

**Reto Kuhn**  
Directeur, CIO  
Asset  
Management

**Jean-Michel Waser**  
Directeur  
Dépt Actuariat  
& Réassurance

**Philippe Hebeisen**  
Directeur général, CEO



**Jean-Daniel Laffely**  
Directeur général  
adjoint, CFO & CRO  
Secteur Finances

**Jacques Marmier**  
Directeur  
Dépt Assurances  
de personnes

**Nathalie Follonier-  
Kehrlî\***  
Secrétaire générale

**Christian Lager**  
Directeur  
Dépt Patrimoine

**Renato Morelli**  
Directeur général  
adjoint, COO  
Secteur Assurances

\*n'est pas membre du Comité de direction

## 4. Direction

### 4.1. Membres de la direction

Les membres de la direction sont présentés aux pages 40 à 43.

### 4.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la direction sont mentionnés aux pages 40 et 41.

Les statuts de la société seront modifiés lors de l'assemblée générale ordinaire 2015 et préciseront le nombre de fonctions admises pour les membres de la direction.

### 4.3. Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

## 5. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

### 5.1. Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le conseil d'administration. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'assemblée générale.

### 5.2. Quorums statutaires

L'assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels la détermination est fonction de la valeur nominale.

### 5.3. Convocation à l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 et 700 CO). Conformément aux statuts, elle est faite par une publication dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC) 20 jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le conseil d'administration reçoivent une convocation à l'assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel. Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux assemblées générales y sont aussi répertoriés [[www.vaudoise.ch/fr/notre-groupe](http://www.vaudoise.ch/fr/notre-groupe)].

### 5.4. Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant au minimum une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La demande écrite doit parvenir au conseil d'administration 25 jours avant la date de l'assemblée générale.

## 5.5. Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le conseil d'administration, jusqu'à celle de l'assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société SIX SAG AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

## 6. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesure de défense.

## 7. Organe de révision

La révision des comptes des sociétés actives du Groupe est confiée à KPMG SA, Lausanne. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

### 7.1. Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours	12.05.2014
Entrée en fonction du responsable de la révision	07.05.2013

### 7.2. Honoraires de révision

Il appartient au comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le conseil d'administration.

Honoraires facturés durant l'exercice 2014	CHF 536'000.–
--	---------------

### 7.3. Honoraires supplémentaires

Honoraires facturés durant l'exercice 2014 pour des mandats de conseils fiscaux	CHF 19'800.–
---	--------------

### 7.4. Instruments d'information sur la révision externe

Le comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'actions qui en découle. En 2014, le comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du comité d'audit et des risques sont transmis au conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du conseil. Chaque membre du conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

## 8. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise Assurances informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaborateurs et ses clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique «Notre Groupe» du site [www.vaudoise.ch](http://www.vaudoise.ch) fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles.

### Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

### Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'avoir une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles [[www.vaudoise.ch/fr/notre-groupe/news-et-media/news-par-courriel](http://www.vaudoise.ch/fr/notre-groupe/news-et-media/news-par-courriel)].

### Informations en vue des assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision:

- la date de l'assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse.

## Personnes de contact

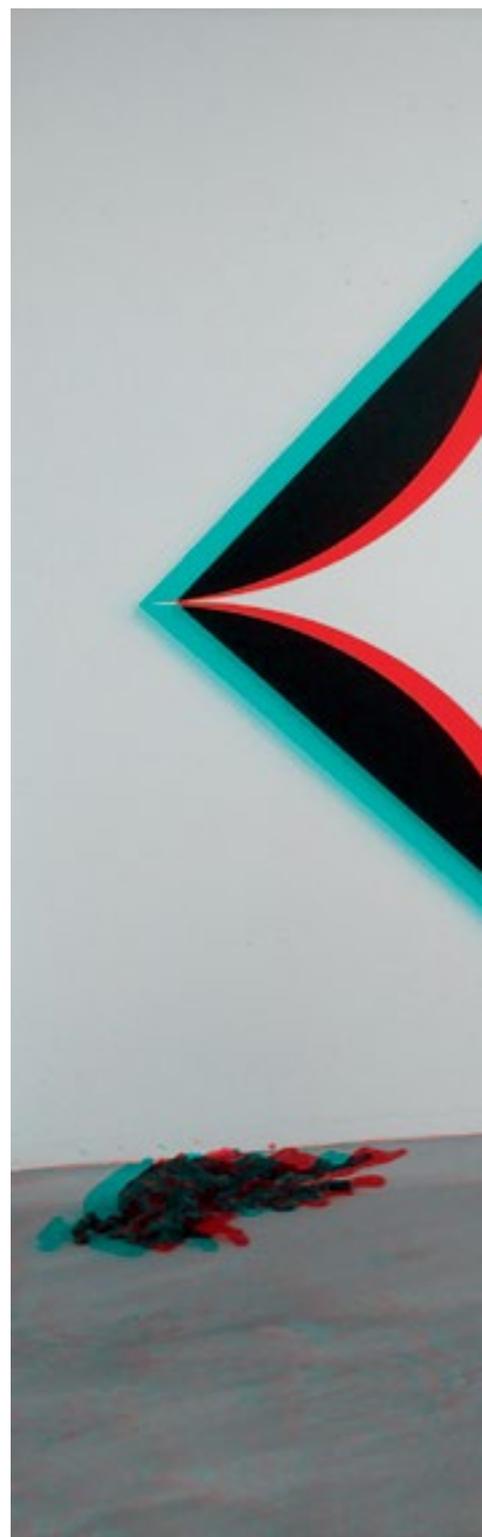
Jean-Daniel Laffely  
Directeur général adjoint,  
chef du secteur Finances, CFO & CRO  
Tél. direct 021 618 85 02  
Fax direct 021 618 81 47  
[jlaffely@vaudoise.ch](mailto:jlaffely@vaudoise.ch)

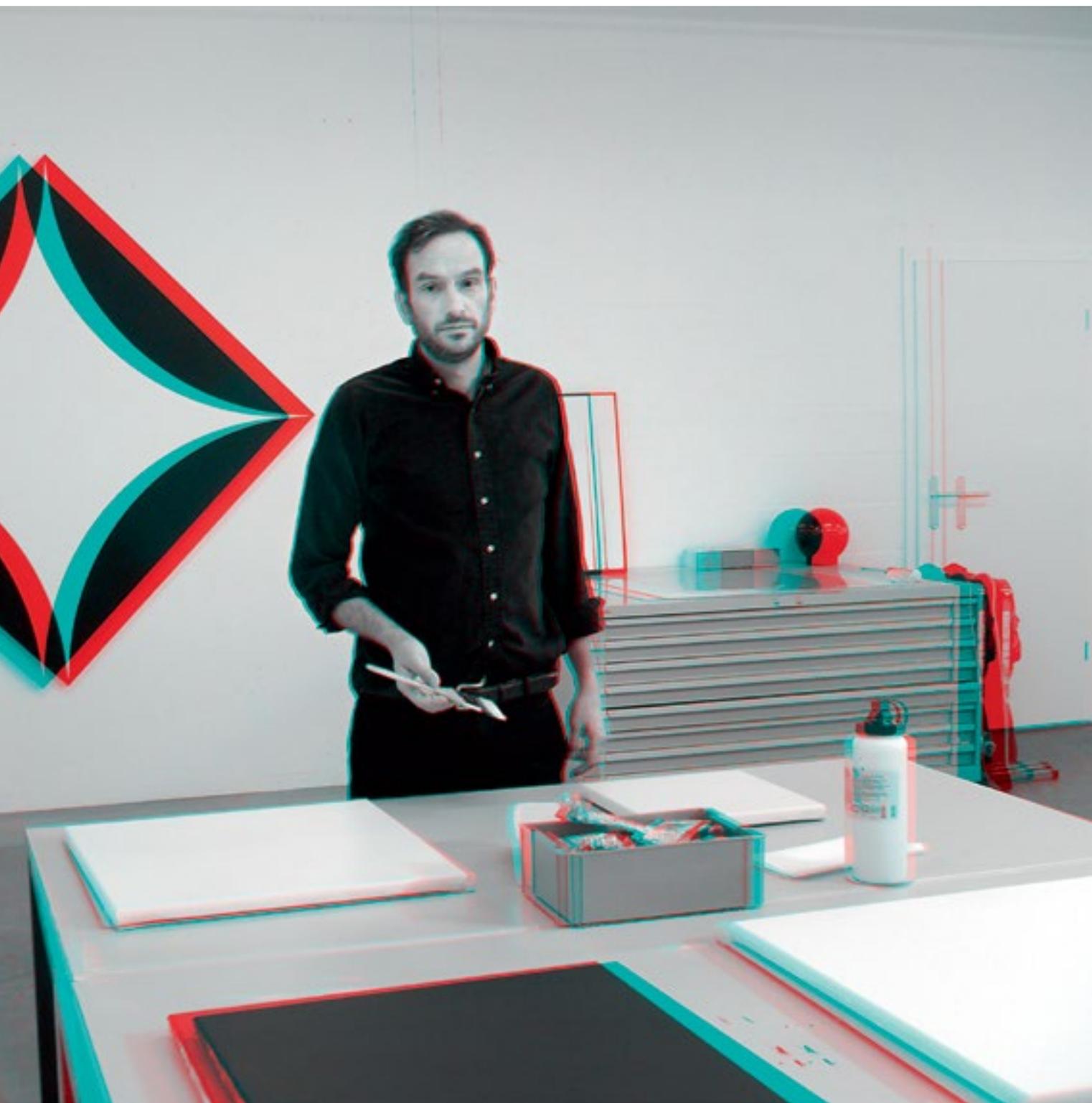
Nathalie Follonier-Kehrli  
Secrétaire générale et responsable  
de la communication institutionnelle  
Tél. direct 021 618 83 60  
Fax direct 021 618 81 18  
[nfollonier@vaudoise.ch](mailto:nfollonier@vaudoise.ch)

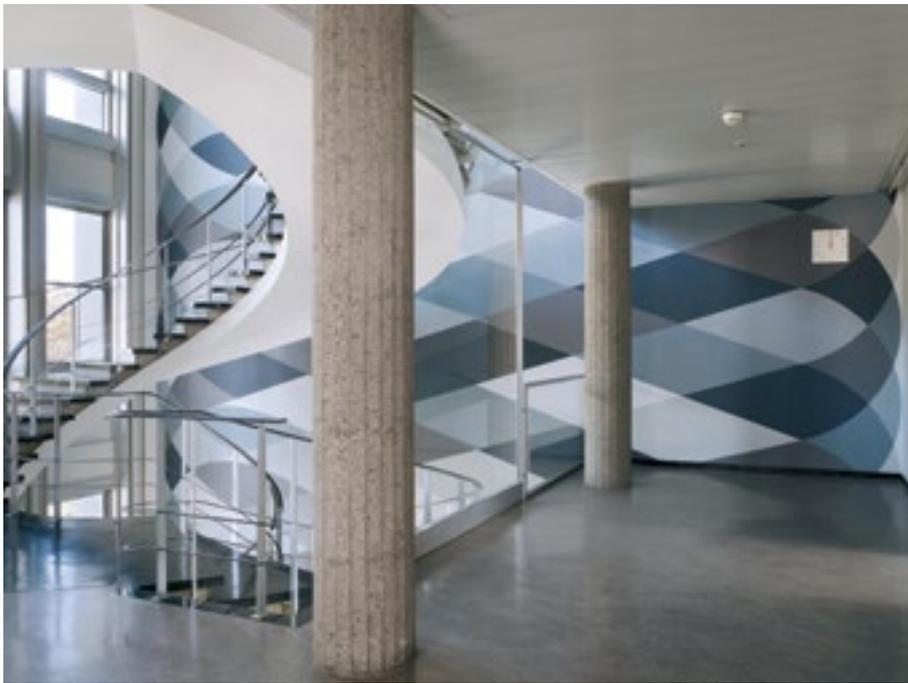
# Stéphane Dafflon

Stéphane Dafflon (\*1972) s'est formé à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) jusqu'en 1999. Il a obtenu la bourse de la Fondation Leenaards, le Swiss Art Award en 1999 et le Prix de la Fondation Irène Reymond en 2001. Il expose régulièrement dans deux importantes galeries, la Galerie Francesca Pia à Zurich et la Galerie Air de Paris, toutes deux présentes à Art Basel et à la FIAC. Il a eu une exposition personnelle au Mamco en 2002.

Stéphane Dafflon est l'un des héritiers libertaires d'une tradition suisse de l'abstraction de Max Bill à John Armleder et Francis Baudevin pour ne citer qu'eux. Il revisite les grands enjeux de la «forme». Il prépare ses projets en les dessinant au préalable à l'aide de logiciels, excluant toute intervention d'un geste libre ou d'une expression. Cette utilisation de l'informatique permet une ergonomie et une efficacité qui sont généralement l'apanage de l'industrie. Par ailleurs, ce mode est libéré de la théorie conceptuelle pure et développe une nouvelle grammaire des styles, plus ouverte, plus libre.





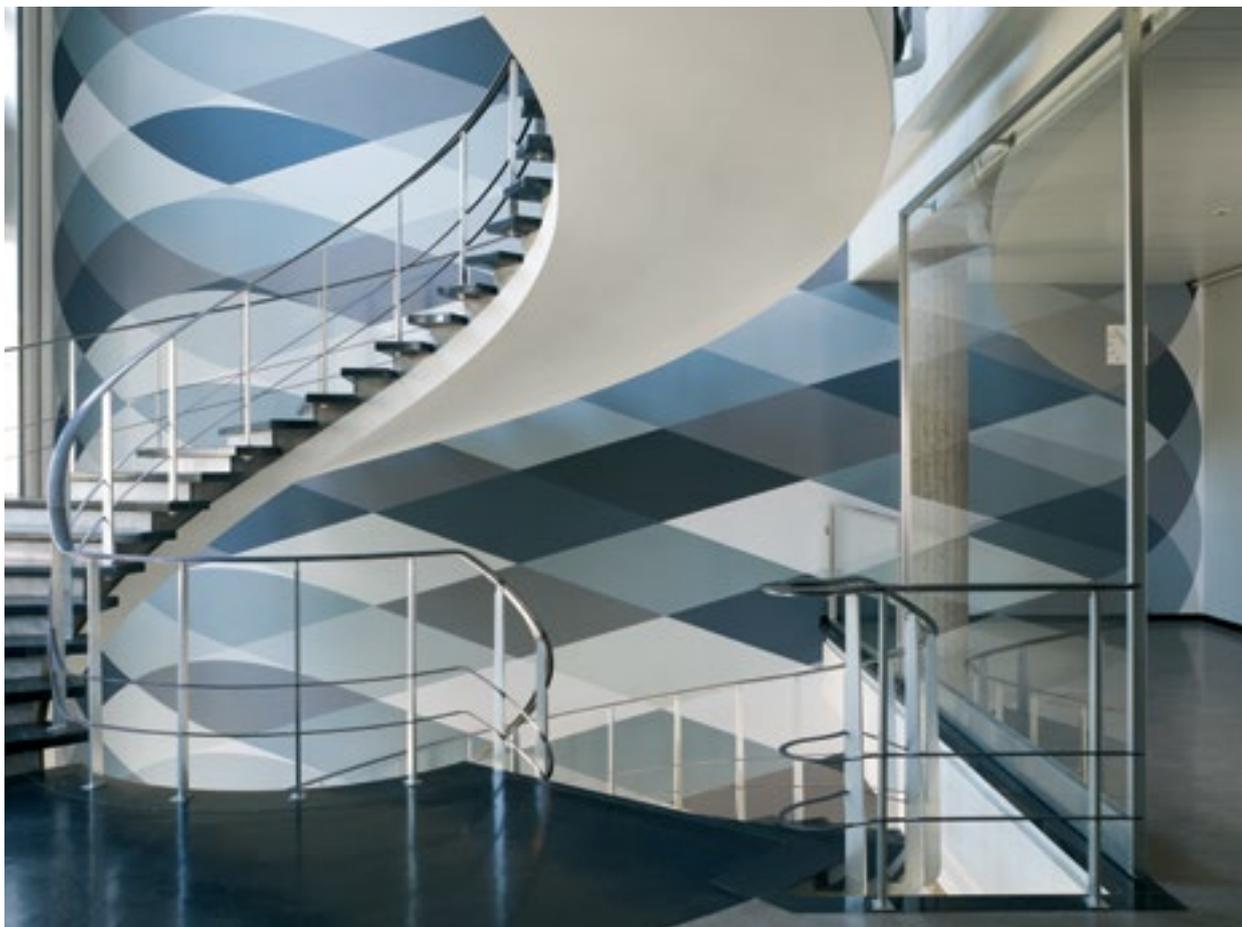


La peinture murale de Stéphane Dafflon est une commande spécifique pour un mur précis en relation avec l'escalier. Son but a été de «peut-être réaliser une peinture murale qui aurait pu être faite en 1956». Son ordinateur a constitué son carnet de croquis, afin de travailler le motif en fonction de l'environnement et de l'adapter aux proportions du plan.

Le choix du motif a été influencé par l'escalier hélicoïdal: reproduction de spirales de part et d'autre de l'escalier et, pour la partie centrale, succession de croisements de diagonales formant des losanges afin de conserver la spatialité de l'escalier.

Les teintes, au nombre de sept, ont été choisies en fonction de l'ambiance chromatique du bâtiment. Le motif est composé de bandes verticales à partir desquelles Stéphane Dafflon a défini un rythme. Chaque chiffre représente une teinte, le 1 étant la plus claire et le 7 la plus foncée. Il s'agit donc de la conjugaison d'une systématique et d'une approche aléatoire, afin de rendre la composition plus complexe et d'obtenir une proposition formelle différente à chaque étage.

Les motifs ont été réalisés à l'aide de scotchs prédécoupés au laser pour les parties complexes. La peinture, en l'occurrence de la dispersion, est appliquée au rouleau.



**Stéphane Dafflon**  
*PMO48*, 2011  
Peinture murale acrylique

# Comptes consolidés du Groupe

## Compte de profits et pertes consolidé

### au 31 décembre 2014 (en milliers de CHF)

Compte de résultat technique de l'assurance non-vie	Notes*	Brut	Réassurances cédées	2014 net	2013 net
Primes émises	1	790'678	36'248	754'430	716'460
Variation des provisions pour report de primes		19'372	43	19'329	28'624
Primes acquises		810'050	36'291	773'759	745'084
Résultat financier transféré du compte non technique				57'574	60'226
Autres produits techniques	2			176	166
<b>Total des produits</b>				<b>831'509</b>	<b>805'476</b>
Paiements consécutifs à des sinistres		530'462	25'322	505'140	508'979
Variation des provisions pour sinistres à régler		1'174	-11'312	12'486	-6'729
Charge de sinistres		531'636	14'010	517'626	502'250
Variation des autres provisions techniques		-17'823	0	-17'823	3'054
Participations aux excédents attribués	3	16'017	287	15'730	11'422
Frais d'administration et d'acquisition	4	198'015	5'125	192'890	183'189
Autres charges techniques	5			2'039	1'660
<b>Total des charges</b>				<b>710'462</b>	<b>701'576</b>
<b>Résultat technique de l'assurance non-vie</b>				<b>121'047</b>	<b>103'900</b>
<hr/>					
<b>Compte de résultat technique de l'assurance vie</b>					
Primes émises	1	416'674	2'885	413'789	639'360
Variation des provisions pour report de primes		69	113	-44	-161
Primes acquises		416'743	2'998	413'745	639'199
Résultat financier transféré du compte non technique				288'903	132'190
<b>Total des produits</b>				<b>702'648</b>	<b>771'389</b>
Prestations d'assurances payées		474'838	1'227	473'611	905'158
Variation des provisions pour sinistres à régler		-872	-247	-625	536
Variation des provisions mathématiques		164'935	-2'107	167'042	-212'913
Total des prestations d'assurances		638'901	-1'127	640'028	692'780
Participations aux excédents attribués	3	8'309	1'814	6'495	5'222
Frais d'administration et d'acquisition	4	44'580	0	44'580	47'457
<b>Total des charges</b>				<b>691'103</b>	<b>745'459</b>
<b>Résultat technique de l'assurance vie</b>				<b>11'545</b>	<b>25'929</b>

\* voir page 58 et suivantes

<b>Compte de résultat financier (non technique)</b>	Notes*	2014 net	2013 net
Produits des placements	6	468'142	347'957
Charges des placements	7	-88'480	-116'385
<b>Résultat des placements</b>		<b>379'662</b>	<b>231'572</b>
Résultats financiers attribués aux comptes techniques	8	-346'477	-192'416
Autres produits financiers	9	267'298	151'222
Autres charges financières	10	-257'777	-167'178
<b>Résultat du compte financier (non technique)</b>		<b>42'705</b>	<b>23'200</b>
<b>Compte de résultat global</b>			
Résultat technique de l'assurance non-vie		121'047	103'900
Résultat technique de l'assurance vie		11'545	25'929
Résultat du compte financier (non technique)		42'705	23'200
Attribution (-) / prélèvement au fonds de participations futures aux excédents		6'493	-1'313
Quote-part du résultat Orion, société associée		1'140	1'129
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>182'930</b>	<b>152'845</b>
Impôts courants	11	-28'170	-23'263
Impôts différés		-1'197	-3'216
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>153'563</b>	<b>126'366</b>

# Bilan consolidé

## au 31 décembre 2014 (en milliers de CHF)

Actif	Notes *	2014	2013
<b>Placements de capitaux</b>	12		
Immobilier		1'223'236	1'252'401
Participation dans Orion, société associée		4'887	4'627
Autres titres détenus à long terme		14'021	14'435
Actions		812'966	726'099
Produits alternatifs		446'439	356'335
Autres titres à revenus variables		250'173	297'068
Instruments financiers dérivés		16'291	17'894
Obligations et autres titres à revenus fixes		2'940'225	2'915'997
Prêts hypothécaires		361'578	301'734
Prêts à des collectivités		580'931	645'023
Prêts sur polices		6'734	6'635
		<b>6'657'481</b>	<b>6'538'248</b>
<b>Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie</b>	12	<b>217'199</b>	<b>4'513'911</b>
<b>Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur</b>	13	<b>3'917</b>	<b>3'917</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	14	<b>87'268</b>	<b>24'338</b>
<b>Dépôts pour réassurances acceptées</b>		<b>32'504</b>	<b>33'640</b>
<b>Créances résultant d'opérations d'assurances</b>			
Avoirs auprès de preneurs d'assurances		7'445	8'285
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires		1'579	1'500
Avoirs auprès d'institutions d'assurances et de réassurances		6'584	5'582
		<b>15'608</b>	<b>15'367</b>
<b>Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées</b>		<b>813</b>	<b>793</b>
<b>Autres créances</b>	15	<b>79'755</b>	<b>24'412</b>
<b>Disponibilités</b>	16	<b>281'621</b>	<b>235'309</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	17		
Prorata d'intérêts		41'717	44'253
Autres		5'744	50'744
		<b>47'461</b>	<b>94'997</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>7'423'626</b>	<b>11'484'932</b>

\* voir page 58 et suivantes

<b>Passif</b>	Notes *	2014	2013
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions		75'000	75'000
Propres actions		-6'248	-6'248
Réserve provenant de primes d'émissions		27'842	27'842
Réserve provenant de bénéfices		893'291	835'129
Réserve de réévaluation		320'667	235'688
Résultat de l'exercice		153'563	126'366
		<b>1'464'115</b>	<b>1'293'777</b>
<b>Provisions techniques d'assurances</b>			
Provisions pour report de primes	18	111'214	130'494
Provisions mathématiques		3'235'876	3'087'127
Provisions pour sinistres et prestations à régler		1'599'755	1'616'344
Provisions pour participations aux excédents		83'902	88'335
Autres provisions techniques		48'963	66'786
		<b>5'079'710</b>	<b>4'989'086</b>
<b>Provisions techniques des assurances vie liées à des placements de capitaux</b>			
<b>Provisions financières</b>		<b>213'027</b>	<b>4'523'392</b>
Provisions pour impôts courants	19	13'559	10'065
Provisions pour impôts différés	20	109'728	84'758
Provisions pour coûts de restructuration		959	141
		<b>124'247</b>	<b>94'965</b>
<b>Dépôts pour réassurances cédées</b>			
		<b>16'521</b>	<b>19'004</b>
<b>Dettes résultant d'opérations d'assurances</b>			
Engagements envers d'autres institutions d'assurances et de réassurances		3'443	4'395
Engagements envers des agents, des preneurs d'assurances ou d'autres ayants droit		62'857	57'125
Parts d'excédents laissées en dépôts ou non encore versées		124'693	128'045
		<b>190'993</b>	<b>189'565</b>
<b>Dettes à long terme</b>			
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		32'000	32'000
		<b>32'000</b>	<b>32'000</b>
<b>Dettes à court terme</b>			
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		414	417
Instruments financiers dérivés (position négative)	12	4'570	2'640
Autres		20'992	22'652
		<b>25'976</b>	<b>25'709</b>
<b>Comptes de régularisation</b>			
Primes payées d'avance et prestations à payer	17	220'663	295'977
Autres		56'375	21'458
		<b>277'038</b>	<b>317'434</b>
<b>Total du passif</b>		<b>7'423'626</b>	<b>11'484'932</b>

# Tableau de financement

## au 31 décembre 2014 (en milliers de CHF)

	2014	2013
<b>Flux de fonds résultant de l'exploitation</b>		
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>153'563</b>	<b>126'366</b>
Quote-part du résultat Orion, société associée	-1'140	-1'129
<b>Gains (-) / pertes (+) réalisés / non réalisés sur</b>		
• immobilier	-15'967	-18'304
• titres et autres placements de capitaux	-189'749	-1'670
• autres titres détenus à long terme	165	-183
<b>Amortissements et corrections de valeur sur</b>		
• immobilier	1'065	2'236
• titres et autres placements de capitaux	37'349	38'851
• autres titres détenus à long terme	249	0
• immobilisations corporelles	8'602	6'614
<b>Sources et emplois (-) de fonds</b>		
• provisions techniques d'assurances	-4'403'029	-232'689
• parts d'excédents créditées aux assurés dans le secteur vie	-8'377	-135
• provisions pour participations futures aux excédents	3'944	5'299
• provisions financières	5'509	-2'443
• créances résultant d'opérations d'assurances	-241	1'218
• dettes résultant d'opérations d'assurances	1'428	-2'897
• dépôts pour réassurances acceptées	1'135	-45
• dépôts pour réassurances cédées	-2'483	-1'426
• créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	-20	-83
• dettes envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	-2	-66
• autres créances	-55'343	12'139
• autres dettes	-1'660	-24'992
• comptes de régularisation actifs	47'536	158'140
• comptes de régularisation passifs	-40'397	-99'470
<b>Total</b>	<b>-4'457'861</b>	<b>-34'667</b>
<b>Flux de fonds liés aux investissements</b>		
• immobilier	-659	-64'566
• titres et autres placements de capitaux	4'586'188	264'416
• autres titres détenus à long terme	0	-4'819
• immobilisations corporelles	-14'033	-10'678
• déconsolidation de la participation Valorlife	-26'348	0
<b>Total</b>	<b>4'545'148</b>	<b>184'353</b>
<b>Flux de fonds liés à des opérations financières</b>		
• dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-40'976	-37'213
• dette à long terme envers une entreprise liée	0	1'000
• autre dette à long terme envers des tiers	0	-750
<b>Total</b>	<b>-40'976</b>	<b>-36'963</b>
<b>Augmentation / diminution (-) nette des disponibilités</b>	<b>46'312</b>	<b>112'723</b>

# Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2014 (en milliers de CHF)

	Capital -actions	Propres actions <sup>1)</sup>	Réserve provenant de primes d'émission	Bénéfice accumulé <sup>2)</sup>	Réserve de rééva- luation	Total
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>75'000</b>	<b>-6'248</b>	<b>27'842</b>	<b>873'881</b>	<b>165'191</b>	<b>1'135'667</b>
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)				-37'213		-37'213
Dividendes Orion, par diminution de ses fonds propres				-1'540		-1'540
Bénéfice de l'exercice				126'366		126'366
Fluctuations de valeur sur						
• immobilier					747	747
• titres et créances					88'828	88'828
• impôts différés sur fluctuations de valeur					-19'078	-19'078
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>75'000</b>	<b>-6'248</b>	<b>27'842</b>	<b>961'495</b>	<b>235'688</b>	<b>1'293'777</b>
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)				-40'976		-40'976
Dividendes Orion, société consolidée par mise en équivalence				-880		-880
Déconsolidation de la participation Valorlife				-26'348		-26'348
Bénéfice de l'exercice				153'563		153'563
Fluctuations de valeur sur						
• immobilier					12'774	12'774
• titres et créances					95'978	95'978
• impôts différés sur fluctuations de valeur					-23'773	-23'773
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	<b>75'000</b>	<b>-6'248</b>	<b>27'842</b>	<b>1'046'854</b>	<b>320'667</b>	<b>1'464'115</b>

1) Depuis le 31 décembre 2009, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient encore 56'725 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 6'248'175.-. Une réserve pour propres actions d'un montant équivalent figure dans les comptes de la maison mère conformément aux dispositions légales.

## Actions propres détenues par des entités proches de l'entreprise

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10 millions d'actions nominatives A de CHF 5.- nominal et 26'780 actions nominatives B de CHF 25.- nominal.

La Caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne, détient 20'000 actions nominatives B de CHF 25.- nominal.

2) Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2014 à CHF 101,2 millions (CHF 109,7 millions au 31 décembre 2013).

# Annexe aux comptes consolidés (en milliers de CHF)

## I – Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés au 31 décembre 2014 comprennent la maison mère, soit Vaudoise Assurances Holding SA ainsi que Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Orion Assurance de Protection Juridique SA (société associée consolidée par mise en équivalence selon la recommandation Swiss GAAP RPC 30) et Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme uniquement pour le compte de profits et pertes. Car en effet, en ce qui concerne cette dernière société, la vente intervenue le 25 novembre 2014 a impliqué sa déconsolidation effective des comptes du Groupe. Des informations complémentaires concernant l'impact de la cession de Valorlife sur les comptes consolidés figurent sous rubrique VII - Autres informations en page 69.

## II – Normes comptables appliquées

Les comptes ont été établis conformément aux «Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC» et respectent l'intégralité de ce référentiel.

## III – Méthode de consolidation

Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, détenues directement à 100%, sont consolidées dans les comptes de Vaudoise Assurances Holding SA selon la méthode de l'intégration globale. Chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 100%. Tous les engagements, les créances et les prestations réciproques ont été éliminés. Valorlife a été consolidée selon le même principe jusqu'à la perte de contrôle intervenue lors de la cession effective de la société.

Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle, détenue à 22%, est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de ses fonds propres et de son résultat annuel a été prise en compte dans cette proportion.

Les autres titres détenus à long terme, qui incluent des titres détenus à moins de 20%, sont évalués à leur prix d'acquisition corrigé d'éventuels amortissements. Brokervalor SA détenue à 100%, qui ne représente qu'un modeste intérêt par rapport aux comptes consolidés, figure également dans cette rubrique à son prix d'acquisition.

## IV – Principes de présentation des comptes

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères uniformes et conformément à la norme Swiss GAAP RPC 14 applicable aux compagnies d'assurances; les principales règles appliquées sont les suivantes:

### Placements de capitaux

- les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur valeur vénale. Celle-ci est déterminée au minimum pour la moitié du parc par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne. Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2014, les valeurs vénales des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction des amortissements jugés nécessaires;

- les actions, les produits alternatifs et les autres titres à revenus variables sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuels amortissements dictés par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur valeur nette d'inventaire;

- les instruments financiers dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position dettes à court terme. Pour les opérations de couverture de change (currency overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au passif du bilan (comptes de régularisation) à leur valeur de remplacement. Pour les opérations destinées à garantir des flux de paiement découlant des provisions techniques (swaps d'intérêts), le receiver ou payer swap d'une valeur nulle au moment de la conclusion du contrat est pris en compte pendant toute la durée convenue avec une valeur de zéro, conformément aux prescriptions de l'art. 88 al. 3 OS. La valeur de remplacement de ces contrats est présentée dans l'annexe. Les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes; quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché. Ces contrats sont présentés dans l'annexe;

- les obligations et autres titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé; il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des critères suivants: si la valeur de marché est inférieure à 80% de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé aux amortissements adéquats;

- les prêts hypothécaires et à des collectivités, de même que les prêts sur polices d'assurances vie, sont portés à leur valeur de remboursement; les postes menacés font l'objet d'amortissements appropriés;

- les dépôts à terme et les placements similaires figurent à leur valeur de remboursement;

- les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie figurent au bilan à leur valeur de marché. Les valeurs de marché appliquées sont les dernières valeurs connues; les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres car elles trouvent leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

#### **Immobilisations corporelles**

- les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre deux et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement;

- les immeubles d'exploitation situés au Siège de Lausanne sont évalués à leur prix de revient, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie se situant entre cinq et vingt ans.

#### **Provisions techniques d'assurances**

- ces provisions sont reprises telles qu'elles apparaissent dans les bilans des diverses sociétés; elles reposent notamment sur l'estimation des engagements contractés envers des assurés et des lésés. Établies selon les méthodes de calcul actuariel préconisées par les autorités de surveillance, ces positions des états financiers incluent des provisions pour fluctuations en mesure de garantir la capacité d'honorer à long terme les engagements souscrits.

#### **Provisions pour report de primes**

- le report de primes des assurances non-vie est calculé selon la méthode prorata temporis, depuis l'exercice 2010. L'excédent résultant de l'ancienne méthode, appliquant des taux forfaitaires par branche d'assurances, est dissous progressivement jusqu'à fin 2015;

- les provisions pour report de primes des assurances vie sont calculées individuellement prorata temporis.

#### **Provisions mathématiques**

- les provisions mathématiques non-vie sont calculées séparément par contrat. Elles correspondent aux valeurs actualisées des espérances mathématiques des flux de paiements futurs d'assurances;

- dans l'assurance vie, les provisions mathématiques sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine. Les réserves de capitaux comprennent des renforcements pour invalidité future ainsi que des renforcements pour garantie de taux pour les tranches de portefeuille d'assurances pour lesquelles le taux d'intérêt technique est supérieur au taux d'intérêt prudent. Les provisions mathématiques vie comprennent également des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés ainsi que des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés.

#### **Provisions pour sinistres et prestations à régler**

- les provisions pour sinistres sont calculées individuellement par contrat en fonction du montant jugé nécessaire pour régler le sinistre. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés, des provisions de fluctuations ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.

#### **Provisions pour participations futures aux excédents**

- en assurance non-vie, ces provisions enregistrent une attribution annuelle en fonction des primes acquises et de la sinistralité des différentes branches concernées. Le montant accordé aux assurés est prélevé sur ces provisions. De plus, la Vaudoise redistribue également à ses clients non-vie une partie de ses bénéfices sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent;

- en assurance vie, les attributions à la provision pour participations futures aux excédents se font d'une part sur la base des attributions versées en cours d'exercice et d'autre part sur la base d'une estimation des excédents à bonifier aux assurés. Le calcul de répartition des excédents est basé sur les dispositions légales et contractuelles ainsi que sur la politique en la matière propre à la société.

#### **Autres provisions techniques**

- cette position inclut principalement des provisions LAA prescrites par la législation en vigueur.

#### **Autres actifs et dettes à court terme**

- ils sont portés au bilan à leur valeur vénale. Afin d'améliorer la comparabilité des exercices, les chiffres 2013 de la catégorie «autres créances» ont été reventilés selon les nouvelles rubriques présentées en 2014.

#### **Conversion des monnaies étrangères**

- la conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.

#### **V – Présentation des plus ou moins-values résultant de l'application des critères uniformes susmentionnés**

Les correctifs provenant de différences entre les comptes sociaux des diverses sociétés et les comptes du Groupe sont traités comme suit:

#### **Placements de capitaux**

- une différence positive entre la valeur de marché et la valeur inscrite au bilan social est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation);

- une différence négative entre la valeur de marché et la valeur inscrite au bilan social affecte le compte de profits et pertes (sous charges des placements).

#### **Valeurs corporelles**

- d'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés dans les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes.

## VI – Notes relatives au compte de profits et pertes

1.1 Primes brutes par branche d'assurances	2014	%	2013	%
<b>Assurances non-vie</b>				
Accidents	150'612	19,0	140'575	18,7
Maladie	139'950	17,7	126'090	16,8
Responsabilité civile	65'375	8,3	63'863	8,5
Véhicules à moteur	299'751	37,9	289'609	38,5
Incendie et autres dommages matériels	108'802	13,8	106'395	14,1
Maritimes, transport et aviation	1'624	0,2	1'578	0,2
Caution	1'575	0,2	1'571	0,2
Techniques	8'316	1,1	8'309	1,1
Assistance	6'921	0,8	6'661	0,9
<b>Total des primes sur affaires directes</b>	<b>782'926</b>	<b>99,0</b>	<b>744'651</b>	<b>99,0</b>
Acceptations de réassurance	7'752	1,0	7'831	1,0
<b>Total</b>	<b>790'678</b>	<b>100,0</b>	<b>752'483</b>	<b>100,0</b>
<b>Assurances vie</b>				
Individuelle	254'273	61,0	247'169	38,5
Individuelle (dont le risque de placement est supporté par les souscripteurs)	160'617	38,6	393'139	61,2
<b>Total des primes sur affaires directes</b>	<b>414'890</b>	<b>99,6</b>	<b>640'308</b>	<b>99,7</b>
Acceptations de réassurance	1'784	0,4	2'122	0,3
<b>Total</b>	<b>416'674</b>	<b>100,0</b>	<b>642'430</b>	<b>100,0</b>
<b>Total général</b>	<b>1'207'351</b>		<b>1'394'913</b>	
<b>1.2 Primes brutes par région géographique</b>				
<b>Affaires directes</b>				
Suisse romande	625'223	52,2	579'958	41,9
Suisse alémanique	367'448	30,7	361'956	26,1
Suisse italienne	67'061	5,6	66'242	4,8
<b>Ensemble de la Suisse</b>	<b>1'059'732</b>	<b>88,5</b>	<b>1'008'156</b>	<b>72,8</b>
Liechtenstein	3'672	0,3	3'004	0,2
Europe	126'737	10,6	308'974	22,3
Amérique	6'353	0,5	5'396	0,4
Asie / Pacifique	1'321	0,1	59'429	4,3
<b>Total</b>	<b>1'197'815</b>	<b>100,0</b>	<b>1'384'959</b>	<b>100,0</b>
<b>Affaires indirectes</b>				
Suisse	2'444	25,6	2'615	26,3
Europe	7'029	73,7	7'266	73,0
Etats-Unis	64	0,7	72	0,7
<b>Total</b>	<b>9'536</b>	<b>100,0</b>	<b>9'953</b>	<b>100,0</b>
<b>Total général</b>	<b>1'207'351</b>		<b>1'394'913</b>	

<b>2. Autres produits techniques</b>		2014	2013
<b>Assurances non-vie</b>			
Emoluments pour frais de suspension		176	166

<b>3. Participations aux excédents attribuées</b>		2014	2013
<b>Assurances non-vie</b>			
Accidents		2'232	1'597
Maladie		8'542	7'047
Responsabilité civile		2'439	2'211
Autres		2'517	567
<b>Total</b>		<b>15'730</b>	<b>11'422</b>
<b>Assurances vie</b>			
Individuelle		5'990	4'718
Invalité		474	504
Capitalisation		31	0
<b>Total</b>		<b>6'495</b>	<b>5'222</b>

<b>4. Frais de fonctionnement</b>		Brut	Part des réassureurs	2014 net	2013 net
<b>Assurances non-vie</b>					
Frais d'administration		100'001	0	100'001	93'827
Frais d'acquisition		98'014	5'125	92'889	89'362
<b>Total</b>		<b>198'015</b>	<b>5'125</b>	<b>192'890</b>	<b>183'189</b>
<b>Assurances vie</b>					
Frais d'administration		25'509	0	25'509	26'372
Frais d'acquisition		19'071	0	19'071	21'085
<b>Total</b>		<b>44'580</b>	<b>0</b>	<b>44'580</b>	<b>47'457</b>
dont					
• charges de personnel				<b>150'431</b>	<b>145'044</b>
• amortissements sur immobilisations corporelles				<b>8'602</b>	<b>6'614</b>
<b>Frais de personnel du Groupe</b>					
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements				<b>185'265</b>	<b>178'297</b>

5. Autres charges techniques	2014	2013
<b>Assurances non-vie</b>		
Contribution à la défense incendie	1'731	1'540
Charges diverses	308	120
<b>Total</b>	<b>2'039</b>	<b>1'660</b>
6. Produits des placements	2014	2013
<b>Produits courants sur</b>		
Immobilier	42'367	44'400
Autres titres détenus à long terme	2'212	2'960
Actions	15'992	12'717
Produits alternatifs	2'401	1'906
Autres titres à revenus variables	10'194	6'061
Obligations et autres titres à revenus fixes	84'239	90'500
Prêts hypothécaires	6'581	5'492
Prêts à des collectivités	15'262	16'579
Prêts sur polices	219	273
Dépôts à terme et placements similaires	27	58
Dépôts auprès de sociétés cédantes	1'093	1'090
Autres placements	547	2'413
	<b>181'134</b>	<b>184'449</b>
<b>Produits courants sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs</b>	<b>383</b>	<b>0</b>
<b>Produits résultant de la réalisation de</b>		
Immobilier	15'968	18'652
Valeurs mobilières	80'563	84'451
	<b>96'531</b>	<b>103'103</b>
<b>Produits résultant de la réalisation sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs</b>	<b>46</b>	<b>54</b>
<b>Corrections de valeur sur</b>		
Immobilier	797	1'148
Valeurs mobilières	1'531	7'028
	<b>2'328</b>	<b>8'176</b>
<b>Plus-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs</b>	<b>187'720</b>	<b>52'175</b>
<b>Total</b>	<b>468'142</b>	<b>347'957</b>

7. Charges des placements	2014	2013
<b>Intérêts passifs sur</b>		
Réserves techniques déposées	533	611
Dépôts de primes et de participations aux excédents	4'328	4'302
Comptes courants divers	3'489	2'658
	<b>8'350</b>	<b>7'571</b>
<b>Frais de gestion</b>	<b>19'592</b>	<b>23'275</b>
<b>Pertes résultant de la réalisation de</b>		
Immobilier	0	348
Valeurs mobilières	12'432	20'691
	<b>12'432</b>	<b>21'039</b>
<b>Pertes résultant de la réalisation de placements dont le risque est supporté par les souscripteurs</b>	<b>90</b>	<b>175</b>
<b>Corrections de valeur sur</b>		
Immobilier	1'862	3'385
Valeurs mobilières	46'154	45'829
	<b>48'016</b>	<b>49'214</b>
<b>Moins-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs</b>	<b>0</b>	<b>15'111</b>
<b>Total</b>	<b>88'480</b>	<b>116'385</b>

## 8. Résultats financiers attribués aux comptes techniques

Séparément pour les assurances vie et non-vie, le rendement total des placements de capitaux est divisé par la moyenne (début et fin d'exercice) des capitaux placés. Le rapport ainsi obtenu est appliqué aux provisions techniques et autres dettes résultant d'opérations d'assurances. Les plus-values enregistrées sur les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie, soit au total CHF 187,7 millions (plus-values de CHF 36,9 millions en 2013), sont totalement imputées au compte technique tel que préconisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). A ce montant, il convient d'ajouter les différences de change sur les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie pour CHF 1,4 million (CHF -3,1 millions en 2013).

9. Autres produits financiers	2014	2013
<b>Différences de change et autres produits financiers</b>		
• réalisés	39'759	79'007
• non réalisés	227'539	72'215
<b>Total</b>	<b>267'298</b>	<b>151'222</b>
y compris les différences sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	83'501	69'127

10. Autres charges financières	2014	2013
<b>Différences de change</b>		
• réalisées	124'465	21'627
• non réalisées	133'312	145'551
<b>Total</b>	<b>257'777</b>	<b>167'178</b>
y compris les différences sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	82'069	72'258

11. Impôts courants	2014	2013
Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.	<b>28'170</b>	<b>23'263</b>

## VII – Notes relatives au bilan

12.1 Evaluation des placements de capitaux selon divers critères	Prix d'acquisition	
	2014	2013
Immobilier	1'136'029	1'199'919
Actions	611'260	606'438
Produits alternatifs	406'725	377'157
Autres titres à revenus variables	252'638	314'260
Instruments financiers dérivés	59'312	47'018
Obligations et autres titres à revenus fixes	2'906'218	2'967'832
Prêts hypothécaires	361'750	301'915
Prêts à des collectivités	581'741	645'023
Prêts sur polices	6'734	6'635
<b>Sous-total</b>	<b>6'322'406</b>	<b>6'466'197</b>
Participation dans Orion, société associée		
Autres titres détenus à long terme		
<b>Total</b>		
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-416	0

12.2 Evaluation des placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie <sup>1)</sup>	2014	2013
Liquidités	0	474'513
Titres à revenus variables	176'147	3'271'848
Obligations et autres titres à revenus fixes	19'218	962'982
<b>Total</b>	<b>195'365</b>	<b>4'709'343</b>

<sup>1)</sup> En 2013, ne disposant pas de l'intégralité des informations nécessaires, la répartition de ces placements en trois segments avait été réalisée par extrapolation des résultats obtenus après analyse d'un échantillonnage représentatif de l'ensemble de ces portefeuilles. Ceux-ci incluaient 498 contrats illiquides pour une valeur de CHF 27,3 millions, ces positions étaient évaluées à la dernière valeur connue.

Valeur de marché

Valeur au bilan

	2014	2013	2014	2013
	1'223'236	1'252'401	1'223'236	1'252'401
	812'966	726'099	812'966	726'099
	446'439	356'335	446'439	356'335
	250'173	297'068	250'173	297'068
	16'291	17'894	16'291	17'894
	3'247'203	2'987'536	2'940'225	2'915'997
	361'578	301'734	361'578	301'734
	580'931	645'023	580'931	645'023
	6'734	6'635	6'734	6'635
	<b>6'945'551</b>	<b>6'590'724</b>	<b>6'638'573</b>	<b>6'519'187</b>
			4'887	4'627
			14'021	14'435
			<b>6'657'481</b>	<b>6'538'249</b>
	-4'570	-2'640	-4'570	-2'640

	2014	2013	2014	2013
	0	454'821	0	454'821
	192'333	3'136'070	192'333	3'136'070
	24'866	923'020	24'866	923'020
	<b>217'199</b>	<b>4'513'911</b>	<b>217'199</b>	<b>4'513'911</b>

### 12.3 Evolution des placements de capitaux

	31.12.2013	%	Orion quote-part du résultat 2014
Immobilier	1'252'401	19,2	0
Participations dans Orion, société associée	4'627	0,1	1'140
Autres titres détenus à long terme	14'435	0,2	0
Actions	726'099	11,1	0
Produits alternatifs	356'335	5,5	0
Autres titres à revenus variables	297'068	4,5	0
Instruments financiers dérivés	17'894	0,3	0
Obligations et autres titres à revenus fixes	2'915'997	44,6	0
Prêts hypothécaires	301'734	4,6	0
Prêts à des collectivités	645'023	9,9	0
Prêts sur polices	6'635	0,1	0
Dépôts à terme et placements similaires	0	0,0	0
<b>Total</b>	<b>6'538'248</b>	<b>100,0</b>	<b>1'140</b>
<b>Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie</b>	<b>4'513'911</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-2'640	0	0

### 12.4 Placements de capitaux par monnaie au 31 décembre 2014 (convertis en CHF)

	CHF	USD	EUR
Immobilier	1'223'236	0	0
Participations dans Orion, société associée	4'887	0	0
Autres titres détenus à long terme	5'460	0	8'561
Actions	778'489	34'477	0
Produits alternatifs	8'100	366'179	72'160
Autres titres à revenus variables	90'235	150'535	9'403
Instruments financiers dérivés	14'286	2'005	0
Obligations et autres titres à revenus fixes	1'832'495	631'077	240'704
Prêts hypothécaires	361'578	0	0
Prêts à des collectivités	580'931	0	0
Prêts sur polices	5'265	0	1'468
Dépôts à terme et placements similaires	0	0	0
<b>Total</b>	<b>4'904'963</b>	<b>1'184'272</b>	<b>332'296</b>
<b>Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie</b>	<b>198'995</b>	<b>0</b>	<b>18'204</b>
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-4'238	-333	0

**Mouvements en 2014**
**Corrections de valeur par**

Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes	Réserve de réévaluation	31.12.2014	%
59'660	-116'501	15'967	0	-1'065	12'774	1'223'236	18,4
0	0	0	0	-880	0	4'887	0,1
0	0	0	-165	-249	0	14'021	0,2
89'565	-103'171	19'474	4'745	-2'326	78'578	812'966	12,2
238'644	-201'868	5'674	34'187	576	12'892	446'439	6,7
41'023	-98'389	438	16'883	-11'360	4'509	250'173	3,8
20'596	-1'358	-82	131	-20'891	0	16'291	0,2
1'019'695	-1'098'993	39'583	64'560	-617	0	2'940'225	44,2
64'425	-4'590	0	0	10	0	361'578	5,4
52'981	-119'029	2'766	0	-810	0	580'931	8,7
1'829	-1'702	0	-28	0	0	6'734	0,1
30'000	-30'000	0	0	0	0	0	0
<b>1'618'418</b>	<b>-1'775'601</b>	<b>83'821</b>	<b>120'315</b>	<b>-37'613</b>	<b>108'752</b>	<b>6'657'481</b>	<b>100,0</b>
<b>375'400</b>	<b>-4'861'219</b>	<b>-44</b>	<b>1'432</b>	<b>187'720</b>	<b>0</b>	<b>217'199</b>	<b>0</b>
0	0	0	0	-1'930	0	-4'570	0

SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Diverses	Total	%
0	0	0	0	0	0	1'223'236	18,4
0	0	0	0	0	0	4'887	0,1
0	0	0	0	0	0	14'021	0,2
0	0	0	0	0	0	812'966	12,2
0	0	0	0	0	0	446'439	6,7
0	0	0	0	0	0	250'173	3,8
0	0	0	0	0	0	16'291	0,2
21'738	40'985	33'266	108'191	14'545	17'225	2'940'225	44,2
0	0	0	0	0	0	361'578	5,4
0	0	0	0	0	0	580'931	8,7
0	0	0	0	0	0	6'734	0,1
0	0	0	0	0	0	0	0
<b>21'738</b>	<b>40'985</b>	<b>33'266</b>	<b>108'191</b>	<b>14'545</b>	<b>17'225</b>	<b>6'657'481</b>	<b>100,0</b>
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>217'199</b>	<b>0</b>
0	0	0	0	0	0	-4'570	0

13. Institutions de prévoyance	Valeur nominale	Bilan 31.12.2014	Bilan 31.12.2013	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2014
<b>Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur</b>				
Caisse de pension Vaudoise Assurances	3'917	3'917	3'917	0
<b>Total</b>	<b>3'917</b>	<b>3'917</b>	<b>3'917</b>	<b>0</b>

	Excédent de couverture ou découvert (-)*	31.12.2014	Part économique de l'employeur 31.12.2013	Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel 2014	2013
<b>Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance</b>							
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	42'089	0	0	0	16'593	16'593	16'249
Plans de prévoyance sans actifs propres	0	0	0	0	1'659	1'659	1'604
<b>Total</b>	<b>42'089</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18'252</b>	<b>18'252</b>	<b>17'853</b>

\* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2013 selon la norme Swiss GAAP RPC 26. A noter que les comptes provisoires établis au 31.12.2014 laissent toujours apparaître un excédent de couverture.

14. Immobilisations corporelles	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Equipements d'exploitation, tels que mobilier, machines et installations informatiques			
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>46'654</b>	<b>-26'380</b>	<b>20'274</b>
Achats	10'684	0	10'684
Sorties	-1'218	1'212	-6
Amortissements ordinaires	0	-6'614	-6'614
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>56'120</b>	<b>-31'782</b>	<b>24'338</b>
Achats	13'290	0	13'290
Sorties	-399	357	-42
Amortissements ordinaires	0	-8'585	-8'585
<b>Etat au 31 décembre 2014</b>	<b>69'011</b>	<b>-40'009</b>	<b>29'002</b>

Bâtiment d'exploitation	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Achats	0	0	0
Sorties	0	0	0
Amortissements ordinaires	0	0	0
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Achats	784	0	784
Reclassification	70'987	-13'487	57'500
Sorties	0	0	0
Amortissements ordinaires	0	-18	-18
<b>Etat au 31 décembre 2014</b>	<b>71'771</b>	<b>-13'505</b>	<b>58'266</b>
<b>Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2014</b>	<b>140'782</b>	<b>-53'514</b>	<b>87'268</b>

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre deux et vingt ans. En 2014, les bâtiments administratifs du Siège ont été réaffectés. Ils sont passés d'immeubles de rendement à immeubles d'exploitation. Ce transfert s'est effectué au prix d'acquisition, sous déduction d'amortissements et de provisions pour dépréciation nécessaires. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluations, par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées, influencent le résultat.

15. Autres créances	2014	2013
Annuités hypothécaires	1'161	1'112
Impôts anticipés	5'432	4'953
Débiteurs SWAP	43'370	7'290
Avance sur achat immeuble	13'000	0
Gérants d'immeubles	3'902	2'559
Autres	12'890	8'498
<b>Total</b>	<b>79'755</b>	<b>24'412</b>

16. Disponibilités	2014	2013
Avoirs en caisse	30	26
Avoirs en comptes bancaires	281'591	235'283
<b>Total</b>	<b>281'621</b>	<b>235'309</b>

## 17. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent de prorata d'intérêts et de placements liés en attente; quant aux comptes de régularisation au passif, ils sont essentiellement formés de primes payées d'avance et de prestations à payer

	2014	2013
Actif	47'461	94'997
Passif	277'038	317'434

## 18. Provisions techniques d'assurances

	Brutes	Réassurances cédées	2014 nettes	2013 nettes
• pour report de primes	115'837	4'623	111'214	130'494
• mathématiques	3'243'851	7'975	3'235'876	3'087'127
• pour sinistres et prestations à régler	1'685'989	86'234	1'599'755	1'616'344
• pour participations aux excédents	83'902	0	83'902	88'335
• autres provisions techniques	48'963	0	48'963	66'786
<b>Total</b>	<b>5'178'542</b>	<b>98'832</b>	<b>5'079'710</b>	<b>4'989'086</b>

## 19. Provisions financières

	Provisions pour impôts courants	Provisions pour impôts différés	Provisions pour coûts de restruc- turation *	Autres provisions	Total
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>15'414</b>	<b>62'464</b>	<b>402</b>	<b>50</b>	<b>78'330</b>
Utilisation	-15'414	0	-261	0	-15'675
Dissolution	0	0	0	-50	-50
Constitution	10'065	22'294	0	0	32'359
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2013</b>	<b>10'065</b>	<b>84'758</b>	<b>141</b>	<b>0</b>	<b>94'965</b>
Utilisation	-10'065	0	-72	0	-10'137
Dissolution	0	0	-10	0	-10
Constitution	13'559	24'970	900	0	39'429
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2014</b>	<b>13'559</b>	<b>109'728</b>	<b>959</b>	<b>0</b>	<b>124'247</b>

\* Ces provisions sont destinées à couvrir les coûts résultant d'adaptations structurelles.

## 20. Provisions pour impôts différés

Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés au taux moyen de 21% en 2014, taux identique en 2013.

	2014	2013
	<b>109'728</b>	<b>84'758</b>

## VII – Autres informations

### Cession de Valorlife

La cession de Valorlife, Compagnie d'Assurance sur la vie SA, société de droit liechtensteinois domiciliée à Vaduz (FL), à Wealth-Assurance Beteiligungs-AG a été entérinée le 25 novembre 2014. Il en est résulté une perte de contrôle du Groupe Vaudoise sur la société ainsi qu'une déconsolidation.

Le contrat de cession comporte un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le résultat intermédiaire de Valorlife, inclus dans les comptes consolidés, est donc propriété de l'acquéreur. En conséquence, un engagement envers l'acheteur a été enregistré dans les comptes consolidés pour un montant équivalent au résultat. Le montant du bénéfice de Valorlife de CHF 4'569'876.49, reconnu dans les comptes consolidés, a donc été intégralement neutralisé.

Par la vente de la société Valorlife, le Groupe Vaudoise s'est désengagé de toutes obligations en relation avec cette entité et son activité, à l'exception d'un contrat de prestations de services conclu avec l'acheteur. Ce contrat concerne uniquement des prestations de services rémunérées en relation avec des activités administratives.

### Rubriques des comptes consolidés au 31 décembre 2014, impactées significativement par Valorlife

Primes émises  
Résultat financier transféré du compte non technique  
Total des prestations d'assurances  
Bénéfice de la période sous contrôle (neutralisé selon contrat)

en milliers de CHF

134'390  
176'029  
297'291  
4'570

### Engagements conditionnels

a) Engagements Private Equity  
b) Achats d'options call à terme  
c) Ventes d'options put à terme  
d) Souscriptions d'emprunts obligataires à terme  
e) Prêts hypothécaires non libérés  
f) Engagements divers

2014

2013

269'581  
4'238  
333  
0  
19'239  
25

32'589  
2'640  
0  
890  
15'844  
25

Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	Type d'opérations	Valeurs nettes de remplacement		Actif 2013	Passif 2013
		Actif 2014	Passif 2014		
Devises					
• ventes à terme - EUR	Couverture	0	-203	0	-1'042
• ventes à terme - USD	Couverture	347	-29'015	196	-2'387
• ventes à terme - AUD	Couverture	0	-1'179	0	-613
• ventes à terme - CAD	Couverture	0	-2'054	0	-191
• ventes à terme - DKK	Couverture	0	-32	0	-103
• ventes à terme - GBP	Couverture	0	-3'465	0	-1'660
• ventes à terme - JPY	Couverture	0	-240	624	0
• ventes à terme - NOK	Couverture	0	-304	0	-591
• ventes à terme - NZD	Couverture	0	-337	0	-33
• ventes à terme - SEK	Couverture	0	-161	0	-1'151

Le montant porté à l'actif représente la perte comptable maximale possible que notre Groupe subirait, à la date du bilan, en cas de défaillance de la contrepartie. Le montant porté au passif correspond à la perte qui serait subie par la contrepartie en cas de défaillance de notre Groupe.

Swaps sur taux d'intérêt	Valeur nominale		Type d'opérations	Valeur de remplacement		Valeur portée au bilan	
	2014	2013		2014	2013	2014	2013
Receive	200'000	200'000	Couverture	200'029	200'023	0	0
Pay	-200'000	-200'000	Couverture	-215'339	-199'185	0	0

Futures	Valeur nominale		Type d'opérations	Monnaie	Valeurs de remplacement		Valeurs portées au bilan	
	2014	2013			2014	2013	2014	2013
Futures SMI	CHF -129'888	CHF -129'888	CHF	CHF	CHF -689	CHF 0	CHF 0	CHF 0
Futures MSCI World	USD -172'528	CHF -171'433	USD	CHF	CHF -5'403	CHF 0	CHF 0	CHF 0

Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles	2014	2013
• Immeubles	884'513	949'651
• Autres immobilisations corporelles (mobilier, machines, installations informatiques)	62'068	57'442
<b>Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la compagnie non-vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés</b>	<b>2'736'236</b>	<b>2'773'397</b>
<b>Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la compagnie vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés</b>	<b>3'956'817</b>	<b>3'774'177</b>
<b>Produits des placements</b>		
Ils incluent le revenu net des immeubles, soit		
• produits bruts	62'894	63'477
• charges	-21'046	-19'276
<b>Revenus nets</b>	<b>41'848</b>	<b>44'201</b>

**Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du conseil d'administration, de la direction et du comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches.**

Etablis conformément aux dispositions de l'art. 13 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORAb), ces renseignements figurent dans le rapport de rémunération de Vaudoise Assurances Holding SA (pages 110 à 112)

**Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes**

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le conseil d'administration, soit le 17 mars 2015.

La Banque Nationale Suisse (BNS) a annoncé le 15 janvier 2015 qu'elle abandonnait le taux plancher de CHF 1,20 pour EUR 1,00 et qu'elle abaissait en parallèle le taux d'intérêt appliqué aux avoirs en comptes de virement dépassant un certain montant. Cet événement étant survenu postérieurement à la date de clôture des comptes, aucun ajustement n'a été nécessaire sur les états financiers au 31 décembre 2014.

**Evaluation des risques**

Un rapport détaillé sur les risques principaux des entreprises du Groupe et sur leur évolution a été établi à l'intention de la direction et du conseil d'administration. Il a été approuvé par ledit conseil en date du 17 mars 2015. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place dans le Groupe Vaudoise Assurances et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers avec la propension aux risques du Groupe est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par-là même l'assise financière du Groupe.

# Rapport du réviseur des comptes consolidés

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 (pages 50 à 71).

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte, le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Renaud Jotterand  
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 17 mars 2015

# Lang/Baumann

Sabina Lang (\*1972) et Daniel Baumann (\*1967) vivent et travaillent à Berthoud. Ils ont formé un «couple» d'artistes depuis 1991 à la suite d'un cursus à l'Ecole des arts appliqués de Berne pour Sabina et d'une formation de dessinateur en bâtiment pour Daniel. Ils ont exposé, en premier lieu, dans des espaces alternatifs, mais très vite leur démarche a été repérée par des curateurs et ils ont participé à des expositions majeures en Suisse (*FreieSichtaufsMittelmeer*, Kunsthaus, Zurich, 1998; *HotelEverland*, Arte plage d'Yverdon, Expo 02) et à l'étranger (Swiss Institute, New York, 2001; Palais de Tokyo, Paris, 2007). Ils sont représentés par la Galerie Urs Meile, à Lucerne et Beijing, et la Galerie Loevenbruck à Paris.

De nombreux prix et commandes récompensent leur carrière: de 1996 à 1997, ils séjournent dans un atelier de l'Institut suisse de Rome et réalisent plusieurs projets dans le cadre de concours «Art et bâtiment» pour la Banque Vontobel à Zurich en 2008 et pour la Banque Nationale Suisse en 2012 par exemple.







Depuis le début des années 1990, Lang/Baumann explorent conjointement plusieurs pistes à la frontière entre arts plastiques, design, architecture et urbanisme.

La Commission artistique de la Vaudoise souhaitait un lien fort avec l'architecture de Jean Tschumi qui valorise le dialogue entre le «dedans et le dehors». C'est à la suite d'un processus d'étude portant sur ce qui existe déjà, à savoir les caractéristiques du bâtiment, la spécificité du site des Cèdres et la prise en compte du corpus d'œuvres de la collection, qu'ils ont proposé *Beautifulstep # 9*.

Pourquoi un escalier? Osons le dire, parce que c'est la rencontre de deux «obsessions». D'une part celle de Jean Tschumi: cet élément est considéré par les historiens de l'architecture comme fortement identitaire de son style en raison des prouesses techniques qu'il révèle. D'autre part, celle de Lang/Baumann: comme son titre l'indique, il s'agit de leur neuvième réalisation d'un escalier. C'est son aspect, comme sa fonction usuels, qui les questionnent. Par ailleurs, *Beautifulstep # 9* est la première sculpture installée dans un parc. En ce sens, elle correspond à une étape décisive dans leur production. L'escalier s'élève à la verticale en suivant une légère courbure; il semble surgir du sol et mène tant vers le ciel qu'en direction du lac.



**Lang/Baumann**  
*Beautifulstep # 9, 2012*  
Acier chromé laqué

# Vaudoise Assurances Holding SA

## Compte de profits et pertes

au 31 décembre 2014 (en milliers de CHF)

	2014	2013
<b>Produits</b>		
Produits des participations et autres titres détenus à long terme	37'213	37'960
Revenus d'autres placements financiers	4'074	3'528
Bénéfice sur la vente d'une participation	18'067	0
Bénéfices de cours et corrections de valeur	0	50
Autres produits financiers	0	133
<b>Total</b>	<b>59'354</b>	<b>41'671</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'administration	3'375	3'578
Frais financiers	768	922
Pertes de cours et corrections de valeur	249	0
Dissolution de la provision pour risques de participations et autres titres détenus à long terme	0	-50
Autres charges financières	165	0
<b>Total</b>	<b>4'557</b>	<b>4'450</b>
<b>Résultat</b>		
Résultat avant impôts	54'797	37'222
Impôts	-730	-612
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>54'067</b>	<b>36'609</b>

### **Considérations générales**

L'élément marquant de l'exercice 2014 de la Vaudoise Assurances Holding est la vente de la société Valorlife, Compagnie d'assurances sur la vie de droit liechtensteinois, entérinée le 25 novembre 2014. Le résultat positif de cette cession de CHF 18'067'283.– impacte de manière significative le résultat de l'exercice.

Vaudoise Assurances Holding réalise en 2014 un bénéfice en augmentation à CHF 54'066'996.– contre CHF 36'609'240.– un an auparavant. Cette évolution résulte essentiellement de l'élément exceptionnel pour la société que représente la vente de la société liechtensteinoise.

### **Produits des participations et autres titres détenus à long terme**

Ils sont principalement formés des dividendes provenant de Vaudoise Générale (CHF 35'000'000.–), d'Orion (CHF 880'000.–) et des divers titres détenus à long terme (CHF 1'332'671.–). Pour l'exercice 2013, les dividendes provenaient de Vaudoise Générale (CHF 35'000'000.–), d'Orion (CHF 1'540'000.–) et des divers titres détenus à long terme (CHF 1'419'806.–).

### **Revenus d'autres placements financiers**

Ce poste inclut les intérêts de CHF 1'440'896.– perçus sur le prêt subordonné de CHF 90'000'000.– accordé à Vaudoise Vie et de CHF 2'628'730.– sur un prêt de CHF 134'000'000.–, en augmentation de CHF 62'000'000.– sur l'exercice, accordé à Vaudoise Générale. Il s'y ajoute CHF 4'302.– d'intérêts bancaires.

### **Bénéfice sur la vente d'une participation**

Le bénéfice provient de la vente de la société Valorlife. La participation de CHF 27'118'000.–, après la libération du solde de capital-actions de CHF 4'000'000.–, a été cédée en intégralité.

### **Frais d'administration**

Ces frais regroupent principalement des coûts liés aux activités administratives et de contrôle, ainsi que des charges relatives au processus de cession de la société Valorlife.

### **Frais financiers**

Issue des prêts d'un total de CHF 32'000'000.– contractés auprès de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, la charge d'intérêts s'élève à CHF 611'900.–. Quant aux autres frais financiers, ils se montent à CHF 155'790.–.

### **Impôts**

La charge de CHF 729'917.– résulte pour l'essentiel de l'imposition du capital propre de la société, laquelle bénéficie des allègements fiscaux accordés aux sociétés de participations.

### **Résultat de l'exercice**

Le bénéfice de l'exercice est de CHF 54'066'996.– contre CHF 36'609'240.– un an auparavant. Il sera proposé à l'assemblée générale d'attribuer CHF 40'000'000.– à la réserve spéciale, de distribuer un dividende de CHF 0,20 par action nominative A et de CHF 12.– par action nominative B. Pour plus de détails, voir en page 84.

# Bilan au 31 décembre 2014

## avant répartition du bénéfice (en milliers de CHF)

<b>Actif</b>	2014	2013
<b>Placements de capitaux</b>		
Participations	165'360	188'478
Autres titres détenus à long terme	13'771	14'185
Prêts subordonnés à des sociétés du Groupe	90'000	90'000
	<b>269'131</b>	<b>292'663</b>
<b>Créances à long terme</b>		
Envers des sociétés du Groupe	134'000	72'000
<b>Créances à court terme</b>		
Envers des sociétés du Groupe	2'207	1'677
Autres	5'223	251
	<b>7'430</b>	<b>1'928</b>
<b>Disponibilités</b>		
Avoirs en comptes bancaires et postaux	757	3'307
<b>Comptes de régularisation</b>		
Prorata d'intérêts	117	129
Dividendes à encaisser des sociétés du Groupe	35'000	35'000
<b>Total de l'actif</b>	<b>446'435</b>	<b>405'028</b>
<b>Passif</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions	75'000	75'000
Réserve générale	43'752	43'752
Réserve spéciale	233'000	203'000
Réserve pour propres actions	6'248	6'248
Bénéfice au bilan		
- solde reporté de l'exercice précédent	676	7'067
- bénéfice de l'exercice	54'067	36'609
	<b>412'743</b>	<b>371'676</b>
<b>Provisions</b>		
Provision pour impôts courants	106	221
	<b>106</b>	<b>221</b>
<b>Dettes à long terme</b>		
Envers des sociétés du Groupe	32'000	32'000
	<b>32'000</b>	<b>32'000</b>
<b>Dettes à court terme</b>		
Envers des sociétés du Groupe	113	113
Autres	105	70
	<b>218</b>	<b>183</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1'368</b>	<b>947</b>
<b>Total du passif</b>	<b>446'435</b>	<b>405'028</b>

## Actif

### Placements de capitaux

Les participations enregistrent la sortie de la participation Valorlife sur l'exercice 2014. Les autres titres détenus à long terme sont eux en légère diminution pour un montant de CHF 413'780.–.

### Créances à long terme

Un prêt d'une durée indéterminée de CHF 134'000'000.–, en augmentation de 62'000'000.– sur l'exercice, a été accordé à Vaudoise Générale depuis l'exercice 2011.

### Créances à court terme

Le règlement des comptes courants intercompagnies est intervenu au début 2015. Les autres créances comprennent principalement un montant de CHF 5'000'000.– en relation avec la cession de Valorlife.

### Disponibilités

Il s'agit d'avoirs bancaires et postaux totalisant CHF 757'304.–.

### Comptes de régularisation

Cette position inclut les dividendes 2014 à encaisser des sociétés du Groupe, ainsi que les intérêts courus sur le prêt subordonné accordé à Vaudoise Vie.

## Passif

### Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent CHF 412'743'420.– contre CHF 371'676'424.–, soit une progression de 11,1% sur l'exercice contre 7,1% un an auparavant. Le capital-actions de CHF 75 millions est inchangé; il est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–. La réserve pour actions propres n'a pas subi de changement; elle concerne 56'725 actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par Vaudoise Générale.

### Dettes à long terme

Elles se composent des emprunts contractés auprès de Mutuelle Vaudoise de CHF 5'000'000.– en 2006 pour une durée de dix ans au taux de 4,0%, de CHF 10'000'000.– contracté en 2012 pour une durée de cinq ans au taux de 1,6%, de deux emprunts contractés en 2013, un de CHF 5'000'000.– pour une durée de trois ans au taux de 1,0% et un de CHF 12'000'000.– au taux de 1,7% pour une durée de sept ans.

### Dettes à court terme

Il s'agit principalement du compte courant en faveur de Mutuelle Vaudoise (CHF 112'975.–) et des dividendes dus à des actionnaires non identifiés (CHF 67'598.–).

### Comptes de régularisation

Le solde de CHF 1'367'773.– est constitué de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer ainsi que d'un intérêt couru sur le prêt de CHF 10'000'000.– octroyé par Mutuelle Vaudoise.

Participations en CHF	2014	2013
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	65'000'000	65'000'000
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100'000'000	100'000'000
Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, Vaduz	0	23'118'000
Brokervalor SA, Société de courtage et de conseil en assurances, Lausanne	250'000	250'000
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	110'000	110'000
<b>Total</b>	<b>165'360'000</b>	<b>188'478'000</b>

# Annexe aux comptes annuels (en milliers de CHF)

		2014	2013
<b>1. Garanties et engagements divers</b>			
Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, Vaduz (FL)	Part du capital non libéré (50% de CHF 8 mio)	0	4'000

2. Participations	2014		2013	
	Part détenue %	Capital-actions	Part détenue %	Capital-actions
• Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	60'000	100	60'000
• Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	100'000	100	100'000
• Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, Vaduz			100	24'000
Capital libéré				20'000
• Brokervalor SA, Société de courtage et de conseil en assurances, Lausanne	100	250	100	250
• Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	22	3'000	22	3'000

3. Actionnaire important		2014	2013
Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne	Part du capital	67,6%	67,6%
	Part des voix	91,2%	91,2%

## 4. Actions propres

Depuis le 31 décembre 2009, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient 56'725 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 6'248'175.--. Une réserve pour propres actions d'un montant équivalent figure dans les comptes de la maison mère conformément aux dispositions légales.

## 5. Informations sur le nombre d'actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par les membres non exécutifs du conseil d'administration, par les membres de la direction et par leurs proches au 31 décembre.

5.1 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres non exécutifs du conseil d'administration et par leurs proches au 31 décembre	2014 Nombre	2013 Nombre
Paul-André Sanglard, président	120	120
Chantal Balet Emery, vice-présidente	120	120
Javier Fernandez-Cid, membre	100	100
Etienne Jornod, membre	100	100
Peter Kofmel, membre	100	100
Jean-Philippe Rochat, membre	100	100
Jean-Pierre Steiner, membre	250	250
<b>Total</b>	<b>890</b>	<b>890</b>

Aucune action n'est détenue par des membres externes du comité d'investissement.

---

## 5.2 Actions VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA détenues par des membres de la direction et par leurs proches au 31 décembre

	2014 Nombre	2013 Nombre
Philippe Hebeisen	98	98
Jean-Daniel Laffely	100	100
Renato Morelli	38	38
Charly Haenni	53	53
Reto Kuhn	100	100
Christian Lager	3	3
Jacques Marmier	3	3
Jean-Michel Waser	50	23
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>418</b>

---

## 6. Dividende à recevoir

La société a enregistré dans l'exercice sous revue le dividende à recevoir de CHF 35 millions décidé par l'assemblée générale du 17 mars 2015 de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA.

---

## 7. Groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

---

## 8. Evaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la direction et du conseil d'administration. Il a été approuvé par ledit conseil en date du 17 mars 2015. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place dans le Groupe Vaudoise Assurances et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers avec la propension aux risques de Vaudoise Assurances Holding est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par-là même l'assise financière de la société.

# Proposition de répartition du bénéfice (en milliers de CHF)

	2014
Bénéfice de l'exercice	54'067
Solde ancien reporté	676
<b>Solde disponible</b>	<b>54'743</b>
<b>Proposition du conseil d'administration</b>	
Attribution à la réserve spéciale	40'000
Dividende	
• CHF 0,20 par action nominative A	2'000
• CHF 12,00 par action nominative B	12'000
Solde à reporter	743
<b>Soit au total</b>	<b>54'743</b>

# Statistique boursière (en CHF)

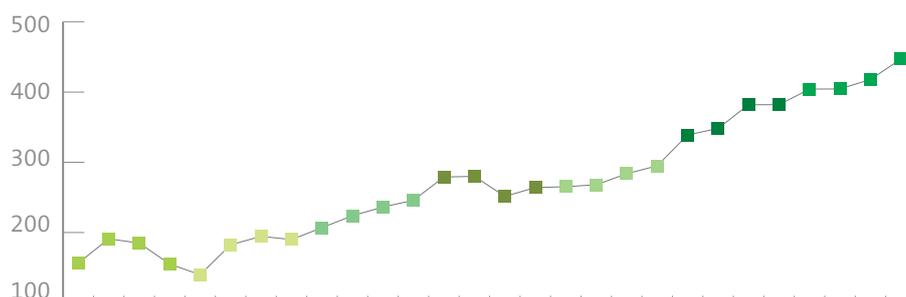
A la suite de la division par vingt de la valeur nominale des actions en 2005, tous les chiffres des années précédentes ont été retraités pour faciliter les comparaisons.

## Données par action nominative B

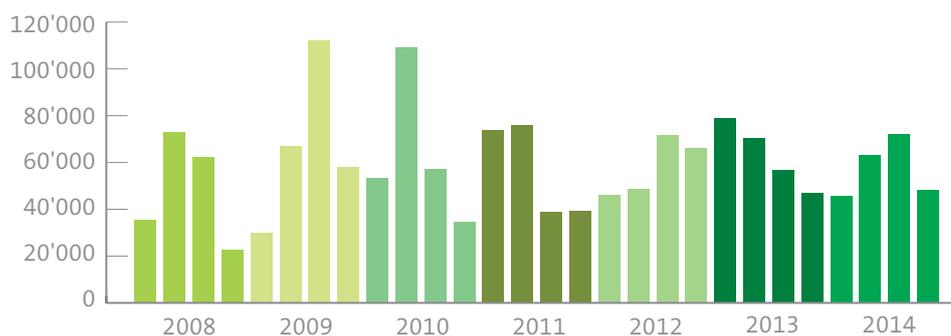
	Cours		Fonds propres consolidés		Dividende		Rendement
	ancien	nouveau	anciens	nouveaux	ancien	nouveau	en %
31 décembre 1998	4'000	200,00	3'100	155,00	100,00	5,00	2,5
31 décembre 1999	3'270	163,50	3'780	189,00	100,00	5,00	3,1
31 décembre 2000	3'200	160,00	3'740	187,00	110,00	5,50	3,4
31 décembre 2001	3'000	150,00	2'410	120,50	110,00	5,50	3,7
31 décembre 2002	1'750	87,50	1'864	93,20	0	0	0
31 décembre 2003	1'650	82,50	2'100	105,00	50,00	2,50	3,0
31 décembre 2004	2'004	100,20	2'191	109,55	50,00	2,50	2,5
31 décembre 2005	0	136,20	0	130,15	0	3,00	2,2
31 décembre 2006	0	180,00	0	147,75	0	4,00	2,2
31 décembre 2007	0	176,40	0	176,85	0	5,00	2,8
31 décembre 2008	0	155,00	0	212,90	0	6,00	3,9
31 décembre 2009	0	190,00	0	253,50	0	6,00	3,2
31 décembre 2010	0	246,00	0	298,40	0	7,00	2,8
31 décembre 2011	0	264,00	0	336,05	0	9,00	3,4
31 décembre 2012	0	295,00	0	378,55	0	10,00	3,4
31 décembre 2013	0	382,00	0	431,25	0	11,00	2,9
31 décembre 2014	0	447,00	0	488,05	0	12,00	2,7
17 mars 2015	0	468,25	0	0	0	0	0

## Observations trimestrielles

Cours de l'action nominative B



Nombre de titres traités



# Rapport de l'organe de révision

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 (pages 78, 80 et 82 à 83).

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

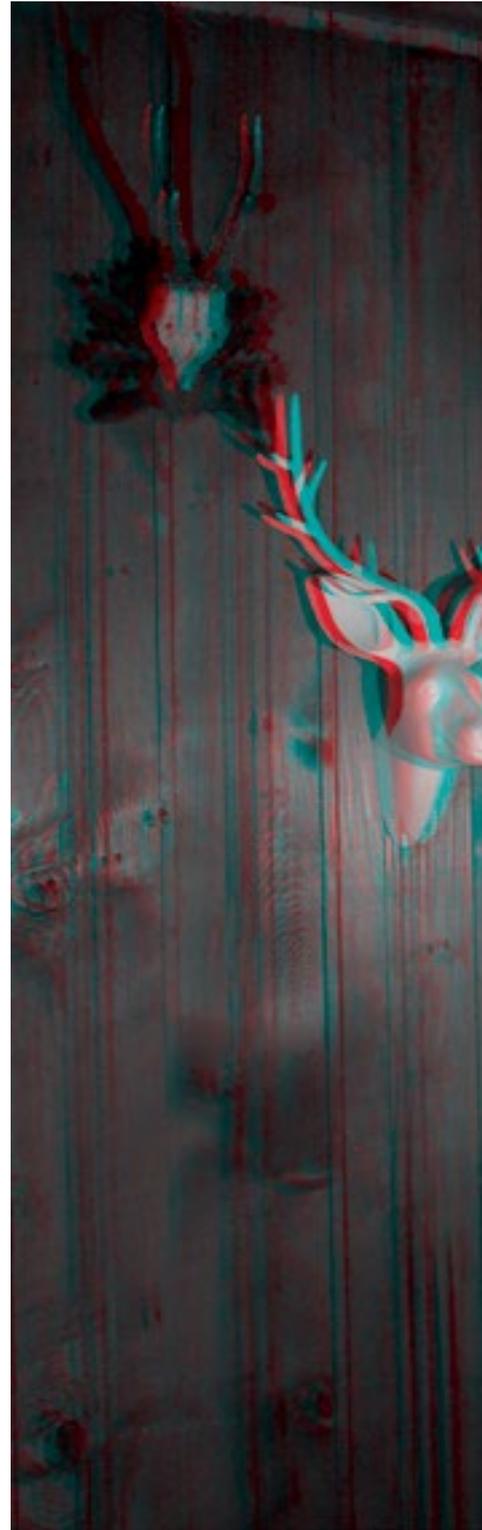
Hieronymus T. Dormann  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Renaud Jotterand  
Expert-réviseur agréé

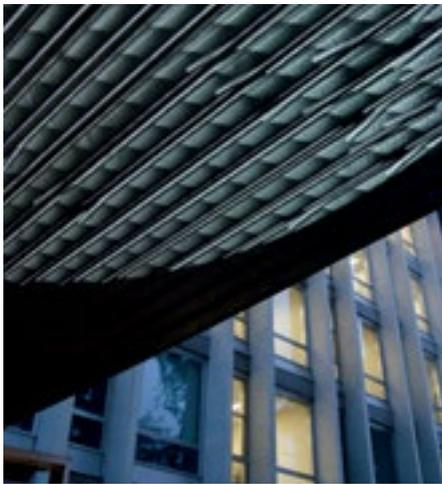
Lausanne, le 17 mars 2015

# Camille Scherrer

Camille Scherrer (\*1982) est une jeune designer suisse formée à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Durant ses études, elle collabore étroitement avec l'entité de recherche *Computer Vision Lab* de l'EPFL afin d'explorer les domaines du design interactif et de la communication digitale. Elle bénéficie ainsi de technologies informatiques de pointe qu'elle détourne au profit de créations artistiques, notamment dans le domaine de l'illustration. S'inspirant de l'iconographie populaire du Pays-d'Enhaut où elle a grandi, elle crée son propre univers entre tradition et nouvelle technologie. Ses livres intégrant le concept de «réalité augmentée» ont lancé sa carrière.



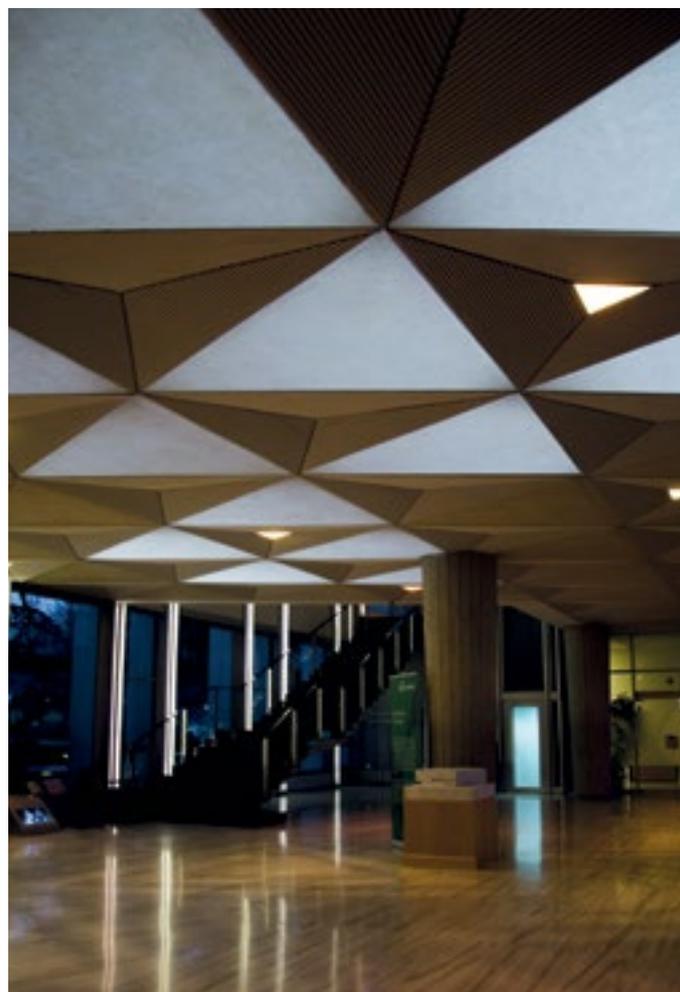
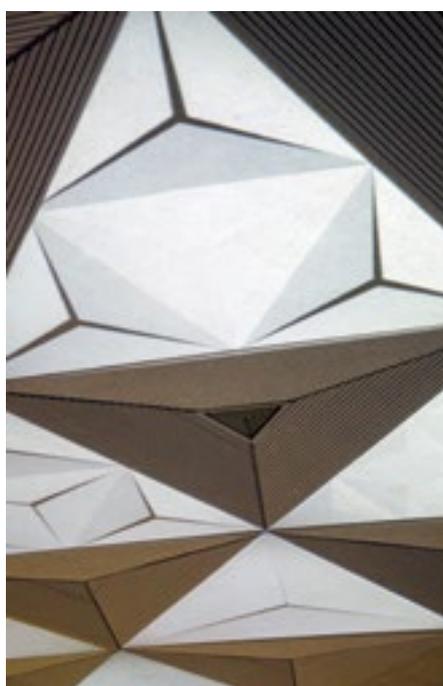




Les deux installations intitulées *Organic Followers* et *Organic Listeners* représentent une nouvelle étape dans la production de Camille Scherrer. En effet, elle s'engage pour la première fois dans le champ de l'abstraction afin d'entrer en dialogue avec l'architecture si emblématique de Jean Tschumi.

*Organic Followers* (2013) anime le plafond de la marquise de la façade nord du bâtiment. Cette projection réagit au flux des personnes qui franchissent la porte d'entrée. Comme sous l'effet d'un halo de lumière, voire de matière, la chorégraphie formelle des motifs pulse et impulse génère une ambiance lumineuse qui répond à la vue magistrale sur le lac et les montagnes, de nuit comme de jour.

*Organic Listeners* (2013) investit un deuxième plafond, celui du hall d'entrée, avec des compositions géométriques qui réagissent aux sons émis tant par le passage des utilisateurs que par le bruit des voix. A la fois subtile dans leur déclinaison lumineuse, et en accord avec le vocabulaire formel et la richesse des matériaux, cette installation offre au public une manière ludique et décalée d'interagir avec le contenu projeté. Par ailleurs, la dimension organique – relevée dans les deux titres des compositions – ancre le travail dans un univers sensoriel et tactile tout à fait novateur.



**Camille Scherrer**

De gauche à droite:

*Organic Followers*, 2013

Installation interactive, détection de mouvement, mapping vidéo-projection

*Organic Listeners*, 2013

Installation interactive, détection sonore, mapping vidéo-projection

# Vaudoise Générale

## Chiffres clés (en milliers de CHF)

	2014	2013
<b>Actif</b>		
Disponibilités	182'255	88'272
Placements de capitaux	2'706'962	2'793'087
Prêt subordonné à une société du Groupe	20'000	20'000
Autres immobilisations corporelles	86'779	23'779
Dépôts, créances et comptes de régularisation	118'198	68'740
<b>Total de l'actif</b>	<b>3'114'194</b>	<b>2'993'878</b>
<b>Passif</b>		
Provisions techniques	1'981'919	2'004'196
Provisions financières	178'803	159'347
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	432'293	350'154
Capitaux propres	521'178	480'180
<b>Total du passif</b>	<b>3'114'194</b>	<b>2'993'878</b>
<b>Compte de profits et pertes</b>		
Primes acquises pour propre compte	779'935	751'820
Charges d'assurances	-523'385	-524'654
Résultat financier	66'151	63'756
Frais d'administration et d'acquisition	-192'107	-182'657
Impôts	-25'996	-19'292
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>104'599</b>	<b>88'974</b>

# Développement de la Compagnie depuis sa fondation (en milliers de CHF)

	Année	Primes brutes	Bénéfice/ perte (-) de l'exercice	Placements de capitaux	Provisions techniques	Réserves après répartition du bénéfice	Capital social / actions	Total du bilan
De 1895 à 1988	1895	34	15			2		17
Vaudoise Assurances, Société d'Assurances Mutuelle	1900	264	32	65	45	65		110
	1920	1'438	182	1'229	236	842		1'466
	1940	6'462	693	8'137	4'340	2'525		10'095
	1960	51'920	367	60'885	49'358	5'825		68'732
	1980	264'627	3'139	515'605	464'977	35'600	7'684	606'324
	1988	410'471	4'452	813'798	746'775	54'100	10'568	975'298
Dès 1989	1989	440'274	9'599	845'727	791'333	9'500	60'000	1'030'927
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	1990	462'312	10'068	893'118	844'843	12'200	60'000	1'092'548
	2000	494'652	20'744	1'512'551	1'264'105	82'527	60'000	1'602'822
	2001	508'285	17'226	1'580'849	1'329'489	86'527	60'000	1'701'542
	2002	523'058	-32'398	1'504'162	1'287'311	54'327	60'000	1'632'787
	2003	550'998	12'663	1'575'094	1'370'819	63'327	60'000	1'729'691
	2004	566'670	23'637	1'709'310	1'446'105	80'327	60'000	1'851'620
	2005 <sup>1)</sup>	606'275	24'714	2'021'686	1'758'161	95'500	60'000	2'222'217
	2006	687'387	29'375	2'156'563	1'855'256	114'000	60'000	2'331'385
	2007	694'157	61'035	2'252'689	1'912'708	160'000	60'000	2'396'463
	2008	681'408	111'016	2'288'532	1'896'179	200'000	60'000	2'533'292
	2009	682'003	61'076	2'331'857	1'952'687	240'000	60'000	2'625'846
	2010	689'989	75'236	2'500'207	1'994'714	290'000	60'000	2'769'653
	2011	707'682	69'993	2'660'143	2'008'652	305'000	60'000	2'851'220
	2012	729'054	81'169	2'698'625	2'033'287	330'000	60'000	2'931'588
	2013	759'219	88'974	2'793'087	2'004'196	356'000	60'000	2'993'878
	<b>2014</b>	<b>796'854</b>	<b>104'599</b>	<b>2'706'962</b>	<b>1'981'919</b>	<b>395'000</b>	<b>60'000</b>	<b>3'114'194</b>

1) Reprise du portefeuille d'assurances de patrimoine de «La Suisse», Société d'assurances contre les accidents.

# Vaudoise Vie

## Chiffres clés (en milliers de CHF)

	2014	2013
<b>Actif</b>		
Disponibilités	98'608	100'071
Placements de capitaux	3'532'680	3'432'892
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	217'199	194'518
Autres immobilisations corporelles	139	204
Dépôts, créances et comptes de régularisation	82'095	76'701
<b>Total de l'actif</b>	<b>3'930'721</b>	<b>3'804'386</b>
<b>Passif</b>		
Provisions techniques	3'097'790	2'975'666
Provisions techniques des assurances vie liées à des placements de capitaux	213'027	197'227
Provisions financières	96'367	87'123
Emprunts subordonnés auprès des sociétés du Groupe	110'000	110'000
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	242'334	269'899
Capitaux propres	171'203	164'471
<b>Total du passif</b>	<b>3'930'721</b>	<b>3'804'386</b>
<b>Compte de profits et pertes</b>		
Primes acquises pour propre compte	278'056	261'770
Charges d'assurances	-341'038	-322'760
Résultat financier	108'162	115'553
Frais d'administration et d'acquisition	-35'716	-34'251
Attribution au fonds pour participations aux excédents	0	-7'000
Impôts	-2'732	-4'312
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>6'732</b>	<b>9'000</b>

# Développement de la Compagnie depuis sa fondation (en milliers de CHF)

Année	Primes brutes	Participations des assurés aux excédents	Bénéfice / perte (-) de l'exercice	Placements de capitaux	Provisions techniques	Réserves après répartition du bénéfice	Capital-actions	Total du bilan
1961	978	0	0	4'705	828	338	7'000	8'711
1970	11'833	869	14	42'631	35'690	295	7'000	49'028
1980	75'647	4'539	450	285'071	260'417	2'500	7'000	304'729
1990	314'981	25'653	2'091	1'378'216	1'355'458	11'500	7'000	1'527'947
2000	710'320	44'545	7'389	5'290'449	5'026'501	33'800	7'000	5'503'733
2001	720'328	46'965	5'025	5'542'122	5'257'687	38'800	7'000	5'754'204
2002	738'043	32'623	-51'517	5'653'310	5'339'418	0	50'000	5'902'680
2003	753'856	19'512	9'350	5'700'756	5'324'277	0	100'000	5'987'890
2004	810'818	45'309	6'489	5'895'427	5'465'190	3'000	100'000	6'125'044
2005 <sup>1)</sup>	535'884	25'426	8'222	2'910'088	2'492'524	8'000	100'000	3'004'978
2006	238'547	34'694	10'626	2'922'451	2'520'065	15'000	100'000	3'011'765
2007	235'747	12'252	7'834	2'858'630	2'475'661	21'000	100'000	2'966'940
2008	261'575	16'088	449	2'737'259	2'425'396	21'500	100'000	2'873'083
2009	364'576	10'056	7'751	2'890'554	2'604'494	29'500	100'000	3'149'039
2010	327'198	11'726	11'102	3'166'779	2'738'306	40'500	100'000	3'337'481
2011	283'190	10'278	11'309	3'363'024	2'868'260	51'500	100'000	3'494'469
2012	252'378	8'636	2'828	3'599'005	3'024'178	55'000	100'000	3'734'789
2013	265'363	7'133	9'000	3'624'770	3'172'893	64'000	100'000	3'804'386
<b>2014</b>	<b>282'218</b>	<b>8'309</b>	<b>6'732</b>	<b>3'749'879</b>	<b>3'310'817</b>	<b>71'000</b>	<b>100'000</b>	<b>3'930'721</b>

1) Cession du portefeuille d'assurances de prévoyance professionnelle à Swiss Life.

# Mutuelle Vaudoise

## Commentaires sur l'exercice 2014

### Considérations générales

Mutuelle Vaudoise est une société coopérative avec capital social fondée en 1895 à Lausanne. Elle a cessé d'exercer les activités propres à une société d'assurances en 1989, année de création de Vaudoise Assurances Holding SA. Son activité consiste à gérer des participations mobilières et immobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Les sociétaires bénéficient d'une rémunération intéressante sur leurs parts sociales. Ils peuvent participer personnellement à l'assemblée générale et prendre ainsi part aux décisions concernant les sociétés du Groupe Vaudoise Assurances. Peuvent être sociétaires les personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, titulaires d'un ou de plusieurs contrats d'assurances auprès de Vaudoise Générale ou de Vaudoise Vie et qui souscrivent une part sociale au moins (valeur nominale CHF 100.–).

Le présent rapport annuel fournit aux sociétaires une information détaillée sur les comptes consolidés du Groupe. Les renseignements relatifs aux participations figurent en page 31. Les chiffres clés des filiales Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, toutes détenues à 100% par Vaudoise Assurances Holding SA, figurent en pages 92 à 95.

A fin 2014, Mutuelle Vaudoise présente un excédent actif de CHF 1'725'712.– contre CHF 1'976'798.– l'exercice précédent. Quant à son capital social, en légère baisse, il est de CHF 10'098'600.– (CHF 10'300'500.– à fin 2013).

Le conseil d'administration proposera de répartir l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale comme l'année dernière.

### Gouvernance d'entreprise

Les renseignements en matière de gouvernance d'entreprise figurent en pages 30 à 45.

# Compte de profits et pertes

## au 31 décembre 2014 (en milliers de CHF)

Produits	2014	2013
Produits de la participation	2'294	2'268
Revenus d'autres placements financiers	627	763
Bénéfices de cours et corrections de valeur	6	5
<b>Total</b>	<b>2'927</b>	<b>3'036</b>
Charges		
Frais d'administration	1'047	901
Frais financiers	3	3
<b>Total</b>	<b>1'050</b>	<b>904</b>
Résultat		
Résultat avant impôts	1'877	2'132
Impôts	-151	-155
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>1'726</b>	<b>1'977</b>

### Produits

#### Produits de la participation

Conformément à la décision prise en assemblée générale ordinaire le 12 mai 2014, Vaudoise Assurances Holding SA a versé des dividendes de CHF 0,20 sur les actions nominatives A et de CHF 11.– sur les actions nominatives B, représentant un produit de CHF 2'294'580.–.

#### Revenus d'autres placements financiers

Ils sont constitués de CHF 611'900.– d'intérêts sur le prêt de CHF 32'000'000.– consenti à Vaudoise Assurances Holding SA et de divers autres produits pour CHF 15'269.–.

### Charges

#### Frais d'administration

Il s'agit des frais liés à la gestion de la société et à la tenue du registre des sociétaires s'élevant à CHF 1'047'297.– (CHF 900'843.– en 2013).

#### Impôts

Mutuelle Vaudoise bénéficie des allègements fiscaux accordés aux sociétés de participations. La charge est de CHF 151'182.– (CHF 154'922.– en 2013).

### Excédent de l'exercice

Après impôts, il s'élève à CHF 1'725'712.– contre CHF 1'976'798.– un an plus tôt.

Compte tenu du solde reporté de CHF 2'107'531.–, l'assemblée générale disposera de CHF 3'833'243.–.

La proposition de répartition de l'excédent figure en page 101.

# Bilan au 31 décembre 2014

## avant répartition de l'excédent actif (en milliers de CHF)

Actif	2014	2013
<b>Placements de capitaux à long terme</b>		
Participation Vaudoise Assurances Holding SA	52'849	52'849
Actions et parts sociales	0	11
Prêt à Vaudoise Assurances Holding SA	32'000	32'000
	<b>84'849</b>	<b>84'860</b>
<b>Créances à court terme</b>		
Obligations et lettres de gage	0	1'000
Avoirs auprès des sociétés du Groupe	113	113
Autres créances	122	113
<b>Disponibilités</b>		
Avoirs en comptes bancaires et postaux	3'520	1'424
<b>Comptes de régularisation</b>		
	39	54
	<b>3'794</b>	<b>2'704</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>88'643</b>	<b>87'564</b>
<b>Passif</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	10'099	10'301
Réserve générale	12'000	12'000
Réserve ordinaire	20'500	20'500
Réserve spéciale	41'000	40'000
Excédent actif au bilan:		
• solde reporté de l'exercice précédent	2'108	1'781
• excédent de l'exercice	1'726	1'977
	<b>87'432</b>	<b>86'558</b>
<b>Dettes à court terme</b>		
Dettes envers des sociétés du Groupe	813	793
Autres dettes à court terme	148	126
<b>Comptes de régularisation</b>		
	249	86
	<b>1'211</b>	<b>1'006</b>
<b>Total du passif</b>	<b>88'643</b>	<b>87'564</b>

## Actif

### Participation Vaudoise Assurances Holding SA

Les 10 millions d'actions nominatives A sont inscrites au bilan à leur valeur nominale de CHF 5.– à hauteur de CHF 50'000'000.–. Quant aux 26'780 actions nominatives B, elles y figurent pour CHF 2'848'871.–.

### Prêt à Vaudoise Assurances Holding SA

Ces prêts d'un total de CHF 32'000'000.– portent intérêts au taux moyen de 1,9%.

### Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des comptes postaux et des comptes courants bancaires; elles s'élèvent à CHF 3'520'359.– contre CHF 1'424'105.– à fin 2013.

### Comptes de régularisation

Ils se composent d'intérêts courus pour CHF 39'556.–.

## Passif

### Capitaux propres

Le total des capitaux propres, y compris le bénéfice au bilan, atteint CHF 87'431'843.–, en progression de 1,0% par rapport à l'exercice précédent.

### Dettes envers des sociétés du Groupe

Elles se montent à CHF 813'391.– et correspondent à des frais de gestion facturés en fin d'année par Vaudoise Générale, dont le règlement est intervenu au début 2015.

### Autres dettes à court terme

Ce poste de CHF 148'320.– est composé essentiellement de parts sociales à rembourser.

### Comptes de régularisation

Le solde de CHF 248'975.– est constitué de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, dont les frais relatifs à la prochaine assemblée générale.

# Annexe aux comptes annuels (en milliers de CHF)

## 1. Participation

### Placements de capitaux

Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

	2014	2013
capital-actions	75'000	75'000
Part détenue	67,6%	67,6%

## 2. Groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

## 3. Evaluation des risques

Pour l'essentiel, l'activité de Mutuelle Vaudoise consiste à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA.

Un rapport détaillé sur les risques principaux du Groupe et sur leur évolution a été établi à l'intention de la direction et du conseil d'administration. Il a été approuvé par ledit conseil en date du 17 mars 2015.

Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine de Mutuelle Vaudoise.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place dans le Groupe Vaudoise Assurances et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers avec la propension aux risques du Groupe est ainsi assuré. Il en est de même des risques financiers supportés par Mutuelle Vaudoise en particulier. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par-là même l'assise financière de la société.

# Proposition de répartition de l'excédent actif (en milliers de CHF)

	2014
Excédent de l'exercice	1'726
Solde ancien reporté	2'108
<b>Solde disponible</b>	<b>3'833</b>
<b>Proposition du conseil d'administration</b>	
Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice <sup>1)</sup>	650
Attribution à la réserve spéciale	1'000
Solde à reporter	2'183
<b>Total</b>	<b>3'833</b>

1) Ce montant est basé sur la proposition du conseil d'administration d'une répartition de l'excédent d'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale.

# Rapport de l'organe de révision

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des associés de MUTUELLE VAUDOISE, Société Coopérative, Lausanne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de MUTUELLE VAUDOISE, Société Coopérative comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 (pages 97, 98 et 100).

#### Responsabilité de l'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à l'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, l'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre; une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi de l'excédent actif, ainsi que la tenue à jour de la liste des associés, sont conformes à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Renaud Jotterand  
Expert-réviseur agréé

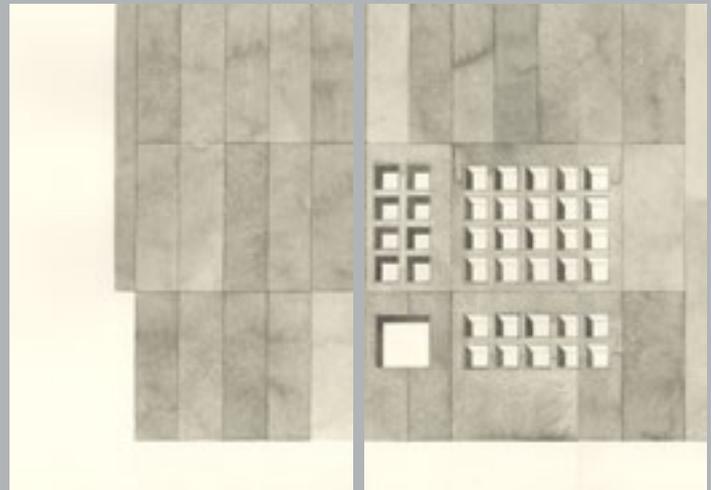
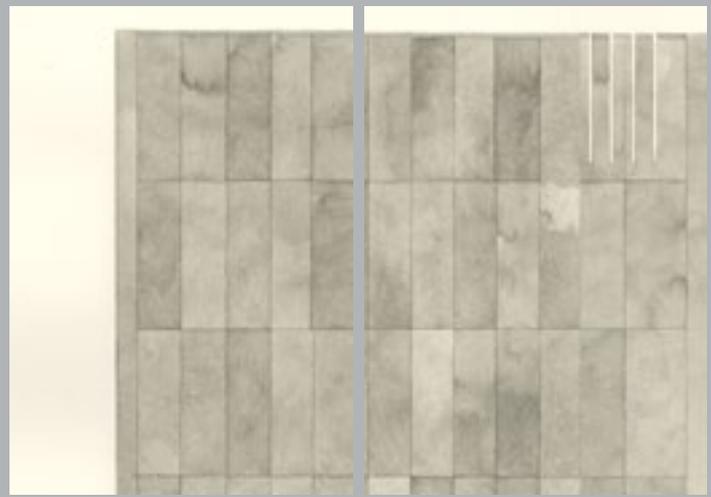
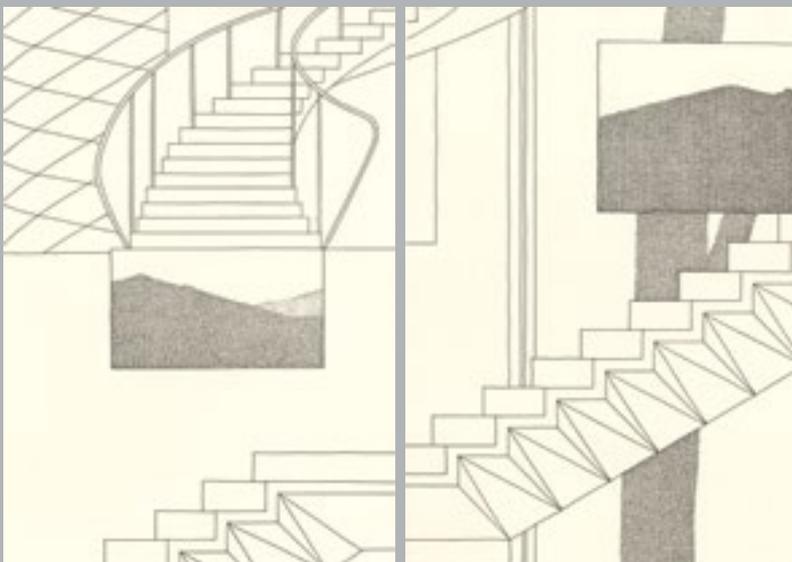
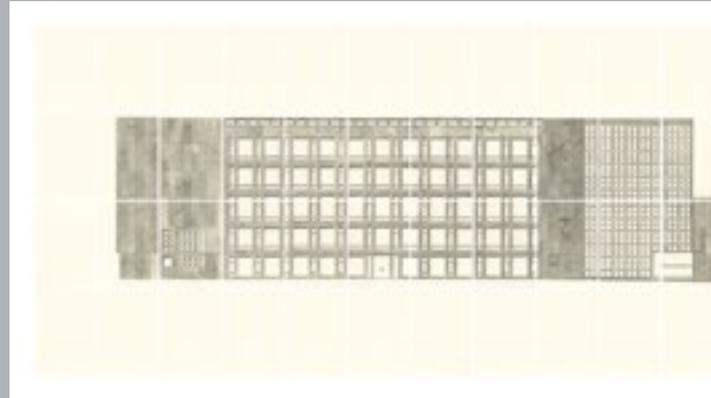
Lausanne, le 17 mars 2015

# Nigel Peake

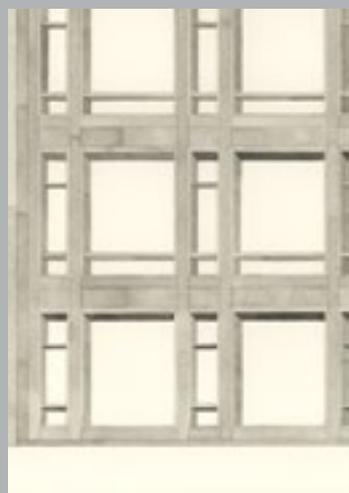
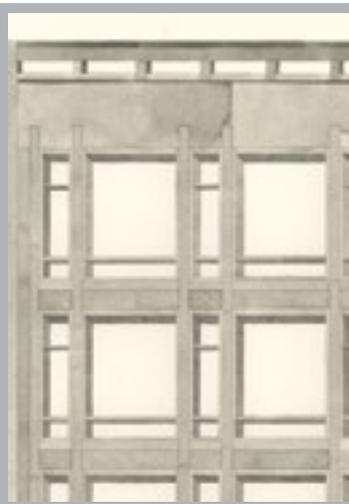
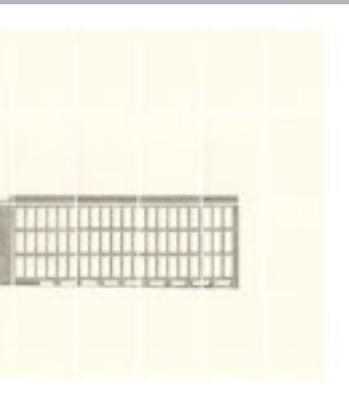
Né en Irlande en 1981, Nigel Peake a étudié l'architecture à l'Université d'Edimbourg où il a reçu la médaille d'argent du Royal Institute of British Architects Awards (RIBA). Il vit actuellement en Suisse où il enseigne et dessine. Son travail a été présenté à Paris, Londres et New York. Il a publié plusieurs ouvrages dont: *The Dark, The City, The Wilds, Maps, Bridges, Sheds and Places*.







Nigel Peake a composé trois dessins, *Trough, Along and Above, A building between city, lake and mountain* (2015), selon une séquence qui reprend formellement l'idée du livre éponyme, tant dans sa dimension narrative que dans sa dimension technique. A l'image d'un puzzle, chaque approche est déclinée selon les concepts «au travers», «en longueur» et «au-dessus». L'artiste utilise trois techniques graphiques: l'encre de Chine, l'aquarelle et le graphite. Il met en exergue la relation du bâtiment avec le paysage, le site et la ville sous l'angle de ce qui apparaît, disparaît et réapparaît (*Through*). Puis, il valorise le traitement architectural des différentes façades (*Along*); et enfin, il y ajoute une dimension peu connue des néophytes, celle du dessus, à savoir une vision «aérienne» (*Above*).



**Nigel Peake**  
De gauche à droite:  
*Through*, 2014  
Graphite sur papier  
*Along*, 2014  
Encre de Chine sur papier  
*Above*, 2014  
Aquarelle sur papier



# Rapport sur les rémunérations 2014

# Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la directive sur la gouvernance d'entreprise de la SIX Swiss Exchange du 1<sup>er</sup> septembre 2014 ainsi que les articles 14 à 16 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) du 20 novembre 2013.

## 1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs communiqués à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

### Gouvernance

Conformément aux statuts soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de mai 2015, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administrateurs et de la direction ainsi que l'enveloppe globale de rémunération du Groupe. Le comité de rémunérations assiste le conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'assemblée générale en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'assemblée générale en la matière. Il conseille également le conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération.

Chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du conseil. La direction veille au respect d'une équité entre les différents départements et agences.

### Modèle basé sur des fonctions et benchmarks

Les collaborateurs internes et externes ont chacun une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Afin de s'assurer de l'adéquation de la rémunération avec le marché, deux benchmarks sont utilisés: le modèle CEPEC pour les collaborateurs du service interne et Kienbaum pour la direction et le conseil d'administration. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche: un salaire de base inférieur à celui des collaborateurs in-

ternes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

## 2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et surobligatoire, ainsi que les prestations complémentaires.

### a. Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction du collaborateur. Il suit le benchmark indiqué plus haut.

### b. Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaborateurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer l'identification des collaborateurs à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chaque collaborateur une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaborateurs du service interne (voir point 4.a ci-après). Il s'applique par analogie à la direction.

## 3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de septembre, le conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe: la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP) ainsi que des objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces objectifs valent comme objectifs quantitatifs pour les membres de la direction de manière solidaire. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs du service externe.

Chaque collaborateur et directeur a également un objectif personnel qui complète l'évaluation.

### a. VOP

Le Vaudoise Operating Profit (VOP) est un indicateur interne, créé en 2009, destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Il est validé annuellement par le réviseur externe. Cet indicateur est l'objectif commun à l'ensemble des collaborateurs du Groupe à hauteur de 20%. Le VOP a été atteint à 150% en 2014.

## b. Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2014, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie.

## c. Objectifs qualitatifs

Chaque collaborateur et membre de la direction reçoit également un objectif personnel qui compte pour 20% de sa rémunération variable.

## 4. Rémunération des collaborateurs

### a. Service interne

La part variable constitue un montant variable de la rémunération découlant pour 80% de l'atteinte des objectifs quantitatifs, liés à l'indicateur interne VOP (20%) d'une part et à la fonction (60%) d'autre part. L'objectif personnel qualitatif représente une part de 20%.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Cette rémunération cible se situe dans la fourchette CEPEC correspondant à la fonction.

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction du collaborateur. Le degré d'atteinte des objectifs varie entre 50 et 150%. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Catégorie	Atteinte objectif 50%	100%	150%
Chefs de division	4%	8%	12%
Chefs de service	3%	6%	9%
Experts / Spécialistes	2%	4%	6%
Collaborateurs gestionnaires	1%	2%	3%

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50%, 100% et 150% doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Evaluation Vaudoise), signé par le collaborateur et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

### b. Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui s'éloigne de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Réseaux de vente. Le VOP fait également partie de ces objectifs.

## 5. Rémunération de la direction

### a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la direction est approuvée par l'assemblée générale sur proposition du conseil et préavis du comité de rémunérations et du directeur général. La rémunération des membres de la direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous point 3.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du conseil, sur la

base du benchmark Kienbaum. La partie variable représente jusqu'à 44,5% du montant de la rémunération totale.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée baptisé Long Term Incentive plan (LTI) entrant en vigueur en 2013. Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la direction. Il peut également être appliqué, si besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour chaque cadre supérieur bénéficiaire du plan, le conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en CHF pour une atteinte des objectifs à 100%. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères: la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties: la première, représentant le 80% du montant cible, demeure valorisée en francs; la seconde, représentant les 20% restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant trois ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

En tout temps, des circonstances impactant sensiblement la situation ou les perspectives économiques de l'entreprise peuvent conduire le conseil d'administration à réviser la définition des objectifs des LTI en cours, voire à les supprimer.

### b. Rémunérations et prêts accordés à la direction

#### Montant global des rémunérations accordées en 2014 aux neuf membres de la direction

Rémunérations	2014	2013
Fixe	2'726'257.–	2'495'837.–
Variable	2'218'009.–	1'589'251.–
Contributions patronales aux régimes de retraite	1'034'201.–	936'272.–
<b>Total</b>	<b>5'978'467.–</b>	<b>5'021'360.–</b>

#### Montant global des rémunérations accordées en 2014 aux anciens membres de la direction

Rémunérations	2014	2013
Fixe	241.–	101'500.–
Variable	0	143'676.–
Contributions patronales aux régimes de retraite	24'013.–	84'891.–
<b>Total</b>	<b>24'254.–</b>	<b>330'067.–</b>

Le montant du LTI versé en 2014 aux membres de la direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 479'335.– (y compris CHF 23'735.– de charges sociales) et concorde avec le montant provisionné.

Rémunération la plus élevée: M. Philippe Hebeisen, directeur général CHF 1'279'649.– y compris contributions aux régimes de retraite CHF 209'858.– (en 2013 CHF 1'102'265.– y.c. CHF 200'960.–). La partie variable représente en 2014 CHF 569'834.– (en 2013: CHF 425'159.–).

Le montant du LTI versé en 2014 à M. Philippe Hebeisen au titre des exercices précédents se monte à CHF 157'394.– (y compris CHF 7'794.– de charges sociales) et concorde avec le montant provisionné.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la direction s'élève à CHF 2'494'110.– (CHF 2'329'700.– en 2013). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

## 6. Honoraires du conseil d'administration

### a. Principes

Depuis 2010, compte tenu des tâches toujours plus exigeantes en termes de responsabilité et d'engagement, le conseil a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes définies par fonction: président, vice-président et administrateur. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents comités: président de comité et membre d'un comité, sauf pour le président du conseil qui est un invité permanent aux trois comités du conseil. Le montant global des indemnités du conseil est proposé annuellement à l'assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, sur la base d'un benchmark Kienbaum. Les membres du conseil reçoivent en outre des frais de représentation conformes au marché.

### b. Honoraires et prêts au conseil d'administration

Indemnités versées en 2014 aux membres non exécutifs du conseil d'administration et du comité d'investissement	2014			2013		
	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
<b>Conseil d'administration</b>						
Paul-André Sanglard, président	379'183	*88'813	467'996	381'331	*85'945	467'276
Chantal Balet Emery, vice-présidente	155'444	*35'430	190'874	181'880	11'998	193'878
Javier Fernandez-Cid, membre	100'000	0	100'000	100'000	0	100'000
Etienne Jornod, membre	107'333	7'404	114'737	107'333	7'404	114'737
Peter Kofmel, membre	144'484	9'577	154'061	144'484	9'577	154'061
Jean-Philippe Rochat, membre	144'484	9'577	154'061	144'484	9'577	154'061
Jean-Pierre Steiner, membre	120'875	5'944	126'819	119'315	*11'888	131'203
<b>Total</b>	<b>1'151'803</b>	<b>156'745</b>	<b>1'308'548</b>	<b>1'178'827</b>	<b>136'389</b>	<b>1'315'216</b>
*) montant englobant une contribution à un plan retraite						
<b>Conseil consultatif (Comité d'investissement)</b>						
Eric Breval, membre externe	20'000	0	20'000	20'000	0	20'000
René Sieber, membre externe	21'334	1'346	22'680	21'334	1'346	22'680
<b>Total</b>	<b>41'334</b>	<b>1'346</b>	<b>42'680</b>	<b>41'334</b>	<b>1'346</b>	<b>42'680</b>

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du conseil d'administration et du comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces conseils. Par ailleurs, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

## 7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre en outre des conditions très favorables à ses collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle: la Vaudoise prend à sa charge le 65% des primes-épargne LPP dont le plan prévoit une part surobligatoire pour l'ensemble des collaborateurs; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60% du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite; la caisse de pension de la Vaudoise est une institution solide, totalement réassurée, dont le taux de couverture au 31 décembre 2012 et 2013 était de 106,5% et de 107,9%; en matière d'assurances Accidents et Maladie, tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90% du salaire durant deux ans.

# Rapport de l'organe de révision

## Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunérations à l'Assemblée générale

### Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération du 17 mars 2015 de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. La vérification s'est limitée aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) dans les paragraphes 5b. et 6b. du rapport de rémunération aux pages 111 et 112 du rapport annuel.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

#### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 de l'ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Renaud Jotterand  
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 17 mars 2015



Crédits photographiques:

Couverture et pages 12-13, 26-27, 46-47, 74-75, 88-89 et 104-105, Yann Gross, Lausanne

Pages 32-35, Nicolas Jutzi, Lausanne

Pages 4 et 42-43, Loris Von Siebenthal, Lausanne

Pages 48-49, David Gagnebin-de Bons, Lausanne

Pages 14-15, 28-29, 48-49, 76-77, 90-91 et 106-107, les artistes et la Commission artistique de la Vaudoise

Réalisation

Bilatéral SA, Pully

Impression

IRL+, Renens

